

LE GUIDE PRO 2026 de la RSE

carenews 



ASSURER VOS VIES



Chez Generali, nous savons que derrière chaque vie, se cachent d'autres vies et c'est pour ça que nous développons des solutions adaptées à chacune d'entre elles, pour chacun d'entre vous.

Bienvenue dans vos mille et une vies.
Et parce que vous n'avez qu'une seule vie,
il est important de toutes les assurer.



En savoir
plus sur
[generali.fr](https://www.generali.fr)

ASSURANCE - ÉPARGNE - RETRAITE - SANTÉ - ASSISTANCE

Generali Vie, SA au capital de 341 059 488 euros - 602 062 481 RCS Paris,
Generali Iard, SA au capital de 94 630 300 euros - 552 062 663 RCS Paris,
Entreprises régies par le Code des Assurances - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris
Sociétés appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026. Crédit photo : Getty Images.



LE GUIDE PRO 2026 de la RSE



carenews



L'édito

de Camille Dorival

Directrice de la rédaction de Carenews

et Isabelle Moreau

Directrice de la rédaction d'AEF info



À l'heure du *backlash* écologique, poursuivre une démarche RSE devient une forme de résistance. Ensemble, il s'agit de continuer à affirmer la nécessité, pour les entreprises, de se préoccuper de leur impact social et environnemental, afin de préserver la cohésion de nos sociétés et l'habitabilité de la Terre.

C'est dans ce contexte que les rédactions de Carenews et d'AEF info, qui font partie du groupe AEF, ont travaillé ensemble pour vous proposer ce Guide pro de la RSE. Destiné à tous ceux qui s'intéressent à la RSE ou qui travaillent dans ce secteur, ce guide vous livre les repères essentiels pour mieux comprendre la RSE, ses enjeux, et suivre son actualité.

Quels sont les chiffres clés à retenir en 2025 ? Quels labels choisir ? Qui sont les principaux directeurs et directrices RSE en France ? Où en est-on du paquet omnibus et de l'application de la CSRD ? Comment aller plus loin dans les engagements en faveur de la biodiversité, de l'emploi des seniors ou du développement de son territoire ? Comment éviter le *greenwashing* ?

Autant de questions essentielles pour lesquelles vous trouverez des réponses dans ce guide, conçu par la rédaction de Carenews avec l'appui de celle d'AEF info, et promu avec le soutien de PRODURABLE, le plus grand rendez-vous européen des acteurs et des solutions en faveur de l'économie durable.

Ce guide est un outil pensé pour vous, en complément des actualités quotidiennes produite par les équipes de Carenews et d'AEF info, afin de vous accompagner dans votre mission d'engagement.

RÉSISTER ENSEMBLE

05 L'édito

08 L'ESSENTIEL DE LA RSE

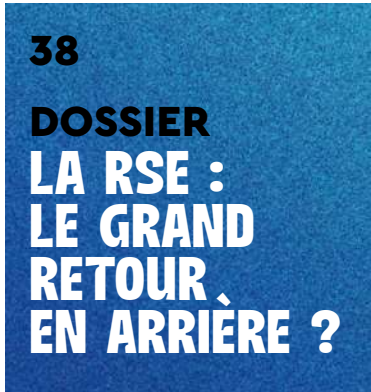
- 10 Les grands chiffres de la RSE
- 16 RSE, les 14 dates marquantes
- 20 Le calendrier 2025-2026 de la RSE
- 22 Quel label RSE choisir pour votre entreprise ?
- 24 S'y retrouver dans les réseaux RSE et développement durable
- 28 Le trombinoscope des directions RSE
- 34 Métiers de la RSE : quelles rémunérations ?



38 DOSSIER

La RSE : le grand retour en arrière ?

- 40 CSRD : retour sur son détricotage
- 44 Le paquet omnibus déboussole et fragilise l'écosystème de la RSE
- 48 Réussites, insuffisances, place de la RSE... Quel bilan pour les premiers rapports de durabilité des entreprises ?
- 52 Entretien avec Denis Maillard, Fondation Jean Jaurès



56 L'ACTUALITÉ DE LA RSE

- 58 Le groupe La Poste agit en entreprise durablement rentable et responsable, entretien avec Stéphanie Dupuy-Lyon et Rosana Techima Salsano
- 62 Entretien avec Isabelle Spiegel, Vinci
- 64 La Maif a consacré près de 18 millions d'euros à son dividende écologique depuis 2023
- 66 Dix ans après la création du label PME+, les entreprises se félicitent de ses effets positifs
- 68 Entretien avec Isabelle Sucra, HEINEKEN
- 70 Pour ses 20 ans, le bilan carbone a prouvé son utilité mais reste encore à affiner
- 72 Biodiversité : pourquoi toutes les entreprises doivent s'engager ?



- 76 Déforestation : seules 16 entreprises ont pris des engagements suffisants (Forest 500)
- 78 Convention des entreprises pour le climat : 47 organisations s'engagent dans un parcours dédié à l'océan
- 80 Entretien avec Mathieu Jahnich
- 84 Semaine de quatre jours : un « guide pratique » proposé par le CJD suite à une expérimentation
- 88 Lutter contre les violences sexistes et sexuelles, notamment au travail
- 90 QVT, tutorat... : comment accompagner les parcours des plus de 50 ans ?
- 92 Entretien avec Yann Queinnec, Admical
- 94 La responsabilité territoriale, nouvel enjeu central pour les entreprises

96 LES RESSOURCES DE LA RSE

- 98 Les 10 influenceurs à suivre en 2026
- 100 Les formations et ressources sur la RSE à connaître
- 104 Le glossaire de la RSE

108 L'ANNUAIRE DES SOLUTIONS RSE

- 110 Stratégie & organisation
- 120 Communications & médias
- 124 Environnement & changement climatique
- 132 Intérêt général & mécénat
- 138 Évaluation / Reporting / Data
- 146 RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QVT / Mobilité
- 150 Formation / Animation / Atelier
- 154 Achats responsables & finance durable
- 160 Recyclage / Gestion des déchets / Reforestation / Tri
- 166 Réseau / Label / Événementiel / Prix
- 172 Technologie / Numérique / Divers
- 175 Index



Vous trouverez la définition des **mots surlignés** en gris dans le glossaire !





l'essentiel DE LA RSE



Quand la notion de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est-elle apparue et comment la législation a-t-elle évolué depuis ? Quels sont les grands événements de la RSE cette année ? Comment s'y retrouver dans les différents labels de la RSE, mais aussi dans les divers réseaux qui regroupent les professionnels du secteur ? Qui sont les directeurs et directrices RSE des principales entreprises en France ?

Cette première partie de notre Guide pro de la RSE vise à vous donner toutes les informations essentielles à connaître sur le paysage de la RSE en France.

Les grands chiffres DE LA RSE

Elisabeth Crépin-Leblond, Camille Dorival,
Célia Szymczak, Léanna Voegeli (Carenews)

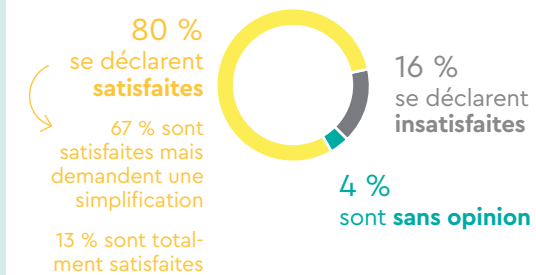


Quelle part des entreprises s'est emparée de la CSRD, qui commence à s'appliquer en 2025 ? Quelles sont les attentes des salariés et dirigeants quant à l'entreprise de demain ? Où en sont les entreprises sur les égalités de genre, l'une des grandes thématiques de la RSE ? Carenews a sélectionné les 6 études incontournables en matière de RSE parues cette année et les décortique pour vous.

Comment les entreprises perçoivent-elles la CSRD ?

« Consultation CSRD : que pensent vraiment les entreprises françaises ? », Make Sense, février 2025

La majorité des entreprises sondées sont satisfaites



Entreprises répondantes :

79 % doivent publier leur reporting l'année prochaine	10 % doivent publier leur reporting cette année	10 % ne sont pas soumises à la directive mais se disent volontaires à l'appliquer
--	--	--

Beaucoup se préparent à l'appliquer

75 % des entreprises concernées par la publication en 2025 ont commencé leur préparation

80 % des entreprises concernées par la publication en 2026 se disent prêtes ou quasiment prêtes



Retrouvez l'étude complète en scannant ce QR code

80 % des entreprises sont satisfaites de la CSRD

Menée en février 2025, une enquête de Make Sense a permis d'interroger 294 « cadres et dirigeants français (...) responsables de la préparation à la CSRD pour leur organisation » (directeurs généraux, directeurs RSE, directeurs administratifs et financiers...). Selon cette enquête, 80 % des entreprises qui doivent publier leur rapport de durabilité en 2025 se déclaraient prêtes ou quasiment prêtes à le faire.

Par ailleurs, 80 % des entreprises répondantes se déclaraient satisfaites par la CSRD : 13 % pensent qu'elle ne doit pas être modifiée et 67 % sont globalement satisfaites, mais expriment des besoins de simplification. Seules 16 % de l'ensemble des entreprises interrogées se disaient insatisfaites de la directive. Dans le détail, 1 % d'entre elles souhaitent une suppression de la directive et 15 % appelaient à des modifications profondes. Les autres demandent de la stabilité (4 %) ou n'expriment pas d'opinion. ■ C.S.

Quelles attentes des salariés et dirigeants pour l'entreprise de demain ?

« Baromètre sur l'entreprise de demain, vague 2 », Opinion Way et CG Scop, février 2025

Pour un modèle plus humain et plus responsable

Une étude menée pour le compte de la Confédération générale des Scop (CG Scop) met en lumière les attentes des salariés et des dirigeants vis-à-vis d'un modèle d'entreprise « plus humain et responsable ». Elle se base sur un échantillon de 1 016 salariés et de 500 dirigeants.

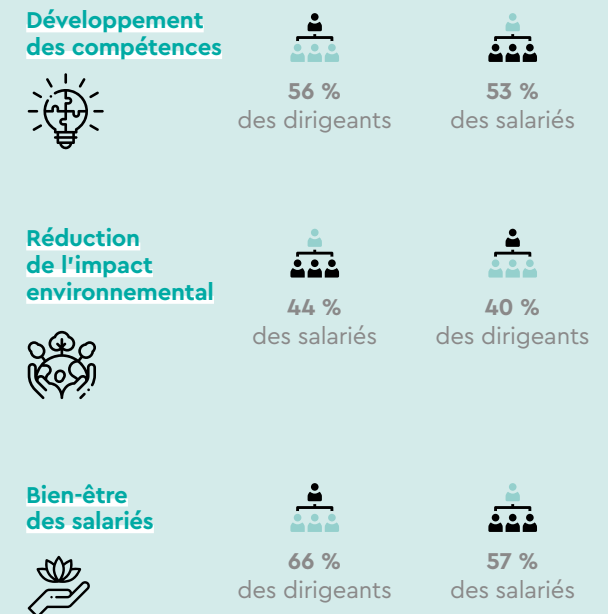
L'étude met en avant les thèmes considérés comme prioritaires par les salariés et les dirigeants pour l'avenir des entreprises. Le développement des compétences arrive en tête des attentes, avec 53 % des salariés et 56 % des dirigeants qui y sont favorables. Autre thème qui crée le consensus : la réduction de l'impact environnemental, considérée comme primordiale pour 44 % des salariés et 40 % des dirigeants. L'environnement préoccupe particulièrement les salariés de 18 à 29 ans (55 %).

Cependant, des divergences subsistent concernant la répartition des bénéfices, qui est jugée prioritaire par 53 % des salariés contre 25 % des dirigeants. En outre, seulement 58 % des salariés estiment qu'aujourd'hui, « les bénéfices de l'entreprise sont redistribués de manière équitable » contre 75 % des dirigeants.

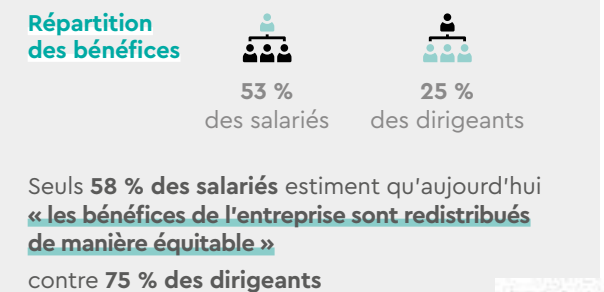
57 % des salariés et 66 % des dirigeants portent une attention particulière à l'amélioration des conditions de travail et à l'épanouissement personnel des salariés. ■ L.V.

Définitions disponibles dans le **glossaire** page 104

Les priorités partagées par les salariés et les dirigeants



Les divergences dans les priorités



Retrouvez l'étude complète en scannant ce QR code

La santé mentale des salariés au travail

« Great Insights 2025 – Dans la tête des salariés français », Toluna et Great Place To Work, décembre 2024

Un mal-être d'une part des salariés au travail

74 % des salariés voient dans leur travail une opportunité de progresser, relève une enquête réalisée en décembre 2024 par l'institut Toluna pour Great Place To Work, auprès d'un échantillon de 4 000 actifs français.

Du mal-être persiste cependant chez les salariés, avec des disparités en fonction des générations, du sexe ou du statut professionnel. Sur l'ensemble des répondants, 22 % estiment ainsi que leur activité professionnelle a un impact négatif sur leur santé mentale. Cette proportion augmente à 35 % dans le médico-social et à 28 % dans le secteur de l'enseignement.

Parmi les trois risques liés au travail les plus importants identifiés par les salariés français, deux d'entre eux sont en lien avec la santé mentale : le burn-out (identifié par 30 % des répondants) et la perte de sens ou l'ennui (identifié par 21 % des répondants).

Un quart des femmes salariées considèrent que leur activité professionnelle est nuisible à leur santé mentale, rapporte l'enquête. Un chiffre supérieur de six points au taux relevé chez les hommes. Deux tiers des femmes voient également le travail comme une source de stress, soit sept points de plus que les hommes. En outre, seules 68 % d'entre elles considèrent leur rémunération équitable, contre 80 % des hommes. Enfin, six femmes sur dix craignent d'être licenciées.

■ E. C.-L.

Des situations contrastées

- 74 % des salariés voient dans leur travail **une occasion de progresser**
- 60 % des 25-34 ans estiment que **le travail contribue à leur bien-être**
- 22 % des salariés estiment que leur travail a un **impact négatif sur leur santé mentale**

Les aspects prioritaires selon les salariés

Autonomie dans la réalisation des tâches	46 %
Équilibre vie pro/perso	34 %
Convivialité	33 %

Les femmes plus affectées par les problèmes de santé mentale au travail

- 1/4 considèrent que leur travail est **nuisible à leur santé mentale** +6 pts par rapport aux hommes
- 2/3 voient leur travail comme **une source de stress** +7 pts par rapport aux hommes
- 68 % considèrent leur **rémunération comme équitable** vs 80 % des hommes

Les seniors défavorisés au travail

- 38 % des seniors déclarent que leur travail a un **impact positif sur leur santé mentale** contre 1 actif sur 2 dans la population générale
- Seulement 1/4 des salariés de plus de 55 ans ont bénéficié **d'un entretien ou d'un retour managérial** visant à les faire progresser en 2024



Retrouvez l'étude complète en scannant ce QR code

Des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes cadres

« Baromètre Carrière des femmes cadres », Apec, février 2005

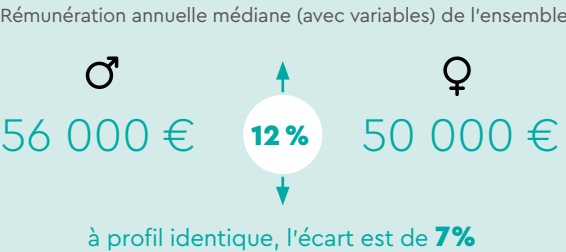
Les inégalités entre les femmes et les hommes cadres s'expriment d'abord dans les salaires : la rémunération brute annuelle des femmes cadres s'élève à 50 000 euros en prenant en compte les rémunérations variables, contre 56 000 euros pour les hommes. Cela signifie qu'ils gagnent 12 % de plus qu'elles ; cette proportion s'élevait à 15 % en 2020 et 2022.

À profil identique, la différence est de 7 %, un chiffre « quasiment constant depuis 2015, où il a été mesuré pour la première fois », indique l'Apec.

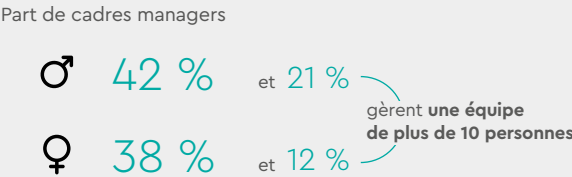
L'Apec observe également le maintien d'un plafond de verre pour les femmes cadres. 42 % des hommes cadres sont managers, contre 38 % des femmes cadres. Seules 12 % ont la responsabilité d'une équipe de plus de dix personnes, contre 21 % des hommes cadres. Leur « niveau d'ambition » est pourtant similaire, puisque 53 % des femmes et 56 % des hommes interrogés souhaitent évoluer vers un poste de niveau hiérarchique supérieur.

« À rebours de ce qu'on entend régulièrement sur le sujet, les femmes cadres ne sont pas freinées par leur supposé manque d'ambition. En revanche, leur vie professionnelle, et ce, dès le début de carrière, se voit pénalisée par des inégalités qui perdurent d'année en année. Elles font encore trop souvent face au sexisme persistant, dans leur entreprise ou lors des processus de recrutement », commente Gilles Gateau, directeur général de l'Apec. ■ C.S.

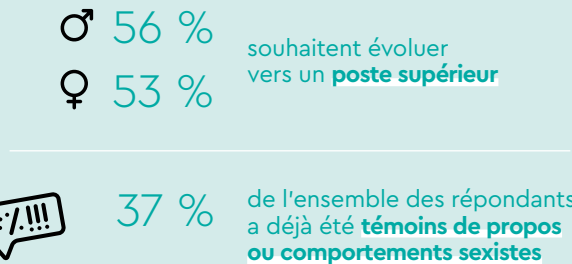
Des différences de rémunération



Des différences d'accès aux responsabilités



Un niveau d'ambition similaire, mais un sexisme durable

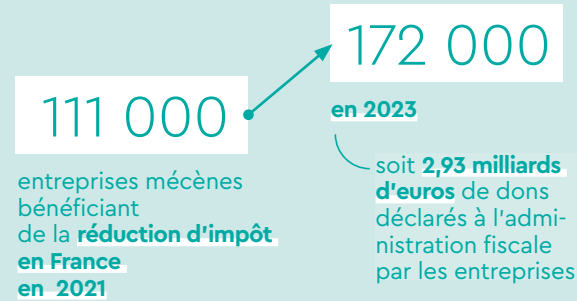


Retrouvez l'étude complète en scannant ce QR code

Le mécénat d'entreprise en plein essor

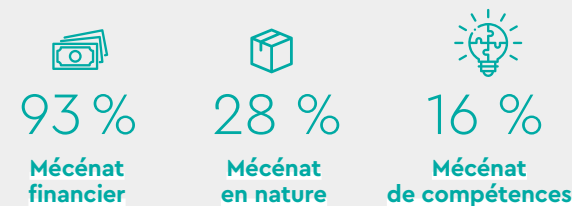
« Baromètre du mécénat d'entreprise », Ifop pour Admical, décembre 2024

9 % des entreprises françaises font du mécénat



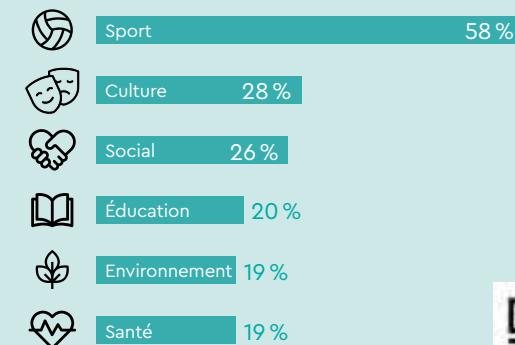
Les différents types de soutien

Part d'entreprises mécènes engagées dans chaque type de mécénat



Le sport et la culture, en tête des causes soutenues

Part d'entreprises mécènes soutenant chaque cause



Retrouvez l'étude complète en scannant ce QR code



172 000 entreprises mécènes

172 000 entreprises, soit 9 % des entreprises françaises, ont déclaré des dons à l'administration fiscale en 2023, pour 2,93 milliards d'euros au total, selon l'Ifop pour Admical. Des chiffres qui ont bondi par rapport à 2021, année où 111 000 entreprises avaient déclaré des dons, pour un montant total de 2,38 milliards d'euros.

Parmi les entreprises mécènes, 97 % sont des entreprises de moins de 250 salariés. Cependant, celles-ci ne représentent que 33 % du budget de mécénat d'entreprise total. Par ailleurs, 84 % des grandes entreprises (plus de 5 000 salariés) sont mécènes. C'est le cas de 56 % des entreprises de taille intermédiaire (ETI, entre 250 et 5 000 salariés), de 30 % des petites et moyennes entreprises (PME, 20 à 250 salariés) et de 5 % des très petites entreprises (TPE, moins de 20 salariés).

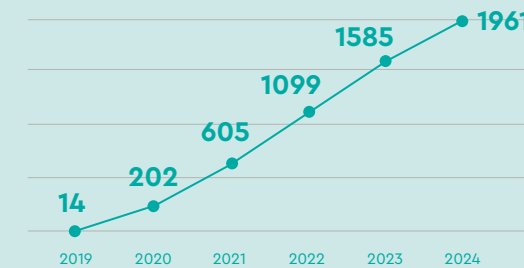
L'ancrage territorial du mécénat d'entreprise augmente : 88 % des mécènes agissent au niveau local ou régional, soit 12 points de plus que lors de la précédente édition du Baromètre. Lorsqu'on interroge les entreprises mécènes sur leur motivation à faire du mécénat, le souhait de renforcer leur ancrage territorial arrive d'ailleurs en deuxième position (36 %, + 9 points). La volonté d'exprimer et d'incarner les valeurs de l'entreprise arrive en tête (40 %) mais est en recul (- 9 points), et le souhait de valoriser l'image et la réputation de l'entreprise en troisième position (32 %, - 3 points). ■ C.D.

Près de 2 000 sociétés à mission en 2024

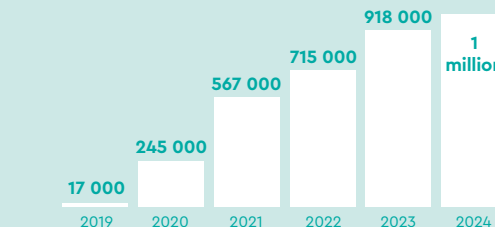
« Portrait des sociétés à mission », 8^e baromètre de l'Observatoire des sociétés à mission, 2025

Une forte croissance depuis 2019

Évolution du nombre de sociétés à mission depuis 2019

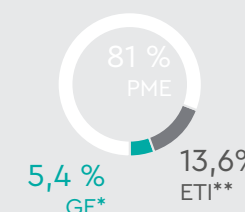


Nombre de salariés travaillant dans une société à mission ou dans un groupe dont la maison-mère est société à mission

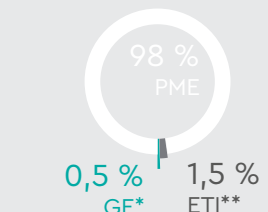


Une sur-représentation des grandes entreprises

Répartition des sociétés à mission par taille d'entreprise



Répartition de l'ensemble des entreprises en France par taille d'entreprise



*grandes entreprises
**entreprises de taille intermédiaire



Retrouvez l'étude complète en scannant ce QR code

En créant la qualité de **société à mission**, la loi Pacte adoptée en 2019 avait pour ambition de transformer le paysage économique français. Depuis, une entreprise peut devenir « à mission » : elle intègre alors dans ses statuts une raison d'être ainsi que des objectifs sociaux et environnementaux et doit ajuster son fonctionnement pour les atteindre. La société n'a donc plus la recherche de profit pour seul objectif.

Six ans après, le 8^e baromètre de l'Observatoire des sociétés à mission montre une croissance du nombre de sociétés à mission en France. Fin 2024, elles sont 1 961, contre 1 585 fin 2023, soit une hausse de 24 % en un an. Elles sont présentes dans tous les secteurs d'activité : 1 565 relèvent du secteur des services, 218 du commerce, 161 de l'industrie et 17 de l'agriculture.

Les grandes entreprises continuent d'être surreprésentées : elles constituent 5,4 % des sociétés à mission, mais seulement 0,5 % de l'ensemble des entreprises françaises. Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont également surreprésentées, avec 13,6 % des sociétés à mission. Les entreprises de moins de 50 salariés comptent pour 81 % des sociétés à mission.

Aujourd'hui, 1 million de salariés travaillent dans une entreprise à mission.

■ C.D.

RSE, LES 14 DATES marquantes



La rédaction revient sur 14 dates ayant marqué l'histoire de la RSE, une notion conceptualisée au milieu du XX^e siècle.

1953

Apparition du concept de RSE

Howard Bowen utilise cette notion pour la première fois dans l'ouvrage *The Social Responsibilities of the Businessman*.

1972

Rapport Meadows

Ce rapport de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) intitulé « Les limites à la croissance (dans un monde fini) » aborde les liens entre les conséquences écologiques de la croissance économique, la limitation des ressources et l'évolution démographique.

Selon les auteurs, quels que soient les scénarios envisagés, la croissance économique est ainsi vouée à s'arrêter faute de matières premières disponibles, ou la population à diminuer faute de nourriture ou en raison de conflits armés.

1976

Principes directeurs de l'OCDE

Depuis 1976, les pays membres de l'OCDE et d'autres États – 51 à ce jour – adhèrent à ces principes. Il s'agit de recommandations que les gouvernements adressent aux entreprises multinationales. Elles visent à encourager la contribution des entreprises au développement économique, à la protection de l'environnement et à la réponse aux enjeux sociaux, ainsi qu'à les inciter à limiter leurs impacts négatifs sur les individus, la planète et la société. Ils ont été mis à jour à plusieurs reprises depuis.

1992

Sommet de Rio

Ce sommet a rassemblé des dirigeants, scientifiques et activistes de 179 pays.

Plusieurs textes ont été adoptés, à l'instar de la déclaration de Rio, avec 27 principes liés à la durabilité. La Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique, la Convention sur la diversité biologique et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification ont été fondées lors de ce sommet. Elles donnent lieu à l'organisation de conférences des parties (COP) sur ces sujets.

2000

Pacte mondial des Nations Unies

Ce pacte vise à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable.

La signature du Pacte est une démarche volontaire de la part des entreprises, qui s'engagent ainsi au respect de dix principes concernant les droits humains, l'environnement, les droits sociaux et la lutte contre la corruption.

2009 & 2010

Lois Grenelle I et II

Ces deux lois successives concernent les objectifs environnementaux et obligations de divers secteurs d'activités, ainsi que des entreprises. La loi Grenelle II permet de décliner les orientations fixées par la loi Grenelle I. Elle étend notamment les objectifs de reporting social et environnemental.

2001

Loi « Nouvelles réglementations économiques »

Cette loi porte sur la régulation financière, la régulation de la concurrence et la régulation de l'entreprise. Elle impose notamment aux sociétés cotées de rendre compte des conséquences sociales et environnementales de leur activité.

2010

Norme ISO 26 000

Il s'agit d'une norme de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), issue d'une négociation entre représentants de gouvernements, d'ONG, de l'industrie, de consommateurs et de travailleurs.

Elle établit des lignes directrices de la RSE pour des organisations à l'échelle internationale. Elle offre donc un cadre aux entreprises en la matière.

2015

Objectifs de développement durable de l'ONU

Il s'agit de dix-sept objectifs adoptés par l'ensemble des États membres des Nations unies en 2015, pour 2030.

Parmi eux : « pas de pauvreté », « bonne santé et bien-être », « travail décent et croissance économique » ou encore « mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ». Ces objectifs peuvent structurer les démarches d'engagement social et environnemental des entreprises.

2017

Loi sur le devoir de vigilance

Avec cette loi, les entreprises françaises employant au moins 5 000 salariés doivent établir et mettre en œuvre un plan de vigilance relatif à l'activité de la société et de l'ensemble des filiales qu'elle contrôle, pour prévenir les atteintes graves aux droits humains, aux libertés fondamentales, à la santé et sécurité des personnes et à l'environnement résultant de leur activité, de celles de leurs filiales et de leurs sous-traitants et fournisseurs.

2019

Loi Pacte

Il s'agit de la loi relative à la croissance et la transformation des entreprises. Elle modifie

le Code civil et le Code du commerce, en affirmant la nécessité pour l'ensemble des entreprises de prendre en considération les « enjeux sociaux et environnementaux de [leur] activité ».

Elle modifie aussi le Code civil pour reconnaître la possibilité pour une entreprise de se doter d'une raison d'être inscrite dans ses statuts, c'est-à-dire des « principes dont elle se dote ». Elle crée par ailleurs la qualité juridique d'**entreprise à mission** dont une société peut faire état si ses statuts précisent sa raison d'être, un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux, ainsi que les modalités de suivi et d'exécution de ces objectifs.

2022

Les rapports de durabilité (CSRD)

La directive européenne CSRD, pour *corporate sustainability reporting directive*, concerne les entreprises de plus de 250 salariés, de plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires ou ayant un total de bilan supérieur à 25 millions d'euros. À partir de 2028, toutes devront rendre compte dans un rapport des effets d'enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance sur leur activité ainsi que de leur impact sur ces enjeux. Elles appliquent ainsi le principe dit de « **double matérialité** ».

2024

Directive européenne sur le devoir de vigilance (CS3D)

Cette directive, appelée CSDDD ou CS3D pour *corporate sustainability due diligence directive*, concerne les entreprises européennes de plus de 1 000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires mondial supérieur à 450 millions d'euros. Le texte exige qu'elles préviennent, réduisent ou mettent fin aux effets négatifs de leur activité sur les droits humains et l'environnement sur l'ensemble de leur chaîne de valeur.

2025

Législation dite « omnibus »

Proposée par la Commission européenne pour amoindrir les obligations des entreprises, elle entend simplifier des législations essentielles pour la durabilité des entreprises : la **taxonomie verte**, la CSRD et la CS3D.

Elle propose notamment de réduire largement le nombre d'entreprises concernées et d'amoindrir les obligations. Cette proposition s'inscrit dans un contexte de *backlash* écologique ou retour en arrière législatif sur les questions environnementales.

Le calendrier 2025-2026 DE LA RSE



Vous ne voulez manquer aucun événement lié à la RSE ? Carenews et AEF info ont sélectionné pour vous les principaux.
Célia Szymczak

Octobre Rose
Tout le mois d'octobre

The Big Green
Rendez-vous d'affaires de l'économie solidaire et innovante
1^{er} et 2 octobre 2025 à Deauville

OCTOBRE

PRODURABLE
Salon dédié aux solutions durables
8 et 9 octobre 2025 à Paris

Salon Preventica
Événement sur l'innovation en santé, sécurité et qualité de vie au travail
Du 14 au 16 octobre 2025 à Bordeaux

Proposition de loi omnibus visant à réformer les directives CSRD et CS3D
Vote en plénière du Parlement européen
Du 20 au 23 octobre 2025

HelloHandicap
Événement dédié au recrutement de personnes handicapées
Du 21 au 24 octobre 2025 en ligne

Green Tech Forum
Salon dédié au numérique et à l'environnement
4 et 5 novembre 2025 à Paris

NOVEMBRE

Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP 30)
Du 10 au 21 novembre 2025 à Belém (Brésil)

Forum national des associations et fondations (FNAF)
Forum consacré au secteur associatif, à la philanthropie et à l'économie sociale et solidaire
13 novembre 2025 à Paris

29^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées
Du 17 au 23 novembre 2025

The Big Green
Rendez-vous d'affaires de l'économie solidaire et innovante
25 novembre 2025 à Lyon

DÉCEMBRE

Giving Tuesday
Le mardi de la générosité suit Thanksgiving
2 décembre 2025

FÉVRIER

The Big Green
Rendez-vous d'affaires de l'économie solidaire et innovante
9 février 2026 à Marseille

Top RSE
Rencontre annuelle de décideurs et experts RSE
4 et 5 février 2026 à Chantilly

World Impact Summit
Sommet international dédié à l'impact
5 et 6 février 2026 à Paris

MARS

Talents for the Planet
Salon dédié aux métiers, à la formation et à l'emploi à impact
À Paris

ChangeNOW
Salon dédié aux solutions pour la transition écologique
30, 31 mars et 1^{er} avril 2026 à Paris

JUIN

Vivatech
L'événement des startups et de la tech
Du 17 au 20 juin 2026 à Paris

AOÛT

Universités d'été de l'économie de demain (UED)
Événement qui rassemble des réseaux d'entreprises et de dirigeants engagés pour accélérer la transformation vers une économie plus durable
Août 2026 à Paris

SEPTEMBRE

Forum de Giverny
Le rendez-vous annuel des décideurs et acteurs de la RSE
Septembre 2026

Quel label RSE CHOISIR POUR VOTRE ENTREPRISE ?

LABEL		
CRÉATION	2006	2007
ORGANISME PORTEUR	ONG B Lab (Monde)	SAS EcoVadis
RÉFÉRENTIEL	B Impact Assessment	Méthodologie propre s'appuyant sur les normes internationales
NOTE	Standards actuels (V6) : 80 points minimum sur 5 domaines d'impact Nouveaux standards : plus de score ; il faut répondre à des exigences minimales communes sur 7 thématiques d'impact, adaptées à son profil (secteur, taille...).	Note sur 100 attribuée sur la base de 21 critères, médailles de bronze à platine selon le nombre de points obtenus
AUDIT	Standards actuels : réalisé par B Lab. Nouveaux standards : réalisé par un organisme tiers indépendant (OTI) agréé.	EcoVadis
NOMBRE DE STRUCTURES LABELLISÉES	Plus de 500 en France	Plus de 7 000 entreprises en France.
COMMUNAUTÉ	Communauté B Corp	Réseau EcoVadis
COÛT	Frais de certification : entre 2 000 € et 50 000 €, frais de vérification (ponctuels) : entre 2 500 € et 10 000 €	Variable selon l'offre choisie et la taille de l'entreprise
DURÉE DE LABELLISATION	3 ans	1 an
AVANTAGES	International, exigeant, médiatique	Communauté large et mondiale

Pour attester de ses engagements sociétaux et environnementaux, une entreprise peut décider d'obtenir un label RSE. Carenews et AEF info vous aident à effectuer votre choix en réalisant une comparaison de cinq labels reconnus pour leur sérieux.



		
2007	2007	2014
Agence Lucie	Afnor Certification	Fédération des entreprises et entrepreneurs de France (Feef)
Déclinaison de la norme ISO 26 000	Basé sur la norme ISO 26 000 8 chapitres, 47 critères d'évaluation	Issu de la norme ISO 26 000, adapté aux enjeux des PME-ETI
Nécessité d'obtenir au moins 500 points sur 1000	Note sur 1 000 points avec une à trois étoiles selon la maturité	Un niveau de conformité minimal de 65 % doit être atteint
Organisme tiers indépendant	Organisme tiers indépendant	Ecocert Environnement
Plus de 400 en France	800 en France	257
Communauté Lucie	Communauté des labellisés Engagé RSE	Communauté PME+
Formation : 1 320 € Auto-évaluation : 2 388 € Redevance annuelle Lucie : 0,01 % du chiffre d'affaires	Sur devis (varie selon la taille de l'entreprise)	Redevance annuelle entre 650 et 8 000 €
4 ans	3 ans	2 ans, audit annuel
Se base sur une norme internationale, exigeant	Se base sur une norme internationale, exigeant	Adapté aux enjeux des PME et ETI

S'Y RETROUVER DANS les réseaux RSE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Il existe plusieurs réseaux d'entreprises consacrés à la RSE et au développement durable. Quels sont les services proposés par ces réseaux ? Quelle est la cotisation ? Carenews vous propose un comparatif pour vous permettre de faire votre choix.

Célia Szymczak

CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS (CJD)

Ce réseau rassemble des dirigeants et dirigeantes portant la « conviction profonde qu'une économie au service du vivant incarne la clef de la compétitivité ». Il vise à « imaginer de nouvelles idées pour rendre l'entreprise plus responsable, plus durable et plus agréable ». Il existe depuis 1938.

Membres : 5 700

Services rendus aux membres :

Le CJD permet à ses membres de participer à des commissions de travail locales et à des formations dispensées par son organisme dédié. Il les invite aussi à prendre part à des événements.

Tarif : non communiqué

COLLÈGE DES DIRECTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (C3D)

Cette association, créée en 2007, rassemble des professionnels de la RSE, du développement durable et de l'impact. L'idée est de faciliter l'échange de bonnes pratiques pour transformer les entreprises.

Membres : 407

Services rendus aux membres :

Des groupes de travail thématiques, ainsi que des ateliers, permettent l'échange entre les membres pour déployer de bonnes pratiques. Des master-classes sur les « sujets complexes », des webinaires de présentation de tendances et un « campus annuel » sont aussi organisés. L'association propose également des conférences « Le sens et l'action » autour des sujets de développement durable et diffuse un podcast du même nom. Elle a par ailleurs lancé un Mooc au sujet de la transition écologique.

Tarif : entre 500 et 3 500 € par an selon la taille de l'entreprise

COMMUNAUTÉ DES ENTREPRISES À MISSION (CEM)

Cette association, créée en 2018, réunit les structures ayant adopté ce modèle ou souhaitant l'adopter. Elle mène des actions pour le faire connaître et l'enrichir.

Membres : plus de 350

Services rendus aux membres :

Les cercles thématiques de la Communauté des entreprises à missions (CEM) permettent à leurs membres d'échanger autour de leurs besoins et solutions. Une plateforme numérique leur offre la possibilité d'accéder à des ressources, de bénéficier de retours d'expérience et « capitaliser sur les bonnes pratiques ». Des rencontres ont également lieu pour « accélérer l'impact du modèle ». Par ailleurs, « la CEM propose aux dirigeants un dispositif unique de confrontation bienveillante autour de leur projet de mission. Lors de ces sessions d'une heure, une équipe plurielle – comprenant des pairs dirigeants, un consultant, un chercheur et un membre de l'équipe permanente de la CEM – apporte un regard extérieur sur le modèle proposé et examine la robustesse de la démarche. »

Tarif : 240 à 22 000 € par an selon le chiffre d'affaires et le type de structure

COMITÉ 21

Créé en 1995, le Comité 21 réunit des entreprises, collectivités, établissements d'enseignement supérieur, associations et citoyens.

Membres : environ 450

Services rendus aux membres :

Le Comité 21 propose des analyses et des décryptages, des formations, des ateliers d'accompagnement et des temps d'échange entre acteurs.

Tarif : entre 100 et 11 000 € par an selon le type d'adhérent et le nombre d'établissements

CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT (CEC)

Créée en 2020, cette association organise des parcours de prise de conscience et de transformation pour les décideurs souhaitant tendre vers une économie régénérative, par thème ou localisation géographique.

Membres : 1 400 entreprises depuis le premier parcours

Services rendus aux membres :

Les dirigeants bénéficient de l'intervention d'experts et travaillent en commun au cours de sessions, organisées pendant plusieurs semaines. Ils construisent une feuille de route avec des leviers d'actions pour aller vers l'économie dite « régénérative » et avoir un impact positif sur la planète et la société.

Tarif : adhésion à l'association, montant selon la taille et le chiffre d'affaires de l'entreprise

ENTREPRISES POUR L'ENVIRONNEMENT (EPE)

Cette association a été créée en 1992. Son objectif est de réunir les grandes entreprises pour qu'elles intègrent mieux l'environnement dans leurs stratégies et opérations.

Membres : environ 60

Services rendus aux membres :

EPE organise notamment des commissions et groupes de travail thématiques pour permettre aux entreprises membres et à leurs collaborateurs de réfléchir à la transition écologique et de partager leurs bonnes pratiques. Les travaux issus de ces échanges donnent régulièrement lieu à des publications facilitant l'engagement des entreprises. Certains membres prennent également des engagements collectifs liés à la durabilité.

Tarif : non communiqué

ENTREPRISES ET PROGRÈS

Il s'agit d'un *think tank* créé en 1972, à destination des dirigeants et membres de comités exécutifs d'entreprises.

Membres : une cinquantaine

Services rendus aux membres :

Entreprise et progrès organise des rencontres entre dirigeants d'entreprises sur les sujets de « progrès social ».

Tarif : entre 2 000 et 26 000 € par an selon le chiffre d'affaires de l'entreprise

LES ENTREPRISES S'ENGAGENT

Cette « communauté » créée en 2018 a pour objectif de permettre aux entreprises d'agir sur les questions sociales, sociétales et environnementales.

Membres : 100 624

Services rendus aux membres :

Le réseau met à disposition des outils pour permettre aux entreprises de s'engager. Il leur propose notamment 70 actions concrètes à mettre en œuvre sur 10 thématiques, ainsi qu'un accompagnement à cette fin, et organise des événements. Il se décline en 101 clubs départementaux pour que les entreprises puissent partager des bonnes pratiques, en présence de représentants de l'État.

Tarif : gratuit

GENACT

GenAct est une association créée en 2025 par le C3D à destination des citoyens engagés souhaitant agir pour la RSE et contribuer à la transformation vers une « économie régénérative ».

Membres : 2 072

Services rendus aux membres :

Les adhérents ont accès à une plateforme en ligne réunissant des contenus sur la durabilité. Ils peuvent par ailleurs accéder à un annuaire des membres et participer à des groupes de travail thématiques ainsi qu'à des échanges dans des groupes territoriaux. Des webinaires thématiques et des sessions de rencontres sont aussi organisés régulièrement.

Tarif : 30 € pour les particuliers, offre pour les entreprises selon le nombre de collaborateurs

MOUVEMENT IMPACT FRANCE

Le Mouvement Impact France a vocation à « représenter et fédérer l'ensemble des entreprises engagées dans la transition écologique et sociale ». Des réseaux d'entrepreneurs et de dirigeants, ainsi que des financeurs ou des accompagnateurs, peuvent aussi devenir membres.

Membres : environ 30 000

Services rendus aux membres :

Le Mouvement Impact France permet à ses adhérents de se rencontrer dans le cadre d'événements tout au long de l'année. Il leur permet d'accéder à des outils (comme l'Impact Score, pour mesurer leur impact) et des ressources pour progresser sur leur performance d'impact écologique et social. Il porte des propositions de plaidoyer auprès des décideurs économiques et politiques, élaborées avec ses membres. Il anime également des « cercles » sectoriels, réunissant des acteurs de la finance, des dirigeants d'entreprises opérant dans le secteur de l'énergie, des patrons d'entreprises d'utilité sociale et des entrepreneurs développant des jeunes entreprises innovantes.

Tarif : 150 à 40 000 € par an selon le budget et le chiffre d'affaires

ORÉE

Orée est une association qui réunit un réseau d'entreprises, collectivités, associations, organismes institutionnels et académiques, créée en 1992. Elle agit sur les sujets de biodiversité, d'économie circulaire et de *reporting* RSE.

Membres : 200

Services rendus aux membres :

Orée anime des groupes de travail thématiques, organise des webinaires, conférences et ateliers, propose des publications, guides et ressources et permet des mises en réseau entre entreprises, collectivités, associations, institutions académiques et acteurs de terrains.

Tarif : entre 1 150 et 8 150 € par an selon le chiffre d'affaires

OBSERVATOIRE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES (ORSE)

Cette association a été créée en 2000. Elle réunit des grandes entreprises, des sociétés de gestion de portefeuille, des investisseurs, des organismes professionnels et sociaux et des ONG.

Membres : 1 322

Services rendus aux membres :

L'Orse propose une veille au sujet de la RSE et de l'investissement responsable, via une newsletter mensuelle envoyée à ses membres. Il met en lien les membres au cours de réunions d'échange et de groupes de travail. L'Orse organise également des conférences sur ses travaux, des webinaires internationaux et communique pour valoriser les membres. Il leur propose enfin un accès spécifique à son site internet avec diverses ressources.

Tarif : 1 000 à 8 000 € par an

PACTE MONDIAL DE L'ONU

Il s'agit d'une initiative des Nations unies qui a vu le jour en 2000. Les entreprises peuvent rejoindre ce mouvement en adhérant à dix principes liés à des textes fondamentaux des Nations unies. Ces principes portent sur cinq thématiques : la gouvernance, les droits humains, les normes internationales du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Membres : plus de 2 260 entreprises et 62 organisations à but non lucratif en France, 22 400 entreprises dans le monde

Services rendus aux membres :

Le Pacte mondial réseau France propose différents programmes d'accompagnement thématiques, des ateliers de sensibilisation, des programmes d'accélération sur plusieurs mois autour du développement durable. Il entend aussi initier une dynamique territoriale articulée autour de cercles régionaux répartis sur tout le territoire. Le partage de bonnes pratiques et la mise à disposition d'outils et de ressources documentaires font partie de ses missions.

Tarif : 950 à 30 000 € par an selon le chiffre d'affaires de l'entreprise



LE TROMBINOSCOPE des directions RSE

Ana Lutzky
et Arthur Russias (AEF info)



Coline PONT
ACCOR
Directrice du développement durable
depuis 2025
COMEX



Claire BAYÉ
BOUYGUES
Directrice de la performance durable
depuis 2025



Diana SCHILLAG
AIR LIQUIDE
Directrice du Groupe, membre
du comité exécutif (activités santé,
développement durable, achats)
depuis 2023
COMEX



Laure MANDROU
BUREAU VERITAS
Chief Sustainability Officer
and Certification SVP
depuis 2024



Julie KITCHER
AIRBUS GROUP
Chief Sustainability Officer
& Communications
depuis 2019
COMEX



Sarika NAIK
CAPGEMINI
Chief Corporate Responsibility
Officer
depuis 2024
COMEX



Nicola DAVIDSON
ARCELOR MITTAL
Directrice de la RSE
et de la communication
depuis 2013
COMEX



Carine KRAUS
CARREFOUR
Directrice exécutive de l'engagement
depuis 2022
COMEX



Ulrike DECOENE
AXA
Group Chief Communications,
Brand & Sustainability Officer
depuis 2019



Eric CAMPOS
CRÉDIT AGRICOLE
Directeur de l'engagement sociétal
depuis 2016
COMEX



Anne POINTET
BNP PARIBAS
Directrice de l'engagement
d'entreprise
depuis 2024
COMEX



Henri BRUXELLES
DANONE
Directeur de la durabilité
et de la stratégie
depuis 2022
COMEX



Philippine DE T'SERCLAES
DASSAULT SYSTÈMES
Group Chief Sustainability Officer
depuis 2022



Marie-Claire DAVEU
KERING
Directrice du développement durable
et des affaires institutionnelles
depuis 2012
COMEX



Flore CHOLLEY
EDENRED
Chief Sustainability Officer
depuis 2022



Virginie GATIN
LEGRAND
Group Executive VP Corporate Social
Responsibility
depuis 2021
COMEX



Julia MARIS
ENGIE
Vice-présidente,
Chief Sustainability Officer
depuis 2022



Ezgi BARCENAS
L'ORÉAL
Chief Corporate Responsibility Officer
depuis 2024
COMEX



Elena DIMICHINO
ESSILOR LUXOTTICA
Chief Corporate Sustainability
Officer
depuis 2021



Hélène VALADE
LVMH
Directrice développement
environnement
depuis 2020



Christina LESLIE
EUROFINS SCIENTIFIC
Directrice senior, durabilité
de l'entreprise
depuis 2021



Pierre-Martin HUET
MICHELIN
Directeur du développement durable
et de l'impact
depuis 2024
COMEX



Camille LECA
EURONEXT
Group Head of ESG & Sustainable
Finance
depuis 2022



Elizabeth TCHOUNGUI
ORANGE
Directrice exécutive en charge
de la RSE du groupe
depuis 2020
COMEX



Pierre-Alexandre BAPST
HERMÈS INTERNATIONAL
Directeur du développement
durable
depuis 2012



Noémie BAUER
PERNOD RICARD
Directrice de la RSE Groupe
depuis 2024



Eve MAGNANT
PUBLICIS
VP, Corporate Social Responsibility
Director
depuis 2008



Cléa MARTINET
RENAULT
VP Group Sustainability
depuis 2021



Nathalie STUBLER
SAFRAN
Directrice du développement durable
depuis 2023
COMEX



Emmanuel NORMANT
SAINT-GOBAIN
Directeur du développement durable
depuis 2016



Sandrine BOUTTIER-STREF
SANOFI
Global Head of Corporate Social
Responsibility and Societal Impact
depuis 2016



Chris LEONG
SCHNEIDER ELECTRIC
Chief Sustainability Officer
depuis 2001
COMEX



Hacina PY
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Directrice du développement
durable groupe
depuis 2021
COMEX



Xavier CHÉREAU
STELLANTIS
Human Resources
& Transformation, EVP
depuis 2021
COMEX



Rajita D'SOUZA
ST MICROELECTRONICS
Directrice de la RSE
et des ressources humaines
depuis 2021
COMEX



Anne BOLOT-GITTLE
THALES
Chief Sustainability Officer
depuis 2022



Aurélien HAMELLE
TOTAL ENERGIES
Directeur général stratégie
et développement durable
depuis 2024
COMEX



Sylvain MONTCOUQUIOL
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD
Directeur général des fonctions centrales
et du développement durable
depuis 2022
COMEX



Pierre-Yves POULIQUEN
VEOLIA ENVIRONNEMENT
Directeur de la performance plurielle
et du développement durable
depuis 2022



Isabelle SPIEGEL
VINCI
Directrice de l'environnement
depuis 2019
COMEX

Vincent ETCHEBEHERE **AIR FRANCE KLM**
Directeur du développement durable
et des nouvelles mobilités
depuis 2020

Véronique ANDRIES **ALSTOM**
Vice-présidente Sustainability & CSR
depuis 2024

Marina COSTES **ALTEN**
Corporate Social Responsibility Manager
depuis 2022

Élodie LAUGEL **AMUNDI**
Directrice de l'investissement durable
depuis 2020 **COMEX**

Jan HOFMANN **APERAM**
Chief Executive Officer Recycling & Renewables,
Chief Sustainability Officer Aperam
depuis 2020 **COMEX**

Aymar DE GERMAY **ARGAN**
Secrétaire général
depuis 2022 **COMEX**

Emmanuelle BROMET **ARKEMA**
Directrice du développement durable
depuis 2022

Marie DE SCORBIAC **ATOS**
Directrice des relations investisseurs et de la RSE
depuis 2025 **COMEX**

Stéphane RENIE **AYVENS**
Chief Sustainability Officer
depuis 2018

Clarence DUFLOCQ **BENETEAU**
Directrice des relations investisseurs et coordination RSE
depuis 2022

Helen SAHI **BIC**
Global Business, Strategy, ESG & Sustainability Executive
depuis 2023

Oliver FAUST **BIOMÉRIEUX**
Directeur RSE et communication exécutive
depuis 2020

Elodie LE ROL-BERKMANN **BOLLORÉ**
Directrice RSE
depuis 2018 **COMEX**

Elodie ARCAYNA **CARMILA**
Directrice communication et RSE
depuis 2023 **COMEX**

Sandra RIVET **CASINO**
Directrice RSE groupe
depuis 2024 **COMEX**

Olivier ROBIN **CLARIANE**
Directeur RSE
depuis 2023

Emilie BERTHOLON **COFACE**
Head of CSR
depuis 2021

Jean-Eric FOURNIER **COVIVIO**
Directeur du développement durable
depuis 2008

Mathieu RENARD **DASSAULT AVIATION**
Directeur RSE
depuis 2022

Sébastien PAUL **DERICHEBOURG**
Responsable RSE
depuis 2018

Anne-Valérie CORNUAULT-GOULARD **EIFPAGE**
Directeur développement durable
et innovation transverses
depuis 2023

Delphine ESCULIER **ELIOR**
Directrice RSE
depuis 2023 **COMEX**

Claire BOTTINEAU **ELIS**
Directrice RSE
depuis 2021

Muriel BARNÉOUD **EMEIS**
Directrice RSE & qualité
depuis 2023 **COMEX**

Virginie DE CHASSEY **ERAMET**
Directrice développement durable
et engagement d'entreprise
depuis 2018 **COMEX**

Non communiqué **ESSO**

Sophie FLAK **EURAZEO**
Managing Partner – ESG | Digital
depuis 2013 **COMEX**

Marc GARNIER **EUROAPI**
Head of ESG
depuis 2024

James MATTHEWS [EUTELSAT](#)
Directeur RSE et communication
depuis 2022

Vincent PERROTIN [FDJ](#)
Directeur soutenabilité et engagement
depuis 2018 [COMEX](#)

Victoria CHANIAL [FORVIA](#)
Group Communications, Public Affairs
and Sustainability
depuis 2020 [COMEX](#)

Marie LALANDE-DAUGER [GECINA](#)
Directrice exécutive ingénierie et RSE
depuis 2023 [COMEX](#)

Vincent DUCROS [GETLINK](#)
Directeur RSE
depuis 2023

Non communiqué [GROUPE ADP](#)

Clémence GRANVEAU [GTT](#)
Head of CSR
depuis 2024

Flore JACHIMOWICZ [ICADE](#)
Directrice exécutive RSE & Innovation
depuis 2020 [COMEX](#)

Géraud PELLAT DE VILLEDON [ID LOGISTICS](#)
Corporate Social Responsibility Manager
depuis 2023 [COMEX](#)

Leah WILSON [IMERYS](#)
Group Sustainability Vice-President
depuis 2017 [COMEX](#)

Muriel BUATTI [INTERPARFUMS](#)
Directrice développement durable
depuis 2022

Josep CATTLÀ [IPSEN](#)
Vice-président exécutif, directeur des affaires corporate
depuis 2024 [COMEX](#)

Sue PHILLIPS [IPSOS](#)
ESG Global Lead
depuis 2024 [COMEX](#)

Lénaïc PINEAU [JCDECAUX](#)
Chief Sustainability & Quality Officer
depuis 2021

Clémentine PACITTI [KLEPIERRE](#)
Directrice de la RSE
depuis 2016

Isabelle VERRECCHIA [M6 METROPOLE TÉLÉVISION](#)
Directrice de l'engagement du Groupe M6,
déléguée générale de la Fondation M6
depuis 2021

Jean-Philippe HAGRY [MAUREL & PROM](#)
Chief Sustainable Officer
depuis 2024 [COMEX](#)

Audrey SERVADIO [MERCIALYS](#)
Directrice de la RSE
depuis 2019

Jean-Philippe FOURNIER [MERSEN](#)
Vice-président du groupe, stratégie
et développement

Virginie MOYRAND [NEOEN](#)
Head of Sustainability
depuis 2021

David GRALL [NEXANS](#)
VP Sustainability & Corporate Transformation
depuis 2023

Marjolaine GRISARD [NEXITY](#)
Directrice de la RSE
depuis 2021 [COMEX](#)

David MENESES [OPMOBILITY](#)
Directeur des ressources humaines, développe-
ment durable, EVP People & Sustainability
depuis 2021 [COMEX](#)

Antoine BENECH [PLUXEE](#)
VP Global Public Affairs & Sustainability
depuis 2019

Mélanie BULOURDE [REMY COINTREAU](#)
Directrice des opérations et de la RSE Groupe
depuis 2024 [COMEX](#)

Isabelle HOEPFNER-LÉGER [REXEL](#)
Secrétaire générale, secrétaire du conseil d'admi-
nistration et directrice du développement durable
depuis 2022

Sophie PIERSON [RUBIS](#)
Chief Sustainability, Compliance & Risks Officer
depuis 2017 [COMEX](#)

Katharina TILLMANNS [SARTORIUS STEDIM BIOTECH](#)
Head Of Sustainability
depuis 2018

Claire LE GALL-ROBINSON [SCOR SE](#)
Group Chief sustainability officer
depuis 2016 [COMEX](#)

Juliette SICOT-CREVET [SEB](#)
Chief Sustainability Officer
depuis 2022

Thai RUBIN [SES](#)
Chief Legal Officer
depuis 2020 [COMEX](#)

Mouna FASSI DAOUDI [SODEXO](#)
Chief Corporate Social Responsibility Officer
depuis 2023 [COMEX](#)

Fanny BERNARD [SOITEC](#)
Adjointe à la direction sustainability
depuis 2024 [COMEX](#)

Jean-Charles DJELALIAN [SOLVAY](#)
Chief Sustainability Officer
depuis 2023

Axelle LEMAIRE [SOPRA STERIA GROUP](#)
Global Head of Sustainability
and Corporate Responsibility
depuis 2023 [COMEX](#)

Isabelle LAMBERT [SPIE](#)
Directrice du développement durable
depuis 2019 [COMEX](#)

Benjamin LECHUGA [TECHNIP ENERGIES](#)
Chief Strategy and Sustainability Officer
depuis 2024 [COMEX](#)

Clémentine GAUTHIER-MEDINA [TELEPERFORMANCE](#)
Directrice de la RSE
(SVP, Corporate Social Responsibility)
depuis 2019

Melissa SAINT-FORT [TF1](#)
Directrice RSE Groupe
depuis 2023 [COMEX](#)

Alexandre DESNEUX [TRIGANO](#)
Directeur transition énergétique
depuis 2022

Mickaël NEWTON [UBISOFT](#)
Senior Social Impact Manager
depuis 2024

Jean-Luc DI PAOLA-GALLONI [VALEO](#)
Vice-président des affaires publiques
et développement durable
depuis 2010

Corinne WILLECOMME [VALLOUREC](#)
Corporate VP Sustainable Development,
External Affairs, Tech Regulation
and Collaborative Research
depuis 2021

Laura GALINDO ALFONSO [VALNEVA](#)
Global Head of Sustainability
depuis 2014

Wendy KOOL FOULON [VERALLIA](#)
Group CSR Director & General Counsel
depuis 2022 [COMEX](#)

Eric BOUDON [VICAT](#)
Directeur général adjoint en charge de l'innovation
et l'industrie, Chief Climate Officer
depuis 2020 [COMEX](#)

Manuela RODRIGUEZ [VIRBAC](#)
Directrice de la RSE
depuis 2023

Emmanuel ODIN [VIRIDIEN](#)
Chief Sustainability Officer
depuis 2018 [COMEX](#)

Damien MARCHI [VIVENDI](#)
Executive VP, Corporate Social Responsibility (CSR),
directeur RSE
depuis 2023

Pascale DUBREUIL [VUSIONGROUP](#)
Corporate Sustainability Officer
depuis 2024

Christine ANGLADE [WENDEL](#)
Directrice ESG & communications
depuis 2011 [COMEX](#)

Sébastien MANDRON [WORLDLINE](#)
Directeur RSE
depuis 2014

MÉTIERS DE LA RSE : quelles rémunérations ?

La rémunération moyenne, tous métiers de la RSE confondus, atteint 67 800 euros bruts annuels, selon une étude du cabinet de recrutement Birdeo. Les disparités sont toutefois importantes selon les spécialités.

Combien peut-on espérer être rémunéré en travaillant dans la RSE ? Depuis 10 ans, le cabinet de recrutement Birdeo réalise une étude sur les rémunérations des métiers liés à la RSE. En 2025, l'enquête s'appuie sur plusieurs types de données : l'analyse des salaires des candidats placés par Birdeo et les missions de recrutements qui lui sont confiées ; les études de Birdeo sur les métiers du développement durable et de la RSE ; et une enquête, réalisée auprès d'un peu plus de 500 personnes, sur leur rémunération au 31 décembre 2024.

Globalement, l'année 2024 est marquée par une baisse de 4 % des rémunérations dans le secteur. Baisse qui atteint même 10 % en moyenne en dehors de la région Île-de-France. Cette moyenne cache néanmoins des évolutions contrastées.

En entreprise, les rémunérations évoluent plutôt à la hausse : + 2 % pour les directeurs et directrices RSE, + 6 % pour les managers et les chefs de projet. En revanche, en cabinet de conseil RSE, les rémunérations des consultants et consultantes seniors, des managers et des *partners* connaissent une baisse notable, en particulier en région et au sein des cabinets de petite taille.

+ 23 % en 9 ans

En 2025 le salaire moyen tous postes confondus liés à la RSE atteint 67 800 euros bruts annuels, contre 55 000 euros en 2015, soit

une augmentation de 23 % en neuf ans. Pour Catherine Brennan, directrice générale de Birdeo recrutement, « cette hausse reflète à la fois la professionnalisation des métiers, la rareté des talents et la reconnaissance croissante de leur valeur ajoutée pour les entreprises ».

Le niveau élevé des rémunérations dans ce secteur est tiré par la forte mobilité des collaborateurs, « avec des hausses de salaires pouvant atteindre 20 % lors des transitions », note Catherine Brennan. En 2024, 31 % des répondants indiquent avoir changé de poste dans l'année. En 2021 et 2022, c'était même le cas de 42 % des répondants de l'enquête.

L'évolution varie selon les spécialités. « Certaines spécialités connaissent une envolée spectaculaire des rémunérations : + 92 % pour le climat et le carbone, + 40 % pour l'éco-conception et l'analyse du cycle de vie (ACV), + 27 % pour l'économie circulaire. Le reporting extra-financier s'est rapidement imposé dès 2020 dans une tranche supérieure à 58 000 euros. D'autres domaines, comme la biodiversité ou le Green IT, restent en retrait », explique Catherine Brennan.

Des métiers largement féminisés

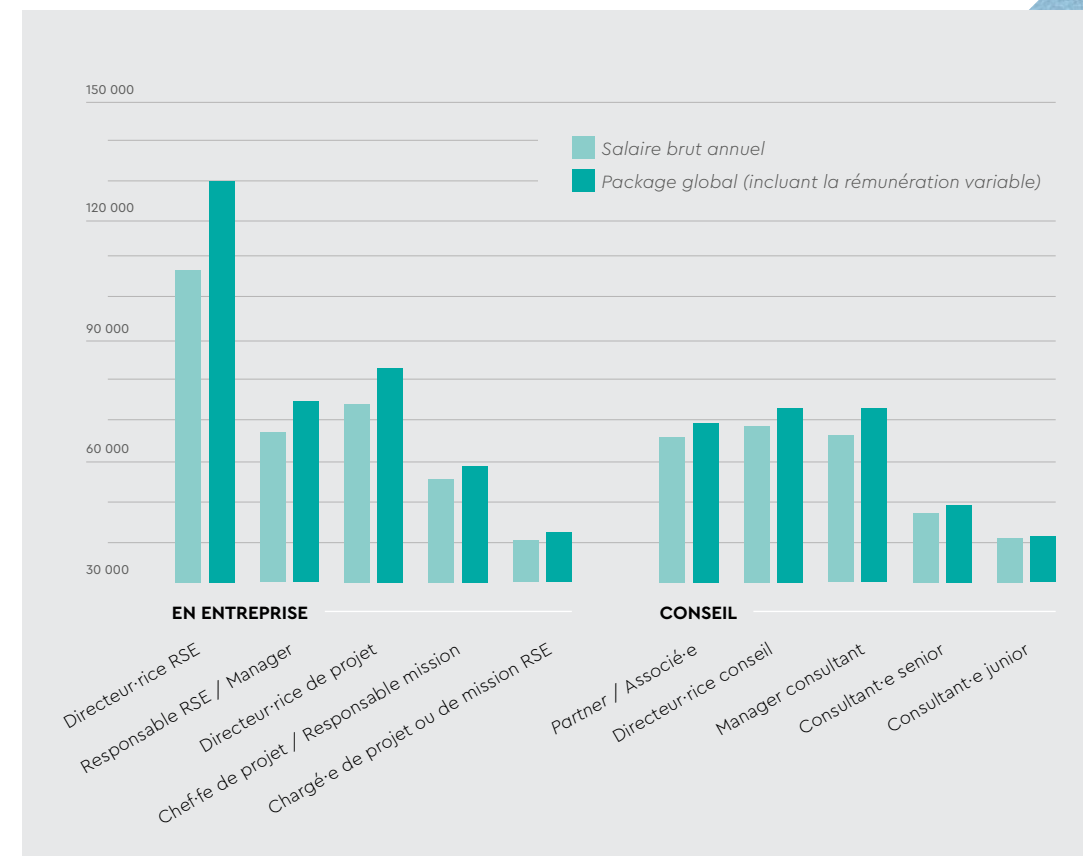
Par ailleurs la RSE reste largement féminisée, avec 70 % des emplois occupés par des femmes. Celles-ci sont surtout présentes sur les postes transverses, tandis que les fonctions techniques attirent davantage les hommes. Ce qui cache des inégalités entre les genres, puisque la rémunération moyenne des femmes

est de 5 % inférieure à celle des hommes sur l'ensemble des métiers de la RSE.

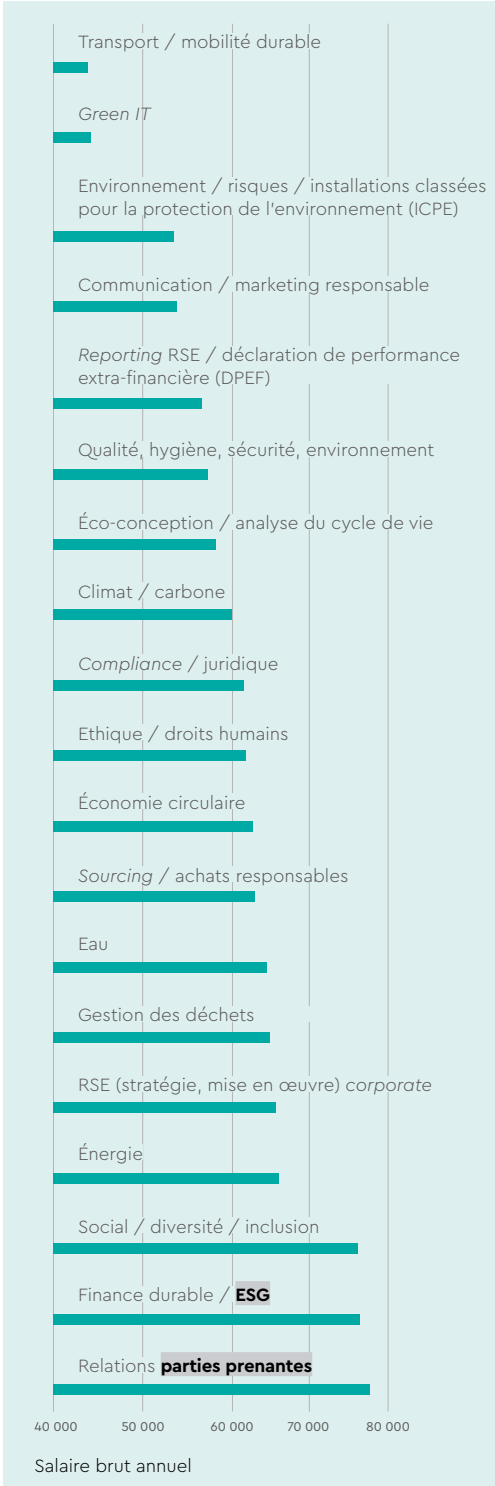
Quant à la répartition géographique des emplois, l'Île-de-France regroupe 70 % des postes officiellement identifiés comme relevant de la RSE, ce qui reflète la concentration des sièges sociaux d'entreprise dans cette région. « Pourtant, sur le terrain, dans les régions, de nombreux collaborateurs font vivre les stratégies RSE, souvent sans reconnaissance formelle dans leurs intitulés », souligne Catherine Brennan. ■

Camille Dorival (Carenews)

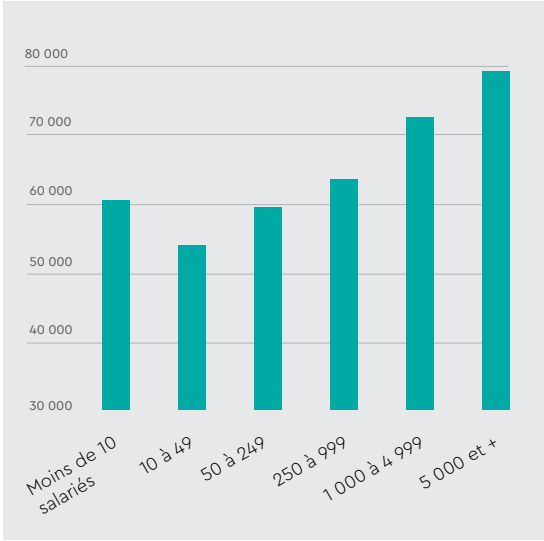
Salaires moyens sur des fonctions liées à la RSE, en entreprise et en cabinet de conseil



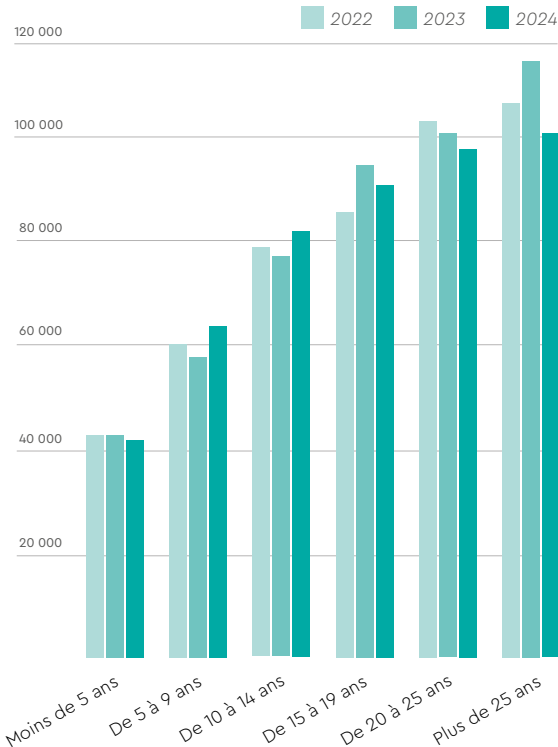
Salaire moyen selon le domaine d'expertise RSE



Salaire moyen selon la taille de l'entreprise



Rémunération moyenne (fixe + variable) selon le nombre d'années d'expérience professionnelle



L'ABCD de la CSRD
pour les PME et ETI

LA CSRD N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FACILE À ÉPELER



Bpifrance a conçu un guide pour rendre enfin accessible le rapport de durabilité aux entreprises qui veulent savoir par où commencer.

Produit avec **hyssop**

DOSSIER

la RSE :

le grand retour en arrière ?



L'année 2025 est marquée par une tendance internationale au *backlash* autour des sujets sociaux et environnementaux. Dans l'Union européenne, la réglementation en matière de RSE tend à reculer sur plusieurs dimensions : détricotage de la directive CSRD sur la durabilité des entreprises, remise en question de la directive CS3D sur le devoir de vigilance et du projet de texte sur les *green claims*...

Ces évolutions déstabilisent les acteurs du secteur. Beaucoup d'entreprises restent malgré tout mobilisées et engagées sur ces questions, d'autant plus que l'attente des consommateurs et des salariés sur ces sujets est forte.

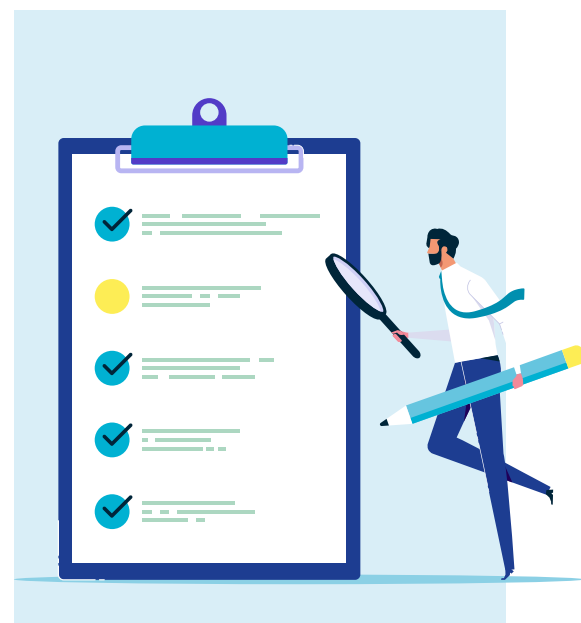
CSRD : RETOUR SUR SON DÉTRICOTAGE

La directive européenne CSRD impose aux entreprises de rendre compte dans un rapport de leur impact sur des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance. La Commission européenne a annoncé sa réforme fin 2024, dans un objectif de simplification. Où en est le processus législatif ? Carenews fait le point.

La **CSRD** (directive sur les rapports de durabilité) occupe depuis plusieurs années les esprits des directions liées à la RSE. Adopté en 2022, ce texte européen prévoit que les entreprises rendent compte dans un rapport de leurs impacts sur la planète et la société et qu'elles expliquent comment les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance affectent leur activité. Un chantier important, qui a débuté avec la publication des premiers rapports dits « de durabilité » des grandes entreprises cette année (voir page 48). À terme, l'obligation doit concerner toutes les entreprises ayant plus de 250 salariés ou un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros ou un bilan supérieur à 25 millions d'euros.

Or, en novembre 2024, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, fait part de son intention de simplifier cette directive. « Les entreprises nous disent que le fardeau réglementaire pèse lourdement sur elles. Trop

de rapports. Trop de chevauchements. Et trop complexe et coûteux à respecter. Nous devons rationaliser nos règles afin de réduire la charge qui pèse sur les entreprises », déclare-t-elle dans un discours au Parlement européen. Le Parti populaire européen (PPE) auquel elle appartient, milite pour réduire les obligations auxquelles font face les entreprises. L'ancien président de la Banque centrale européenne Mario Draghi l'a aussi recommandé à la Commission dans un rapport publié en septembre 2024.



**80 %
des entreprises
qui devaient être
concernées par
la directive dans
le projet initial
pourraient être
exemptés
de la CSRD**

Une bataille d'influence avant la révélation du projet

Plusieurs représentants du gouvernement français, dont le Premier ministre d'alors, Michel Barnier, appellent à une simplification de la CSRD. L'Allemagne et l'Italie plaident aussi pour l'assouplissement de la directive. Des propositions de retours en arrière sur l'écologie suivront, en France et à l'échelle de l'Union européenne, à propos d'autres textes de loi : c'est le début de ce que certains observateurs qualifient de *backlash*, ou retour de bâton.

Une bataille d'influence s'ensuit. Plusieurs grandes entreprises et réseaux se mobilisent pour préserver le texte, en appelant à sa simplification modérée, sans remise en cause de ses principaux objectifs. Les grands syndicats patronaux exigent une simplification plus importante. Des ONG de protection de l'environnement et des droits humains, elles, prennent la défense de la directive.

Le 26 février 2025, la Commission européenne rend public son projet, dans le cadre d'une législation dite « omnibus », qui vise à réformer plusieurs textes. Elle souhaite exempter de l'application de la CSRD 80 % des entreprises qui devaient être concernées par la directive dans le projet initial. Si la proposition est adoptée, seules les entreprises de plus de 1 000 salariés avec un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros devront réaliser un rapport de durabilité. La Commission entend aussi limiter de manière substantielle le nombre d'informations à renseigner et décaler de deux ans les obligations pour les entreprises concernées en 2026 et 2027. Une très large majorité de députés accepte ce report de l'application du texte en avril.

Des ONG attaquent la commission

Le même mois, huit ONG, dont Notre affaire à tous, déposent de leur côté une plainte formelle auprès de la médiatrice européenne, qui « œuvre à la promotion d'une bonne administration à l'échelle de l'Union ». Elles condamnent « le caractère non démocratique,

opaque et précipité du processus par lequel la Commission européenne a élaboré la proposition omnibus ».

« Ce processus a été profondément défectueux, permettant à un petit groupe d'intérêts industriels de prendre le contrôle et de faire pression pour la déréglementation de lois clés sur le développement durable », estiment ces ONG. Elles déplorent le manque d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux de la modification de ces lois, l'absence de larges consultations « pour favoriser des réunions à huis clos dominées par les intérêts de l'industrie pétrolière et gazière » et l'absence d'évaluation de l'alignement de cette proposition avec l'objectif de neutralité climatique de l'Union européenne. Une enquête a été déclenchée à la suite de cette plainte.

Le Parlement se prononcera en octobre

En parallèle, le processus législatif suit son cours. Le Conseil de l'Union européenne, réunissant les représentants des États, s'accorde sur sa position le 23 juin. Il va dans le sens de la Commission, en proposant d'appliquer la directive aux entreprises de plus de 1 000 salariés, mais pousse plus loin en ajoutant un minimum de 450 millions d'euros de chiffre d'affaires. Emmanuel Macron salue l'accord et appelle à « alléger le contenu et la fréquence du reporting ».

Les discussions en séance plénière au Parlement européen doivent avoir lieu fin 2025

Les discussions en séance plénière au Parlement européen doivent avoir lieu fin 2025. Plusieurs commissions ont adopté leur avis sur le sujet : la commission Envi, qui porte sur l'environnement, propose de relever le seuil à 1 750 salariés.

La commission Econ, chargée des affaires économiques, a pour sa part proposé de relever le seuil à 5 000 salariés et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. Elle suggère que les entreprises puissent « omettre certaines informations » dont la divulgation porterait « gravement atteinte à leur position commerciale », à condition « que cette omission ne compromette pas une image juste et équilibrée du développement, des performances et de la position de l'entreprise ou du groupe, ainsi que de l'impact de leurs activités », selon AEF info. ■

Célia Szymczak (Carenews)

Le devoir de vigilance, une obligation européenne également remise en question

L'adoption en mai 2024 de la **CS3D**, directive sur le **devoir de vigilance**, a été précédée par des mois de débats et de longues négociations. Ce texte impose aux entreprises de plus de 1 000 salariés et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires de suivre, prévenir ou réparer les effets négatifs sur les droits humains et la protection de l'environnement de leurs activités, de celles de leurs filiales et de leurs partenaires commerciaux.

Un chantier important pour les grandes entreprises, dont la mise en place n'a pas reçu une adhésion unanime. Pendant le processus législatif, des syndicats patronaux et certains États s'y sont opposés, pointant la charge réglementaire et des risques pour la compétitivité. Au contraire, des ONG de solidarité et de défense de l'environnement ont largement pris la défense du texte.

Les réticences ne se sont pas arrêtées là : seulement quelques mois après son adoption, le texte est remis en question. En novembre 2024, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen annonce son intention de simplifier un certain nombre de mesures concernant les entreprises, dont le devoir de vigilance. Par la suite, en janvier 2025, le ministre de l'Économie français, Éric Lombard, appelle à une « suspension de la CS3D tant qu'elle ne sera pas simplifiée ».

Un mois plus tard, la Commission rend publiques ses propositions concernant le devoir de vigilance : elle recommande notamment de

concentrer les exigences sur les partenaires commerciaux directs et de passer d'une évaluation des impacts annuelle à une évaluation tous les cinq ans. Elle invite aussi à reporter d'un an l'application pour les premières entreprises concernées, les plus grandes. Le Parlement européen accepte cette disposition en avril.

En juin, le Conseil de l'Union européenne propose d'aller plus loin que la Commission et de relever les seuils d'application aux entreprises employant 5 000 personnes et ayant un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros. Il propose aussi de limiter les exigences aux partenaires commerciaux directs et aux « domaines dans lesquels les incidences négatives réelles et potentielles sont plus susceptibles de se produire », sauf en cas « d'informations objectives et vérifiables indiquant la possibilité » de telles incidences au-delà des partenaires commerciaux directs. Par ailleurs, il suggère de passer d'une obligation de mise en œuvre d'un plan de transition climatique à une obligation de lister les actions mises en œuvre.

Cette prise de position a suscité de vives réactions. Le lendemain, une coalition d'ONG dont Les Amis de la terre, Oxfam ou Reclaim finance, qualifient cette position de « stratégie du pire », « [vidant] dramatiquement de son sens l'objet du devoir de vigilance ». De l'autre côté, « des progrès ont été réalisés en matière de simplification, mais des questions clés restent non résolues », avance pour sa part Business Europe, organisation patronale européenne.

La décision finale n'est pas encore jouée puisque, comme pour la CSRD, les discussions du Parlement européen en séance plénière auront lieu fin 2025. Une fois sa position adoptée, des négociations débiteront avec le Conseil pour aboutir au texte final. ■ c.s.

LE PAQUET OMNIBUS DÉBOUSSOLE ET FRAGILISE L'ÉCOSYSTÈME DE LA RSE

Après plusieurs années d'enthousiasme, portées notamment par l'adoption de la directive CSRD en 2022, les acteurs français de la RSE subissent de plein fouet des reculs législatifs et réglementaires. La dépriorisation de leurs sujets provoqués par le premier paquet omnibus, à laquelle s'ajoute la crise économique et le contexte géopolitique, fait poindre des craintes pour leurs missions, leur place au sein des instances dirigeantes des entreprises ou sur le maintien de certains postes. Malgré tout, beaucoup d'experts estiment que ce retour en arrière ne sera que temporaire.

« Les questions de développement durable sont dépriorisées, pas seulement le reporting CSRD. C'est une période trouble, dans laquelle on n'arrive pas à se projeter. C'est décourageant », témoigne une chargée de mission CSRD d'une ETI familiale qui aurait dû publier son rapport de durabilité à partir de 2026.

Pour cette entreprise, comme pour toutes les sociétés de la vague 2, l'entrée en vigueur des obligations de la CSRD a été reportée de deux ans suite à l'adoption de la directive « *Stop the clock* » début avril 2025, dans le cadre du premier paquet omnibus, visant notamment à simplifier la CSRD sur le reporting de durabilité et la CS3D sur le **devoir de vigilance**.

Peur de « mourir d'ennui » ou perdre son poste

Comme d'autres professionnels du secteur, cette spécialiste du reporting fait part de sa

grande déception et de sa peur de « mourir d'ennui », estimant que la vitesse de travail sur le reporting est « passée de 150 km/h à 30 km/h » du jour au lendemain. « Pour une entreprise comme la nôtre, qui n'avait jamais fait de reporting, la CSRD aurait permis de formaliser sa stratégie et de formuler des objectifs à court et moyen termes. C'était aussi un bon levier pour recruter et répondre à des appels d'offres », déplore celle qui évoque désormais la possibilité de voir son poste menacé, puisqu'elle a été recrutée spécifiquement pour mettre en œuvre la CSRD.

Dans d'autres entreprises, ces craintes sont déjà confirmées. Un dirigeant d'une association de l'écosystème de la RSE atteste que le nombre de professionnels qui perdent leur poste se multiplie. « Depuis le début des discussions sur le premier paquet omnibus, il y a un énorme flottement, des postes sont gelés quand d'autres sont carrément supprimés, y compris au sein de grandes entreprises. »

« Des postes sont gelés quand d'autres sont carrément supprimés »

« Certains ont peur de perdre leur emploi et nous demandent de l'aide pour convaincre la direction de ne pas abandonner le projet. Il y a des groupes avec des filiales qui n'avaient pas commencé le travail où des salariés ont déjà été licenciés ou réorientés », abonde Matthieu Dary, du cabinet de Gaulle Fleurance, spécialisé dans le droit des affaires et dont la clientèle est essentiellement constituée de sociétés de la deuxième vague. Il observe deux types de réaction chez les entreprises : le soulagement ou l'inquiétude. « Pour beaucoup, le sujet est devenu épidermique, symbole de la complexité réglementaire de l'Union européenne (UE). L'omnibus est aussi un prétexte pour réduire le travail sur la RSE. Pour la première vague qui a déjà publié, cela ne change rien, mais pour les autres, le report crée un sentiment d'injustice et de concurrence déloyale. »

Un écosystème qui s'effondre

Matthieu Dary signale également un « impact considérable » dans les cabinets d'audit et de conseil qui ont « recruté massivement pour répondre aux besoins de la deuxième vague, et qui vont devoir se réorganiser, alors que les appels d'offres des entreprises ont soudainement été suspendus ». « C'est tout un écosystème d'acteurs construit en deux ans qui s'effondre. Certains cabinets ou éditeurs ont licencié, d'autres ont déposé le bilan, les formations ne remplissent plus, les "big four" ne recrutent plus. Ce n'est pas que l'effervescence autour de la CSRD mais l'engouement général des grands groupes, même pour les initiatives innovantes telles que SBTi et SBTN, qui est pour le moment retombé », complète Sylvain Boucherand, directeur général du cabinet de conseil BL Évolution.

Pour ce dernier, la situation est d'abord liée à la crise économique et au contexte géopolitique. « Le marché du conseil subissait une régression depuis la mi-2024, avant même le backlash

« C'est tout un écosystème d'acteurs construit en deux ans qui s'effondre »

américain et l'omnibus. Et pas seulement en RSE mais dans tous les secteurs. » Aujourd'hui, l'environnement est devenu « l'ennemi commun, cause de tous les problèmes, car c'est une cible facile ». « Plus personne ne porte actuellement un discours volontariste car c'est presque devenu mal vu, d'autant que le CAC 40 fait une partie de son chiffre aux États-Unis. Le sujet est à ce stade sorti des radars et redevient un sujet d'experts, peu audible », pointe le dirigeant.

Jérémie Joos, associé en charge du reporting ESG pour le cabinet de conseil KPMG, évoque aussi le « contexte macroéconomique très incertain » qui pèse sur les entreprises. « Aujourd'hui, l'équation s'est complexifiée et toute dépense est pesée, quel que soit le sujet. Cela vaut donc également pour le reporting », observe l'expert.

À cela s'ajoute une absence de portage politique des sujets RSE qui « depuis la publication du rapport Draghi sont perçus, en France comme en Europe, comme étant la cause du manque de compétitivité de l'Union européenne », déplore un ancien collaborateur ministériel. « Cibler le reporting permet de trouver un bouc émissaire sans se poser les véritables raisons de notre manque de compétitivité comme le prix de l'énergie », ajoute cet observateur.

Démotivation et défiance

Ce ralentissement représente un coup dur pour les équipes RSE qui passent « d'une position stratégique avec accès à la direction à des budgets resserrés qui ne laissent plus de place pour les projets RSE sauf s'ils rapportent des ventes à court terme », remarque-t-il encore. Pierre-Yves Burlot, président d'Orée et directeur développement durable (DDD) de Séché Environnement, n'hésite pas à parler d'une « forme de blues des DDD ».

Un autre mouvement explique également cette perplexité : « Progressivement, les sujets de

reporting deviennent normatifs et réglementaires et sortent des giron du développement durable, souvent pour passer dans le giron financier. Dans les cas les plus extrêmes, il ne reste alors plus que des sujets volontaires comme le plaidoyer ou l'animation... davantage soumis à des arbitrages budgétaires et donc plus facilement diminuables. »

Le directeur du développement durable d'une grande ETI relate une discussion avec son dirigeant durant laquelle ce dernier lui aurait indiqué que « les sujets environnementaux ne seraient plus prioritaires pendant au moins les quatre années à venir », tout en précisant que l'entreprise n'allait pas arrêter d'investir sur le sujet « de manière à pouvoir être prête lors de la reprise ».

En plus de cette démotivation, s'est parfois installée une « défiance » entre les équipes RSE et les dirigeants. Les seconds reprochant aux premiers de s'être « trop laissés faire » sur la CSRD, observe une source proche de Bercy. « On retrouve cette même défiance au niveau politique, le gouvernement accusant les techniciens de les avoir menés dans une impasse... Avec cette reprise de contrôle par des gens qui ne connaissent pas les sujets, on se retrouve avec des réglementations mal ficelées comme l'omnibus. »

« Révélateur de la réelle ambition »

Malgré tout Matthieu Dary se veut optimiste : « ce changement de cap est l'occasion de se recentrer et investir dans la modification du modèle économique, au lieu de se perdre dans le reporting », considère-t-il. « Les entreprises de la première vague qui travaillent avec les deuxième et troisième auront un rôle moteur. »

Une perspective partagée par Jérémie Joos. « De nombreuses entreprises considèrent que la transparence ESG va devenir un facteur de compétitivité hors prix essentiel. Cela leur permet de fiabiliser la relation avec leur donneur

d'ordre », assure l'expert. Résultat : la majorité des clients de son cabinet vont publier leur reporting de CSRD même s'ils sont concernés par le décalage proposé par la directive « Stop the clock ». Thomas Guyot, directeur de la stratégie du fournisseur de logiciel Tennaxia, est, lui, beaucoup plus alarmiste, évoquant une « hécatombe parmi les entreprises entre 250 et 1 000 salariés » : « Nos premières observations font état d'un très gros ralentissement sur cette catégorie d'entreprise. À peine 1 % d'entre elles va faire le reporting CSRD de manière volontaire », affirme-t-il.

Pour les acteurs interrogés par AEF info, la crise actuelle sera « un véritable révélateur de la réelle ambition des entreprises avec d'un côté celles pour qui c'est un sujet central et qui vont continuer d'avancer, et les autres pour qui la RSE n'était que du **greenwashing** et qui vont mettre le sujet en pause ». « Ceux qui survivront seront ceux qui ont un vrai savoir-faire sur la stratégie et pas seulement sur le reporting. »

« C'est cyclique »

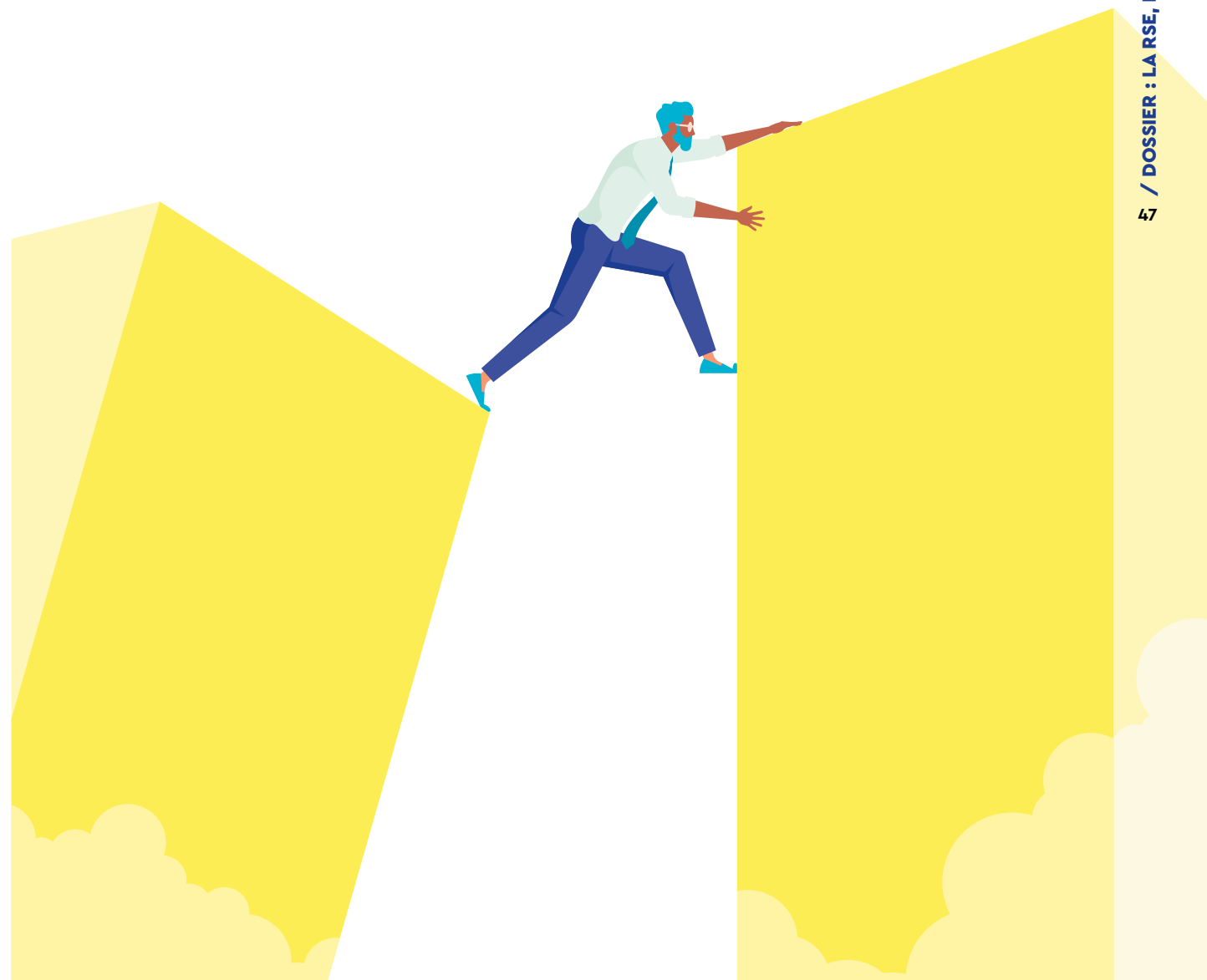
« Chez Elis, cela ne changera rien à notre façon de travailler car la CSRD n'a jamais été une raison d'agir pour avancer », assure Claire Bottineau, directrice RSE de cette entreprise de l'économie circulaire de la première vague. Son équipe est d'ailleurs sur le point de s'agrandir car si la « bulle » CSRD a finalement éclaté, faisant pas mal de dégâts, « la CSRD n'est pas la RSE », souligne-t-elle. Pour l'experte, le « reporting extra-financier va donc continuer car il est demandé par tout un tas d'acteurs ». « La différence est que les responsables RSE, qui pouvaient utiliser la réglementation pour faire bouger les lignes, vont maintenant devoir utiliser d'autres leviers, comme rendre le sujet désirable pour poursuivre l'engagement ».

Malgré ce ralentissement, Caroline Renoux, fondatrice du cabinet de recrutement Birdeo,

reste confiante. « Avant ces trois ans d'euphorie, nous étions habitués à ce que la RSE ne soit pas prioritaire, nous allons reprendre notre bâton de pèlerin. D'ailleurs, ce n'est pas non plus un retour en arrière, la prise de conscience est là, les administrateurs des entreprises s'y intéressent et la décarbonation, notamment, continue ». Un constat que dresse également Claire Bottineau : « C'est cyclique. Pendant 20 ans, la RSE s'est énormément développée, aujourd'hui, cela retombe un peu. Mais à moyen long terme, les sujets restent là. » ■

Adeline Haverland et Sabrina Dourlens (AEF info)

« Le reporting extra-financier va continuer car il est demandé par tout un tas d'acteurs »



RÉUSSITES, INSUFFISANCES, PLACE DE LA RSE... QUEL BILAN POUR LES PREMIERS RAPPORTS DE DURABILITÉ DES ENTREPRISES ?

Les cabinets BL évolution et KPMG ont étudié les rapports de durabilité publiés par des dizaines de grandes entreprises françaises dans le cadre de la directive européenne CSRD. Quelles sont les avancées et les imperfections ? Retour sur les conclusions des études.

Votée en 2022, la directive européenne sur les rapports de durabilité (CSRD) impose aux entreprises de rendre compte dans un rapport de leur impact sur des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance, ainsi que de l'impact de ces enjeux sur leur activité. Elles procèdent ainsi à une analyse dite de **double matérialité**.

Les premières entreprises concernées, les grandes entreprises cotées de plus de 500 salariés, 50 millions d'euros de chiffre d'affaires ou 25 millions d'euros de bilan, ont dû publier leur rapport cette année. « Le bilan est globalement positif, le reporting est d'un plutôt bon niveau. L'analyse de double matérialité est perfectible, mais elle est maîtrisée et fonctionne », résume Ghislain Boyer, associé au cabinet d'audit et de conseil KPMG. « L'exercice a été plutôt bien compris, malgré une certaine hétérogénéité dans la manière dont il a été mené selon les secteurs et au sein des secteurs », précise Sylvain Boucherand, président-directeur général du cabinet de conseil BL évolution.

La biodiversité, moins bien analysée

KPMG a publié en avril 2025 une étude portant sur les rapports de durabilité de 51 entreprises françaises, dans 14 secteurs d'activité différents. Des sujets comme l'égalité de traitement, les conditions et le droit du travail ou la corruption sont largement considérés comme « matériels », c'est-à-dire ayant un impact sur la performance de l'entreprise ou étant affectés par son activité. En revanche, des thèmes associés à la biodiversité et à la protection des écosystèmes, ainsi qu'à la pollution sont en général peu cités comme matériels. Par exemple, seules 26 % des entreprises considèrent l'impact et les dépendances sur les services rendus par les écosystèmes comme matériels. 24 % voient l'impact sur l'état des espèces comme matériel.

« Les impacts sont difficiles à quantifier en matière de biodiversité et de pollutions, parce qu'ils sont très locaux et le contexte peut varier avec les géographies », explique Ghislain Boyer. « De la même manière, les entreprises rencontrent des difficultés à quantifier leur impact

sur la consommation d'eau », ajoute-t-il. Selon lui, il est notamment compliqué de mesurer correctement l'effet du pompage dans les nappes phréatiques par les entreprises, autorisé par la loi « selon un cadre strict ».

Les constats sont proches chez BL évolution. Le cabinet a également publié une étude en avril

2025, portant sur 85 grandes entreprises françaises de secteurs divers : par rapport aux thèmes liés aux travailleurs de l'entreprise et à ceux de la chaîne de valeur, par exemple, l'eau, les pollutions et la biodiversité sont moins souvent considérées comme matérielles. Quand la biodiversité est désignée comme matérielle, les entreprises peuvent réaliser un plan de transition afin de détailler les actions qu'elles comptent mettre en œuvre pour réduire leur impact. Or, moins d'un quart des entreprises en ont réalisé un. Et lorsqu'il existe, ce plan reste « marginal », regrette Sylvain Boucherand. « Cela s'explique par le niveau de maturité des entreprises sur ces sujets », considère-t-il. « Le discours sur la nécessité de protéger la biodiversité est plus récent que celui sur le climat », avance le spécialiste.

Des plans de transition manquant d'objectifs chiffrés

La totalité des entreprises étudiées par BL évolution et la quasi-totalité de celles étudiées par KPMG considèrent en effet le climat comme matériel. Dans les deux cas, 8 entreprises étudiées sur 10 publient un plan de transition climat : celui-ci détaille comment elles comptent atteindre des objectifs d'atté-

« Les impacts des entreprises sont difficiles à quantifier en matière de biodiversité et de pollution »

nuation du changement climatique compatibles avec les objectifs internationaux. Elles doivent notamment rendre compte des leviers actionnés pour les atteindre et des moyens associés.

Pour autant, selon KPMG, seule la moitié des plans de transition est jugée conforme. « Les plans de transition sont la plupart du temps bien construits. Mais il faut pouvoir les mesurer avec des éléments comptables, les moyens investis par exemple. Cela n'est pas suffisamment documenté », explique Ghislain Boyer.

Pour BL évolution, seules 28 % des entreprises analysées ont détaillé un plan de transition « qui semble pouvoir atteindre les objectifs de réduction fixés ». De plus, pour 39 % des entreprises, tous les types d'émissions (**scope 1, 2 et 3**) ne sont pas pris en compte de manière complète. 8 % des entreprises ne publient pas de trajectoire de réduction pour le **scope 3**. « Cela est assez surprenant pour des entreprises de taille mondiale », pointe Sylvain Boucherand.

BL évolution souligne aussi l'implication insuffisante des entreprises sur la question de l'adaptation au changement climatique. « Cela demande un sursaut, les risques climatiques n'arrivent pas en 2050, ils sont parfois tout à fait réels à court terme. C'est une question de survie pour l'entreprise », rappelle le PDG du cabinet.

BL évolution souligne l'implication insuffisante des entreprises sur l'adaptation au changement climatique

Une méconnaissance des chaînes de valeur

Pour réaliser ce rapport, la quasi-totalité (94 %) des entreprises analysées par BL évolution a procédé à une consultation de la direction et des salariés, les **parties prenantes** internes. « Il reste un point de progrès : il faut entrer dans des dialogues plus stratégiques, et cela suppose aussi que ces parties prenantes soient en capacité de répondre aux attentes, ce qui n'est pas toujours évident », souligne Sylvain Boucherand.

En revanche, seules 67 % des entreprises disent avoir consulté les parties prenantes externes : les fournisseurs et partenaires, les clients, les investisseurs ou la société civile par exemple. « Cela peut peut-être être amélioré », indique Sylvain Boucherand. À ce sujet, la CSRD a révélé la « moindre maîtrise par les entreprises de leur chaîne de valeur dans sa profondeur », indique Ghislain Boyer : la collecte des informations a été la principale difficulté rencontrée dans le processus lié à la CSRD, aux yeux de 63 % des entreprises interrogées par KPMG.

Selon Ghislain Boyer, les propositions de réforme en cours de la CSRD vont « plus loin » que les demandes de simplification réellement formulées par les entreprises. Si certaines exigences peuvent d'après lui utilement être supprimées ou allégées, cela ne doit pas être le cas de la majorité des informations demandées, « au risque de vider le texte de ses objectifs ».



Les entreprises de moins grande taille vont-elles s'engager ?

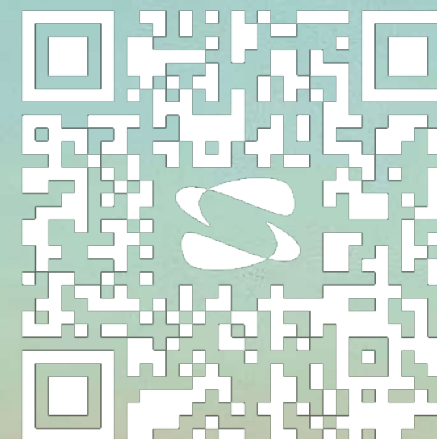
Pour les deux experts, l'exercice a un intérêt indéniable. « C'est une boussole stratégique pour la durabilité », martèle Ghislain Boyer. « Il a facilité, voire forcé, le dialogue entre les différentes directions : la direction générale, la finance, les ressources humaines avec la RSE », affirme Sylvain Boucherand. « Les sujets de la RSE ont été placés au centre de l'entreprise, de façon opérationnelle et en s'appuyant sur des risques précisément identifiés », continue-t-il.

Ghislain Boyer voit même la direction RSE comme la « gagnante de la CSRD ». « Elle a été revalorisée en se trouvant au centre des projets, il a été démontré dans certains cas qu'elle manquait de moyens et elle a été incitée à monter en compétences », appuie-t-il. « Il faut désormais que les entreprises se saisissent de ces sujets en mettant en œuvre des plans d'actions opérationnels, qu'elles prennent des décisions stratégiques et transforment le modèle », indique Sylvain Boucherand.

La réforme met-elle un coup de frein à cette dynamique ? « Une très grande majorité d'entreprises fixent par écrit des axes de progrès dans leur rapport. Très peu d'acteurs disent qu'ils vont faire moins cette année », témoigne Ghislain Boyer. Les travaux d'audit et de conseil de KPMG ont redémarré. En revanche, parmi les entreprises qui devaient initialement publier leur rapport en 2026, « celles qui continuent à avancer sont peu nombreuses ». Pour celles-ci, l'obligation de publication est reportée de deux ans, le temps pour les institutions européennes de procéder à la réforme. Ce qui aura des conséquences très probables sur les pratiques des entreprises en matière de durabilité. ■

Célia Szymczak (Carenews)

IA & ENVIRONNEMENT: SORTIR DU BROUILLARD INFORMATIONNEL



Scannez-moi.

L'impact de l'IA occupe **moins de 1%**
de la conversation mondiale
sur les réseaux sociaux

The world is how we shape it.*

ENTRETIEN

DENIS MAILLARD FONDATION JEAN JAURÈS



« Le capitalisme sera vert avant d'être juste »

Dans la note « *La RSE, ça dégage* » publiée par la Fondation Jean Jaurès en avril 2025, Denis Maillard revient sur les grands moments qui ont marqué l'histoire de la RSE en France. Ces fondations sont, selon lui, suffisamment solides pour éviter que la période de *backlash* actuelle ne se traduise pas un véritable retour en arrière.

Quels sont les fondements de la RSE en France ?

Denis Maillard : La RSE française est, pour moi, marquée par trois moments principaux. D'abord, dans la période post-1968, il y a le discours d'Antoine Riboud devant les assises du CNPF en 1972 qui pose les bases de l'engagement des entreprises comme on l'entend aujourd'hui. Ce discours lance l'idée d'une double dimension à la fois économique dans un monde fini et sociale. De cette manière, le discours d'Antoine Riboud s'inscrit dans l'esprit du rapport Meadows sur les limites de la croissance et instaure aussi l'idée que l'entreprise a une responsabilité vis-à-vis de ses salariés.

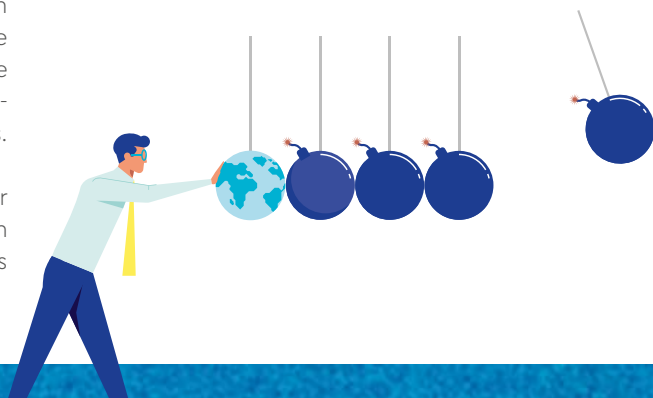
Il y a un deuxième moment important à la fin des années 1980 et au début des années 1990 où la question de la diversité et de l'inclusion tend à s'imposer ; c'est ce que j'ai appelé le « social par l'extérieur » de l'entreprise sur fond de chômage de masse et de multiplication des tensions identitaires dans les sociétés occidentales.

Enfin, un troisième moment que l'on peut situer à la fin des années 2010 avec les marches en faveur du climat, le mouvement des gilets jaunes

et la loi Pacte. Ces trois événements, quasiment concomitants, illustrent une urgence nouvelle pour les entreprises, celle d'articuler, comme le proposait Antoine Riboud, la question sociale et la transition environnementale.

Ces fondations sont-elles assez solides pour résister au *backlash* actuel ?

Denis Maillard : Oui, je suis enclin à le croire. À ce titre, ce qui se passe aux États-Unis actuellement est plus un révélateur du désarroi des entreprises vis-à-vis de leurs responsabilités que le déclencheur. Malgré ce *backlash*, l'engagement dans la transition écologique et sociale est en cours. Je ne crois pas qu'il puisse être réversible. Les entreprises françaises sont d'ailleurs particulièrement engagées dans cette voie.



Certes, chez certaines d'entre elles, on observera peut-être un ralentissement mais cela ne sera que momentané. Toutefois, malheureusement, je crois que le capitalisme sera vert avant d'être juste. Sur la question sociale, celle du travail notamment, il y a encore des efforts à faire.

« Malgré le *backlash*, l'engagement dans la transition écologique et sociale est en cours »

Vous évoquez le discours d'Antoine Riboud. En 1972, il avait suscité l'ire du CNPF, l'ancêtre du Medef. Aujourd'hui, quel est le regard du patronat sur la transition environnementale et sociale ?

Denis Maillard : Les prises de position sur la question **CSRD** sont une bonne illustration de la complexité du sujet pour les représentants des entreprises. Elles permettent de mettre à jour plusieurs types de réaction. D'un côté, il y a la position officielle du patronat, à travers la voix du Medef, qui dit que la norme coûte cher, qu'elle impose plus de bureaucratie, etc. Cette opinion s'appuie sur les témoignages d'entreprises pour lesquelles l'engagement n'a pas vraiment de sens. Concrètement, ce sont des sociétés dans lesquelles le déploiement de la CSRD n'a pas été piloté ni stratégiquement ni politiquement par la direction générale... et pour lesquelles le texte représente juste un *reporting* supplémentaire. Et on comprend qu'il n'ait aucun sens.

Mais de l'autre côté du spectre, on voit des grands groupes qui sont en capacité de jouer le jeu de la CSRD et qui considèrent qu'elles ont plutôt intérêt à s'engager. Cette position est portée également par des entreprises qui sont, en général, pionnières sur le sujet et que l'on peut retrouver au sein du Mouvement Impact France, par exemple. Il y a donc une hétérogénéité des positions.

Comment les syndicats, de leur côté, s'emparent des sujets de RSE ?

Denis Maillard : Les syndicats ont mis plus de temps à s'emparer du sujet mais les choses bougent. La nouvelle génération de dirigeants,

notamment les dirigeantes de la CFDT et de la CGT, est plus en pointe sur le sujet. On voit par ailleurs émerger des structures alternatives comme Les Collectifs ou des éco-syndicats tel que le Printemps écologique. Mais au fond il

faut reconnaître que la RSE n'est pas encore un sujet pris à bras-le-corps dans les instances de négociations au sein de l'entreprise. Malgré la loi « climat et résilience », le sujet reste, par exemple, relativement absent des comités sociaux et économiques (CSE). Il en est de même des négociations annuelles obligatoires.

La transition environnementale reste un thème de direction RSE, voire de direction générale, plutôt qu'un objet de dialogue social. Pour que cela évolue, il faudrait voir naître de véritables « accords climat » ou des « accords verts », qui à l'image des accords sociaux, seraient vraiment structurants pour les entreprises. Cela pourrait, par exemple, être un accord dans lequel les organisations syndicales et les employeurs réussissent à se mettre d'accord pour dire « *on change notre mode de production, donc notre organisation du travail, pour être plus durable et toujours performants* » ou « *on adapte nos outils* ». Aujourd'hui, on est très loin d'y parvenir. Mais on y arrivera forcément.

Cela fait-il partie, selon vous, des attentes que les salariés ont vis-à-vis de l'entreprise aujourd'hui ?

Denis Maillard : L'attente des salariés, c'est que l'entreprise prenne ses responsabilités. Mais dans l'ordre qui est le sien, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas empiéter sur le rôle de l'État tout en protégeant ses collaborateurs, en répondant à leurs besoins. Une récente étude de Roman Baudin Le Gars pour la Fondation Jean Jaurès, l'agence The Arcane et Cluster 17 sur le sujet montre également que si les salariés français jugent important que l'entreprise s'occupe des sujets comme l'égalité entre les femmes et les hommes, la transition écologique, ils pensent aussi, en

majorité, qu'actuellement, elles ne sont pas au rendez-vous de leurs attentes immédiates, plus sociales.

Quelles conclusions tirez-vous de cette observation ?

Denis Maillard : C'est assez simple, cela veut dire que les entreprises n'ont pas réussi à convaincre. Pourtant, elles restent très importantes dans la société. Lorsqu'on questionne les Français sur les institutions dans lesquelles ils ont le plus confiance, l'entreprise arrive derrière l'armée, mais devant l'école et les associations. Il y a une solidité de l'institution entreprise mais en même temps une grande lucidité face à la manière dont elle fonctionne réellement, avec l'exigence de dégager du profit pour les actionnaires et les dirigeants, etc.

Ce paradoxe interroge sur l'efficacité des discours autour de l'entreprise inclusive, de l'entreprise bienveillante, de l'entreprise responsable. Aujourd'hui, les salariés disent : « *il faut que vous nous montriez que vous respectez vraiment vos slogans* ». ■

Propos recueillis par Adeline Haverland. (AEF info)

« Les entreprises n'ont pas réussi à convaincre sur la RSE »



AEF info Développement durable

Le média de référence des professionnels de la RSE depuis plus de 15 ans



Suivez toute l'actualité professionnelle de la RSE

Et découvrez le fil d'information **Data RSE** : une offre inédite, alliant **expertise journalistique** et **analyse statistique**, pour décrypter les enjeux ESG.



Veille France, Europe & international



Réception par email personnalisable



Information fiable, neutre et réactive



Accessible via web et mobile

L'agence de presse AEF info c'est

80

journalistes spécialisés permanents

25 000

lecteurs

2 500

organisations abonnées

25 000

dépêches par an

97 %

d'abonnements reconduits par an





l'actualité DE LA RSE



Malgré la tendance mondiale au *backlash*, la plupart des entreprises restent convaincues de l'importance de se préoccuper de leur impact social et environnemental. Cela se traduit par des politiques de responsabilité sociétale qui peuvent avoir plusieurs dimensions : bilan carbone, protection de la biodiversité, mesures favorisant la diversité des profils recrutés, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, soutien à des associations d'intérêt général par le mécénat, etc.

Les rédactions de Carenews et d'AEF info décryptent pour vous les grandes tendances actuelles des politiques RSE et de développement durable.

ENTRETIEN

LE GROUPE LA POSTE AGIT EN ENTREPRISE DURABLEMENT RENTABLE ET RESPONSABLE



Stéphanie Dupuy-Lyon Rosana Techima Salsano

À l'heure du *backlash* écologique et de la remise en cause d'un objectif de réchauffement limité à +1,5 °C, le groupe La Poste et ses filiales, dont fait partie CNP Assurances, maintiennent leurs engagements en faveur de la transition climatique. Les explications de Stéphanie Dupuy-Lyon, directrice de l'engagement sociétal du groupe La Poste, et de Rosana Techima Salsano, directrice de la durabilité Groupe de CNP Assurances.

Le *backlash* écologique observé depuis quelques mois a-t-il un impact sur votre détermination à agir ?

Stéphanie Dupuy-Lyon : Nous sommes historiquement engagés et notre ADN a toujours été celui de l'impact et de la responsabilité. Nous avons d'ailleurs adopté la qualité d'entreprise à mission en 2021 et modifié nos statuts. Nous avons utilisé la **CSRD** comme un appui stratégique pour continuer à prioriser et progresser en matière de performance extra financière au service de la performance globale du groupe. Le *backlash* ne remet en cause ni nos engagements ni notre ambition de développement rentable et responsable dans tous les métiers du groupe.

Rosana Techima Salsano : En ce qui concerne CNP Assurances, notre action pour une société inclusive et durable est inscrite dans notre raison

d'être. Nous n'allons pas diminuer l'intensité de notre engagement, qui est une source d'innovations et de différenciation. Aujourd'hui, la RSE constitue un critère essentiel dans nos choix d'investissement. Il ne s'agit pas de choisir entre le rendement et l'impact, mais de les conjuguer en permanence pour financer les transitions et influencer les pratiques des entreprises. La RSE renforce la cohésion, l'attractivité et la performance de l'entreprise.

Comment réagissez-vous au fait que l'objectif de contenir le réchauffement climatique en dessous de +1,5 °C ne sera pas tenu ?

Stéphanie Dupuy-Lyon : La décarbonation est une démarche que le groupe La Poste a initiée depuis plus de quinze ans de manière assez pionnière. D'abord en électrifiant sa flotte, puis en décarbonant progressivement son parc immobilier, et en accompagnant ses parte-

naires et fournisseurs, notamment logistiques, dans leur décarbonation. Dès 2019, nous avons pris nos premiers engagements SBTi. Depuis 2024, nous avons une trajectoire à l'échelle du groupe. Elle prévoit d'ici à 2030 une réduction de 43,6 % des émissions de gaz à effet de serre de nos activités par rapport à 2021, de 25 % des émissions en amont et en aval de nos activités, et un engagement Net Zéro. Cette trajectoire est alignée avec l'Accord de Paris. Si tout le monde faisait comme nous, l'ambition à 1,5° pourrait être tenue. C'est un véritable engagement ; c'est difficile, mais nous montrons que c'est possible. Notre politique climat a toutefois deux jambes : celle de l'atténuation et celle de l'adaptation. Pour cette dernière, le groupe travaille sur la base d'un scénario à +4° et est en train de formaliser un plan d'adaptation. Enfin, nous avons innové en mettant en place dès 2024 un budget carbone, établi en euro et en GES (gaz à effet de serre), et cette année nous allons y adosser un budget adaptation.

« Nous avons innové en mettant en place dès 2024 un budget carbone »

Rosana Techima Salsano : CNP Assurances fait preuve de lucidité et de détermination. Le constat scientifique est clair : l'objectif de +1,5 °C s'éloigne. Mais cela ne remet pas en cause notre engagement, bien au contraire. Nous sommes partie prenante de Net-Zero Asset Owner Alliance (NZAOA) et nous affichons des engagements clairs pour la décarbonation de nos portefeuilles d'investissements et de notre fonctionnement interne. Ces engagements sont très concrets et font l'objet d'un pilotage trimestriel applicable à l'ensemble de nos activités. En 2024, nous avons par exemple déjà dépassé notre objectif de réduire de 53 % l'empreinte carbone de notre portefeuille d'investissement détenu en direct avant fin 2029 par rapport à 2019.

Quels sont les effets du changement climatique sur vos activités et quelles actions concrètes menez-vous en matière d'adaptation ?

Stéphanie Dupuy-Lyon : En 2024, le monde a connu au moins 150 événements climatiques extrêmes. Et 2025 s'annonce tout aussi critique. Cela a des conséquences sur nos activités. Le groupe La Poste est particulièrement exposé du fait l'étendue de ses implantations, plus de 11 000 sites en France une présence importante à l'international, le volume de ses actifs et la nature de ses activités. Les épisodes d'inondations en France ont perturbé le travail de nos facteurs. Les pluies diluviennes en Espagne en 2024, le cyclone Chido à Mayotte ont provoqué la destruction de bureaux de poste et de plateformes logistiques. Lors des épisodes de canicule, des températures de 50 degrés ont été enregistrées dans les camions. Il s'agit donc non seulement de destruction d'actifs immobiliers, mais aussi d'une désorganisation temporaire de notre activité et des conditions de travail compliquées pour les postiers et postières. Nous testons des solutions très concrètes : toits végétalisés ou blancs, textiles adaptés, isolation accrue des remorques de camions, etc. En lien avec les collectivités locales, nous mettons aussi en place des services et une présence des facteurs auprès des populations éloignées, âgées et/ou dépendantes en cas d'événement climatique exceptionnel.

Rosana Techima Salsano : L'impact sur nos activités est direct, à travers l'augmentation de la sinistralité pour nos clients et la prise en compte des risques sur nos portefeuilles d'investissements. Nous accompagnons nos assurés : en 2024, lors des inondations à Rio Grande Do Sul, au Brésil, par exemple, nous avons mis en place une « war room » afin d'accélérer les indemnisations. Nous proposons aux entreprises dans lesquelles nous investissons d'améliorer leurs plans d'action en matière de transition écologique. Depuis de nombreuses années, CNP Assurances tient également compte de ces

EN COLLABORATION AVEC LE GROUPE LA POSTE

risques dans ses investissements immobiliers et a lancé un plan de renforcement de la résilience sur plus de 200 actifs.

Faut-il faire un arbitrage entre atténuation et adaptation ?

Rosana Techima Salsano : Il ne s'agit pas de choisir. Atténuer sans s'adapter, c'est ignorer l'impact déjà présent. S'adapter sans atténuer, c'est accepter une aggravation future. Notre stratégie intègre pleinement ces deux dimensions. Notre politique d'investissement exclut par exemple les entreprises qui développent de nouveaux projets fossiles pour renforcer le financement de structures vertes et résilientes. Cette politique d'exclusion nous permet de réduire notre dépendance énergétique dans un contexte géopolitique appelant à renforcer la souveraineté européenne.

« Atténuer sans s'adapter, c'est ignorer l'impact déjà présent »

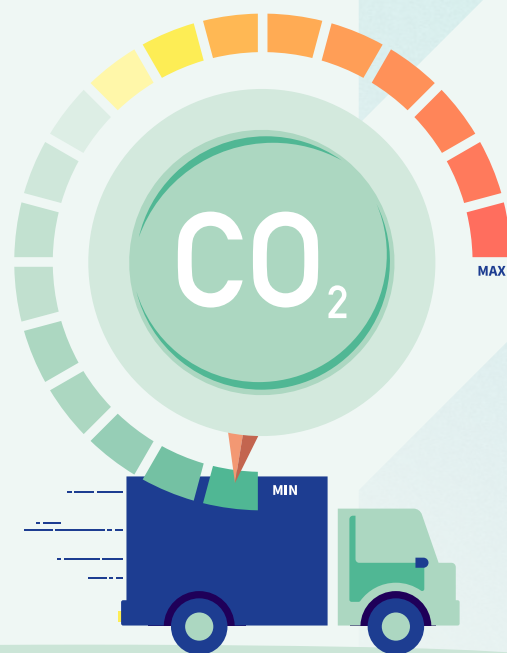
Stéphanie Dupuy-Lyon : Chaque tonne de CO₂ qui n'est pas émise rend le plan d'adaptation plus solide. Notre Plan Moyen Terme stratégique, qui guide le développement économique de l'ensemble du groupe, a intégré pour la première fois un Plan Moyen Terme Climat. Notre trajectoire financière est adossée à une trajectoire climatique. Certains leviers d'adaptation sont aussi des leviers d'atténuation. C'est le cas de la rénovation énergétique en matière d'immobilier, ou encore de la création d'îlots de fraîcheur autour de nos sites.

Et demain ?

Rosana Techima Salsano : Nos défis convergent vers un même objectif : être toujours plus utiles à la société, à la planète, à nos collaborateurs et à toutes nos **parties prenantes**. Pour CNP Assu-

rances, cela signifie réaffirmer l'utilité sociétale de l'assurance via l'inclusion et l'innovation responsable. C'est aussi piloter les transformations réglementaires avec rigueur et agilité. C'est enfin mobiliser nos collaborateurs pour faire de la durabilité un levier d'innovation, d'attractivité et de performance. La durabilité aide l'entreprise à être plus rentable et plus utile.

Stéphanie Dupuy-Lyon : L'ensemble du groupe La Poste est aligné sur ce point. Le groupe incarne un modèle d'entreprise à impact. Nous voulons démontrer que rentabilité et responsabilité peuvent être étroitement liées, pour tous nos métiers – banque, assurances, logistique, services de proximité, digital – et avec une présence à l'international. Le grand défi reste celui du climat, sur lequel il ne faut pas dévier pour préserver l'avenir de l'humanité. L'autre sujet majeur adossé à ce défi est la prise en compte des limites planétaires en matière de ressources. Le groupe accompagne la transformation de l'économie linéaire en économie circulaire en matière d'usage et développe de nouveaux services. ■



MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES & JOURNÉES SOLIDAIRES

**POUR KOEO
AVANT CHAQUE IMPACT SOCIÉTAL
EXISTE AVANT TOUT UNE RENCONTRE**

**KOEO C'EST PLUS DE : 200 ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES,
25 700 COLLABORATEURS ENGAGÉS, 480 500 HEURES DÉPLOYÉES,
3 000 ASSOCIATIONS SOUTENUES**

KOEO **AGREMENT
ENTREPRISE SOLIDAIRE
D'UTILITÉ SOCIALE**

Journée solidaire MSD/les Petites Cantines - copyright KOEO

créateur de l'engagement solidaire de vos collaborateurs depuis 2009

PRATIQUES D'ENTREPRISES

ENTRETIEN

ISABELLE SPIEGEL VINCI



« L'esprit de la CSRD est vertueux »

Pour la directrice environnement de Vinci, le *backlash* environnemental à l'œuvre ne remet pas en cause les objectifs environnementaux du groupe de construction. La dirigeante se félicite par ailleurs de la volonté de l'UE de simplifier la CSRD, critiquant certains aspects du dispositif actuel.

L'accord de Paris a été adopté en 2015. Les entreprises semblent avoir pris plusieurs années pour prendre conscience de ses conséquences sur leur activité.

Isabelle Spiegel : La COP 21 a été un moment marquant pour les entreprises, elles se sont fortement mobilisées autour de l'événement. Après l'adoption de l'accord de Paris, le sujet a continué à mûrir. Les prises de parole des scientifiques et le mouvement Pour un réveil écologique ont fait partie de ces catalyseurs qui ont conduit à une prise de conscience progressivement plus forte de la part des entreprises.

Peut-on participer à la transition écologique en travaillant pour un grand groupe ?

Isabelle Spiegel : Faire bouger les lignes d'une grande entreprise leader dans son secteur, c'est faire bouger les lignes du secteur. Je considère à cet égard avoir un « job à impact ». D'autant que les transports et la construction sont les deux métiers du groupe sur lesquels il y a encore énormément de progrès à réaliser. Notre troisième métier, l'énergie, est également confronté à l'objectif de sortie des énergies fossiles. Notre démarche consiste à la fois à décarboner nos

activités et à mettre des solutions bas carbone à la disposition de nos clients.

Le *backlash* environnemental observé à la fois en France et à l'international a-t-il un impact sur la stratégie environnementale de Vinci ?

Isabelle Spiegel : Mon rôle est de coordonner, d'impulser une nouvelle dynamique. Oui, il y a une dose d'inertie au départ, et on peut se demander si cela va prendre en profondeur. Mais aujourd'hui, la dynamique est là. On a fait la démonstration que ce que l'on propose fonctionne. Cela encourage à garder le cap. Je dis en interne : « *soyons proactifs, continuons à être légèrement en avance* ».

Après le Covid, mon équipe a moins eu besoin de montrer que l'environnement était une force, car la décarbonation intéressait les **parties prenantes**. Devant la situation actuelle, nous comptons refaire la démonstration de l'intérêt de nos solutions. Environ un tiers des actions sont relativement faciles à déployer, car les économies réalisées sur les matériaux, la consommation d'énergie ou d'eau les rendent efficaces d'un point de vue opérationnel. Pour un autre tiers, on peut faire la même démonstration en raisonnant sur le coût total à dix, quinze ou vingt ans et en ajoutant des

arguments relatifs à la souveraineté et à l'importance de ne pas dépendre de la volatilité des prix. Il reste un tiers des actions où l'on est en avance de phase et pour lesquelles de nouveaux arguments vont devoir être mis en avant. Plutôt que de parler de décarbonation, on peut convaincre en mettant l'accent sur les aspects innovants comme le recours à l'intelligence artificielle.

Le recul sur le « zéro artificialisation nette » (ZAN) est un exemple concret de *backlash*. Vous travaillez depuis plusieurs années sur cet enjeu, Vinci Immobilier s'étant engagé à atteindre zéro artificialisation nette en 2030. Allez-vous renoncer à votre objectif en la matière ?

Isabelle Spiegel : Nous avons décidé de passer d'une vision linéaire (je m'étends pour grandir) à une vision circulaire (je réemploie, je réhabilite et je valorise l'existant), d'un modèle très B to B, avec la commercialisation d'appartements aux particuliers, à un modèle également B to C pour l'achat de foncier, en collaborant avec des industriels comme Engie. Cette stratégie de Vinci Immobilier reste pertinente, même si, pendant un temps, on parlera peut-être davantage de recyclage urbain que de ZAN. Notre objectif 2030 n'est pas simple à atteindre, d'autant plus en pleine crise immobilière, mais le cap est maintenu.

Comment analysez-vous le paquet omnibus présenté fin février 2025 par la Commission européenne, et cette volonté de simplifier très fortement la CSRD ?

Isabelle Spiegel : L'esprit de la **CSRD** est vertueux, celui consistant à mettre l'extra-financier au même niveau que le financier est le bon. Mais la déclinaison de la directive en standards de reporting (**ESRS**), Q&A et guides, qui représentent des centaines de pages de documentation, la transforme parfois en une usine à gaz. Nous sommes un grand groupe, soumis à un *reporting* extra-financier depuis la loi nouvelles régulations économiques (NRE) de 2001, nous sommes donc capables de mettre en œuvre la CSRD, sans que cela représente une véritable révolution. Mais je comprends que ça soit plus difficile pour les plus petites entreprises.

La première vague des entreprises qui ont reporté dès 2025 sur leurs données 2024 ne sont pas concernées par le « Stop the clock ». Comment vous organisez-vous pour votre reporting 2026 ?

Nous refaisons le même exercice qu'en 2024. La simplification des ESRS risque de n'arriver que début 2026, il sera trop tard.

Certains aspects de cet exercice vous ont-ils posé problème ?

Nous considérons que le plan de transition demandé nous oblige à dévoiler beaucoup trop de détails de notre stratégie climatique et de son volet financier, y compris à nos concurrents.

Nous faisons en outre face à de nombreuses questions méthodologiques. Par exemple, le *capex*¹ demandé dans la CSRD n'est pas clairement défini, nous avons choisi de l'aligner sur celui de la taxonomie. Il y a aussi beaucoup de simplification à faire parmi les ESRS qualitatifs, qui sont parfois un peu « scolaires » et assez éloignés des contraintes opérationnelles.

L'objectif de la CSRD est de réussir à comparer les entreprises, pour distinguer celles qui sont réellement en transition des autres. Cette comparaison est-elle déjà possible, selon vous ?

Je ne le pense pas. Certains ESRS sont déjà mûrs, d'autres beaucoup moins, par exemple l'ESRS E4 sur la biodiversité. Et même sur le climat, pourtant l'un des sujets les plus aboutis, il n'est pas possible de comparer le **scope 3** de Vinci avec ceux de ses concurrents : nous couvrons 100 % de nos émissions alors que les autres utilisent la possibilité de ne calculer que l'amont.

Propos recueillis par Claire Avignon (AEF info)

¹ Le *capex* (capital expenditures) désigne les dépenses d'investissement d'une entreprise capitalisées au bilan.

La Maif A CONSACRÉ PRÈS DE 18 MILLIONS D'EUROS À SON DIVIDENDE ÉCOLOGIQUE DEPUIS 2023

Depuis 2023, la Maif a consacré 17,8 millions d'euros à son dividende écologique, qui permet de financer des actions de régénération de la biodiversité et des actions de solidarité vis-à-vis des sociétaires exposés au risque climatique.

17,8 millions d'euros : c'est le montant total que la Maif a consacré à son dividende écologique depuis son lancement, il y a trois ans. Dans le cadre de son dernier plan stratégique, en 2020, l'assureur mutualiste avait en effet décidé de dédier chaque année 10 % de son résultat net au financement d'actions liées à la préservation de la planète. En 2023, première année de sa mise en œuvre, ce dividende écologique avait ainsi atteint 8,2 millions d'euros, puis 2,3 millions d'euros en 2024 et 7,3 millions d'euros cette année.

« Avec ces sommes, nous finançons deux types d'actions : d'une part des actions de préservation et régénération de la biodiversité, et d'autre part des actions de solidarité vis-à-vis des sociétaires de la Maif les plus impactés par le changement climatique, en les aidant à réduire la vulnérabilité de leur logement », explique Hélène N'Diaye, directrice générale adjointe de la Maif, en charge de la stratégie climat. Sur les 17,8 millions d'euros, 10,8 millions ont ainsi été orientés vers la biodiversité et 7 millions vers la solidarité climatique.

Régénérer la biodiversité

Sur le volet biodiversité, la Maif apporte, via le Fonds Maif pour le vivant, son soutien financier à des actions de régénération du vivant portés par différents acteurs. 24 projets ont ainsi été soutenus depuis trois ans, sur des montants allant de 80 000 à 500 000 euros par projet.

Parmi les projets financés, des opérations de restauration de la nature menées par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) dans la réserve naturelle de Moëze-Oléron, en Charente-Maritime, ou encore des travaux de restauration des cours d'eau et de création de zones humides dans le bassin-versant de l'Authion, situé sur les départements d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire.

« Le soutien financier de la Maif était indispensable à la réalisation de notre projet », témoigne ainsi Arnaud Decas, directeur général des services du Syndicat mixte du bassin-versant de l'Authion et de ses affluents (SMBAA). Sur un coût total de 2,4 millions d'euros, le Fonds Maif pour le vivant a permis d'apporter les 20 % d'autofinancement nécessaires à la réalisation du projet.

Les travaux visent à restaurer les fonctions écologiques et paysagères de la rivière Lathan, l'un des affluents de l'Authion, mais aussi à réduire les risques d'inondation des communes situés en aval du cours d'eau.

Un investissement à long terme

Comme dans le cas de la rivière Lathan, le Fonds Maif pour le vivant privilégie le financement de solutions fondées sur la nature, c'est-à-dire les solutions qui s'appuient sur les écosystèmes pour résoudre les défis environnementaux ou sociaux. Les actions soutenues sont sélectionnées grâce à un appel à projets lancé chaque année. Les candidatures sont ensuite examinées avec l'aide du Fonds Nature 2050 de CDC Biodiversité, qui détient une expertise scientifique reconnue sur ces sujets. Parmi les projets retenus par le Fonds Nature 2050, une sélection est opérée par des sociétaires, des militants et des salariés de la Maif, pour un choix final effectué par le conseil d'administration du Fonds Maif pour le vivant.

« Il est très important pour nous que les projets retenus soient solides scientifiquement, mais aussi qu'ils permettent des améliorations visibles pour les sociétaires Maif qui vivent autour de ces zones, puisqu'il est financé grâce à leurs cotisations », note la DGA de la Maif.

Le soutien financier du Fonds Maif pour le vivant s'effectue sous forme de dons et non d'investissements, souligne Hélène N'Diaye : « Nous ne recherchons pas de rendement financier à court terme. En revanche, nous voyons le dividende écologique comme un investissement à long terme, puisque ce type d'actions de régénération de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique permet de réduire les risques de sinistres, et donc de préserver l'assurabilité des habitations et la pérennité du modèle assurantiel. »

« Nous voyons le dividende écologique comme un investissement à long terme »

Une prise de conscience encore faible

Le deuxième volet, celui de la solidarité climatique, consiste pour la Maif à financer un diagnostic des habitations de sociétaires les plus exposés au risque d'inondation. Une fois le diagnostic fait, l'assureur mutualiste peut également prendre en charge jusqu'à 90 % du montant des aménagements préconisés, dans la limite de 13 500 euros et sous condition de revenus des sociétaires. Sur ce volet, le résultat est assez mitigé. À ce jour, 300 diagnostics ont été effectués, mais seuls 20 sociétaires ont réalisé des travaux à la suite de leur diagnostic.

Faire face au backlash écologique

La Maif est l'une des rares entreprises, avec le Crédit mutuel, à avoir mis en place un dispositif de ce type en France. « Cela ne prend pas parmi les entreprises qui ont un modèle actionnarial, parce que leurs actionnaires attendent d'elles des remontées de dividendes les plus élevées possibles, note Hélène N'Diaye. Cela n'a été mis en place que par des entreprises au modèle mutualiste ou coopératif jusqu'ici, car nous, nous n'avons pas cette contrainte. » L'assureur mutualiste appelle donc à la mise en place d'incitations fiscales pour favoriser le développement de ce type de dispositif.

Le backlash écologique et social en cours incitera-t-il l'assureur mutualiste à renoncer à son dividende écologique ? « C'est vrai que cela pourrait nous conduire à baisser les bras, reconnaît la DGA de la Maif. Mais au contraire, nous voulons réaffirmer fortement nos engagements. » « Ce contexte de backlash n'est qu'une mauvaise période à passer, veut-elle croire. Mais la réalité va nous rattraper, étant donné la récurrence des événements climatiques. Et les entreprises seront bien obligées d'agir. »

Camille Dorival (Carenews)

DIX ANS APRÈS LA CRÉATION du label PME+ LES ENTREPRISES SE FÉLICITENT DE SES EFFETS POSITIFS

Le label PME+, destiné à certifier des démarches RSE, fête ses dix ans en 2025. Selon les entreprises labellisées, le dispositif leur a permis de structurer et d'approfondir leur démarche RSE, mais aussi de se faire connaître auprès de la grande distribution.

PME+, porté par la Fédération des entreprises et entrepreneurs de France (Feef), est un label attribué à 250 PME et ETI en France. Pour Léonard Prunier, président de la Feef, le label est un « succès ». Le chiffre d'affaires total des marques labellisées s'élève à neuf milliards d'euros. Elles emploient 20 000 personnes « sur tout le territoire », se félicite celui qui est aussi patron d'une entreprise de charcuterie. Ces entreprises relèvent à 88 % du secteur alimentaire.

Dans la grande distribution, l'ensemble des entreprises PME+ représentaient en 2024 3,4 % de parts de marché en valeur, soit 0,2 point de plus qu'en 2023, selon un baromètre réalisé par Circana pour PME+. Les marques labellisées ont augmenté leur chiffre d'affaires de 4,5 % en 2024 par rapport à l'année précédente, alors que celui du marché a diminué de 0,8 %. Le label est un « vecteur de croissance pour les marques et les marchés alimentaires et non alimentaires », assure donc Circana.



Une « différenciation par rapport aux concurrents »

Issu de la norme internationale ISO 26 000, le label repose sur six piliers et 20 exigences RSE associées. Par exemple, la gestion et la préservation de l'environnement sont l'un des piliers du label, et à ce titre, l'entreprise labellisée doit promouvoir « l'écoconception de ses produits et services » ou « l'utilisation durable des ressources ». Les entreprises labellisées PME+ sont auditées annuellement.

Le label permet de s'engager dans une « démarche continue d'amélioration », estime Michel Charmasson, directeur général commercial du groupe Eminence. Il facilite une « différenciation », pour « se démarquer dans la profession par rapport à nos concurrents », avance-t-il aussi.

Le processus de labellisation de son groupe, qui a abouti en 2016, a « fédéré l'ensemble des équipes » autour de la démarche et a « guidé [l'entreprise] vers les différents piliers de la RSE », ajoute le dirigeant.

Un moyen de connaître les actions ayant de l'impact

Autre exemple : la fromagerie Gillot. Au moment de sa labellisation, en 2015, elle « était déjà très engagée en matière de RSE mais pas forcément [dans] une démarche très structurée », appuie Émilie Fléchard, sa présidente. Le processus a donc permis de « mieux définir quelles étaient nos priorités », notamment par un « travail sur les parties prenantes » qui lui semble « primordial ». Deux engagements ont été formulés : la qualité des produits et le lien avec le terroir d'un côté, la co-construction avec les producteurs de l'autre. « Depuis, nous avons complètement changé notre relation avec les producteurs », illustre-t-elle. Concrètement, par exemple, les échanges avec eux ont conduit à la mise en place d'un prix garanti.

Le label PME + peut être un moyen de mettre en valeur les actions RSE d'une entreprise

Le label peut aussi être un moyen de « mettre en valeur les actions RSE d'une entreprise », assure Catherine Fleith, chargée de marketing et de communication pour Le Brin d'Olivier. « On sent que les enseignes, aujourd'hui, sont à l'écoute de ces engagements », indique-t-elle à propos des distributeurs.

PME+ « a une belle notoriété auprès des distributeurs », confirme Olivier Remoissonet, directeur général de La Brosserie française, labellisée en 2021. Le label a donc permis à l'entreprise de se faire connaître auprès d'eux pour leur proposer ses brosses à dents.

Contribuer à la décarbonation des groupes de distribution

« Le label PME+ est véritablement pour nous un gage de qualité », confirme Stéphane Pierrefeu,

directeur RSE fournisseurs de Carrefour. Il voit le label comme un « critère de sélection des entreprises et des produits ». L'engagement des fournisseurs de Carrefour « contribue à répondre à nos enjeux », poursuit-il. Par exemple, leurs émissions sont comptabilisées dans les émissions de gaz à effet de serre indirectes du groupe, dites de **scope 3**.

« La décarbonation des PME+ nourrit la décarbonation de nos enseignes », soutient Béatrice Javary, directrice RSE d'Auchan Retail France. Le groupe va organiser des webinaires pour « partager [ses] expériences et accompagner les PME », notamment sur les sujets liés au climat et à l'environnement. Par ailleurs, il va bientôt « accompagner des PME+ dans la mesure carbone » et « financer le bilan carbone » pour des entreprises PME+ sélectionnées par un appel à projets.

Des objectifs pour les années à venir

« Le label porte des valeurs importantes pour l'enseigne », souligne Séverine Jegou, responsable des relations PME pour Intermarché. Le groupe dit communiquer sur le label, notamment auprès des clients ou des collaborateurs dans les points de vente, pour aider à le faire connaître. Elle estime « primordial » que la notoriété du label « se développe » pour permettre aux consommateurs de choisir des « produits porteurs de valeurs responsables ». En effet, seuls 36 % d'entre eux déclarent connaître le label à ce jour.

Dans le futur, le label se fixe pour objectif d'atteindre 40 à 45 nouvelles labellisations par an, mais aussi de renforcer sa reconnaissance auprès des acteurs de la restauration collective et commerciale, ainsi que d'intégrer des indicateurs alignés avec le reporting de durabilité.

Célia Szymczak (Carenews)

ENTRETIEN

« LE GROUPE HEINEKEN S'EST FIXÉ UNE TRAJECTOIRE RSE AMBITIEUSE »



Isabelle Sucra

Le Groupe HEINEKEN a adopté une feuille de route RSE ambitieuse, qui prévoit la réduction de son empreinte carbone pour atteindre zéro émission nette d'ici 2040. Le groupe agit notamment pour développer l'agriculture régénératrice et la circularité de ses emballages. Entretien avec Isabelle Sucra, directrice RSE d'HEINEKEN France.

Quelles sont les grandes priorités RSE d'HEINEKEN France pour 2025 et 2026 ?

Isabelle Sucra : À travers notre feuille de route « Brassons et distribuons un monde meilleur », le groupe HEINEKEN s'est fixé une trajectoire ambitieuse, visant notamment à atteindre zéro émission nette sur l'ensemble de notre chaîne de valeur d'ici 2040 selon le référentiel SBTi FLAG (Forest, Land and Agriculture).

Sur le plan environnemental, nos deux priorités sont de réduire notre empreinte carbone et optimiser l'usage des ressources. Nous travaillons ainsi sur la circularité de nos emballages et contribuons à la préservation de la ressource en eau et de la nature, en réduisant notre consommation d'eau utilisée pour chaque bière que nous produisons.

En matière sociale, nous menons des actions pour favoriser la diversité, l'équité et l'inclusion, et garantir des conditions de travail justes et sûres à nos collaborateurs. Enfin, nous avons la responsabilité de promouvoir une consommation modérée de nos produits. Nous proposons 4 de nos marques phares en version sans alcool et menons des actions de sensibilisation avec nos partenaires.

Pouvez-vous nous donner des exemples d'initiatives menées sur le volet environnemental ?

Isabelle Sucra : Nous sommes partenaires du programme « Transitions », piloté par Vivescia, qui permet en 2025 à 420 agriculteurs de bénéficier d'un accompagnement technique et d'un soutien économique visant à réduire les émissions de carbone, favoriser la biodiversité et améliorer la santé des sols. Nous développons la circularité de nos emballages pour maximiser le réemploi en grande distribution et ainsi réduire notre impact sur les ressources.

Comment travaillez-vous sur cette question du réemploi avec vos clients et l'ensemble de votre chaîne de valeur ?

Isabelle Sucra : Nous travaillons avec l'ensemble des parties prenantes. Nous avons pris part au projet ReUse, porté par Citeo, visant à structurer une filière du réemploi dans la grande distribution et à installer durablement le réemploi dans les habitudes de consommation. D'autre part, nous avons signé le Sustainability Linked Business Plan de Carrefour, qui prévoit notamment la production de bouteilles en verre réemployables commercialisées dans les magasins Carrefour.

GROUPE
aef

AEF EVENT

CATALYSEUR DE SOLUTIONS
POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE

Des dialogues et des connexions pour inspirer et développer vos activités : Groupe AEF organise plus de 50 événements en lien étroit avec ses domaines d'expertises, sur les principaux enjeux sociétaux.



Le salon des acteurs & des solutions de l'économie durable
8 & 9 octobre 2025
Palais des congrès - Paris
Spécial Lyon : 23 avril 2026, Centre de congrès - Lyon
produrable.com | suzanne.gianelli@aefinfo.fr



Les rencontres d'affaires des décideurs & des experts RSE
3 & 4 février 2026
InterContinental Chantilly
Château Mont Royal**** de Chantilly
produrable.com/top-rse | suzanne.giannelli@aefinfo.fr



L'événement du mix énergétique et de la décarbonation
23 avril 2026
Centre de congrès - Lyon
mix-energy.com | suzanne.giannelli@aefinfo.fr



Le salon Emplois, Formations et Compétences pour la Transition
Date à venir
Parc Floral - Paris
talentsfortheplanet.fr

AEF LE LAB

Création de services personnalisés, de formats exclusifs et de modules de formation à partir de l'expertise du Groupe AEF pour accompagner les organisations sur des thématiques stratégiques, fédérer, structurer les échanges et favoriser le dialogue.

Et aussi



POUR SES 20 ANS, le bilan carbone a prouvé son utilité MAIS RESTE ENCORE À AFFINER

Le bilan carbone a fêté ses 20 ans en 2025. À cette occasion, son parcours a été salué par les acteurs. Fabrice Bonnifet, président du C3D, met néanmoins l'accent sur les plans de transition et le changement de modèle d'affaires, plutôt que vouloir « trop mesurer ».

« Malgré le backlash, beaucoup d'exemples montrent que la décarbonation se rapproche du cœur de stratégie des entreprises. Elles pourront l'utiliser comme un différenciateur, même s'il n'y aura pas de retour sur investissement à court terme. Cela prendra encore un nouveau souffle quand une entreprise aura perdu un appel d'offres face à une autre qui aura un plan de décarbonation bien noté », prédisait Sylvain Wasserman, président de l'Ademe, le 10 mars 2025, lors d'une conférence organisée par l'Association pour la transition bas carbone (ABC) à l'occasion des 20 ans du **bilan carbone**.

« Aujourd'hui il se passe la même chose qu'il y a 20 ans : à l'époque, en lançant le bilan carbone et la dynamique autour, vous avez aidé au passage à une nouvelle ère de la transition écologique, celle du chiffre, de l'indicateur, de la mesure. L'enjeu pour nous aujourd'hui est d'accompagner les méthodologies, comme ACT, récemment retenue par la Banque de France, qui vont évaluer la solidité des plans de décarbonation », poursuit-il.

Les trois scopes du bilan carbone

La conférence a été l'occasion pour les acteurs de revenir sur la genèse du bilan carbone, méthodologie permettant de comptabiliser l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre d'une organisation. Le projet avait été présenté dès 1999 par Jean-Marc Jancovici à l'Ademe, qui avait accepté de tester et financer le concept avant de le lancer officiellement en 2004.

En 2010, la loi Grenelle II impose aux entreprises de plus de 500 salariés de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre tous les quatre ans

En 2010, la loi Grenelle II impose aux entreprises de plus de 500 salariés de réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre tous les quatre ans. « Les entreprises avaient peur que le bilan

carbone, qui compte les trois scopes, devienne contraignant, il y a eu beaucoup de débats, mais finalement seules les émissions directes (**scope 1 et 2**) ont été imposées », rappelle Michèle Pappalardo, ancienne présidente de l'Ademe et ancienne directrice de cabinet du ministère de l'Écologie.

Meilleur calcul du scope 3

En 2023, plus de 8 000 bilans d'émissions de gaz à effet de serre ont été réalisés en France, dont près des deux tiers étaient des bilans carbone. Anna Creti, présidente de l'ABC, se félicite de la « démarche proactive » et « l'amélioration continue de l'association », avec une nouvelle version du bilan carbone en 2025.

L'ABC travaille notamment sur un meilleur calcul du **scope 3**, dont la prise en compte a été rendue obligatoire par un décret de 2022. « Il faut encore améliorer le scope 3, qui est le plus important à regarder, afin qu'il porte sur l'amont, mais aussi l'aval. Pour la comparaison dans les appels d'offres, les bilans doivent être précisés. » Elle suggère la création d'un scope 4 qui se concentrerait sur l'aval, souvent négligé ou mal évalué.

« Il devrait y avoir un accompagnement sur le scope 3 aval car c'est un sujet sur lequel les entreprises n'ont pas de levier », réagit Fabrice Bonnifet, président du Collège des directeurs du développement durable (C3D). Il attire l'attention sur le fait que « les comptes carbone ne seront jamais aussi fiables que les comptes financiers, et que le scope 3 le sera à 35 % dans 45 ans... »

« Trop mesurer ne fonctionne pas »

« Au point où on en est, on s'en fiche du bilan carbone. On sait tous qu'on est obèse en carbone. On n'a pas besoin de se peser tous les matins pour perdre du poids, le plus important est de commencer à courir pour maigrir. Aujourd'hui, les entreprises mettent 90 % d'ef-

forts pour mesurer un truc faux alors qu'il faudrait mettre ces ressources sur un plan de transition crédible », poursuit Fabrice Bonnifet.

Pour lui, « vouloir trop mesurer » ne fonctionne pas. « Il faut s'interroger sur ce qu'on veut décarboner, car il ne faut pas pénaliser une entreprise qui augmente ses émissions en contribuant à la transition des autres. Il faudrait revoir la législation autour de la notion de carbone évité pour l'introduire rapidement dans la stratégie des entreprises. »

Repenser les modèles d'affaires

Pour Fabrice Bonnifet, il est essentiel de « penser à la limite d'un modèle d'affaire ». « Selon la science, il faudrait baisser l'empreinte carbone de l'humanité de 5 à 6 % par an dans les 25 prochaines années. Quelle est l'entreprise capable de présenter un bilan carbone dans les 25 ans de moins 7 % d'émissions en absolu tous scopes confondus avec une croissance organique de 2 % par an ? Le problème n'est pas le bilan carbone mais notre civilisation. On n'arrivera pas à baisser les émissions en absolu en attrapant les fruits les plus faciles à cueillir, comme les voitures électriques, l'électricité verte. L'essentiel du bilan carbone, c'est la fabrication. Ce n'est pas l'écoconception qui changera la donne mais fabriquer moins et plus solide. Il faut arrêter de mentir. »

Sabrina Dourlens (AEF info)

Biodiversité : POURQUOI TOUTES LES ENTREPRISES DOIVENT S'ENGAGER

Toutes les entreprises utilisent les services écosystémiques liés à la biodiversité, et ont donc intérêt à contribuer à la protéger. Au-delà de se conformer aux obligations légales, cela favorise la sécurisation de leur modèle économique.

« Nous reconnaissons les risques réels que l'érosion de la biodiversité a déjà et va continuer à avoir sur les entreprises et les moyens de subsistance », affirmaient plus de 200 entreprises dans l'appel Business for nature publié à l'occasion de la COP 15 sur la biodiversité et renouvelé pour la COP 16 qui a eu lieu à l'automne 2024. Il faut notamment des régulations afin de « s'assurer que les acteurs économiques et les acteurs financiers protègent la nature et restaurent les écosystèmes dégradés », poursuivaient les signataires, dont Danone, Decathlon ou Veolia.

« 72 % des entreprises européennes dépendent de manière "critique" des services écosystémiques et connaîtraient des problèmes économiques significatifs en cas de dégradation des écosystèmes », alertait la Banque centrale européenne (BCE) dans une publication de septembre 2024. Or, le vivant s'effondre déjà : les populations de vertébrés sauvages ont ainsi diminué de 73 % depuis 1970, selon le WWF.

Des pressions sur la biodiversité

Les « services écosystémiques » sont ceux rendus par la biodiversité aux activités humaines, dont les activités économiques des entreprises. Ils sont nombreux, mais il est possible de les

rassembler en catégories. On peut ainsi distinguer les services d'approvisionnement, comme la fourniture d'eau douce ou de matières premières, et les services de régulation, comme la purification de l'air. Les écosystèmes rendent également des services culturels : l'utilisation de la biodiversité à des fins récréatives par exemple.

« Toute entreprise est concernée, parce que même à petite échelle, l'entreprise utilise directement ou indirectement la nature », indique Aurélie Pontal, directrice des relations entreprise et du mécénat pour le WWF France.

72 % des entreprises européennes dépendent de manière critique des services écosystémiques, selon la BCE

« Il est important de regarder l'ensemble de sa chaîne de valeur. Une PME travaillant dans l'informatique peut se dire qu'elle n'a pas de

lien avec le vivant, mais elle dépend de l'extraction de minerais rares. Cela a un rapport avec l'artificialisation et la surexploitation des ressources », illustre Sylvie Gillet, directrice du développement d'Orée, réseau associatif multi-acteurs dédié à l'environnement.

Toutes les entreprises ont besoin de la biodiversité et en conséquence, toutes la dégradent, à des échelles différentes. La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), identifie cinq facteurs de pressions sur la biodiversité liés aux activités humaines : le changement d'utilisation des terres et des mers (notamment l'artificialisation des milieux naturels ou la déforestation), la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

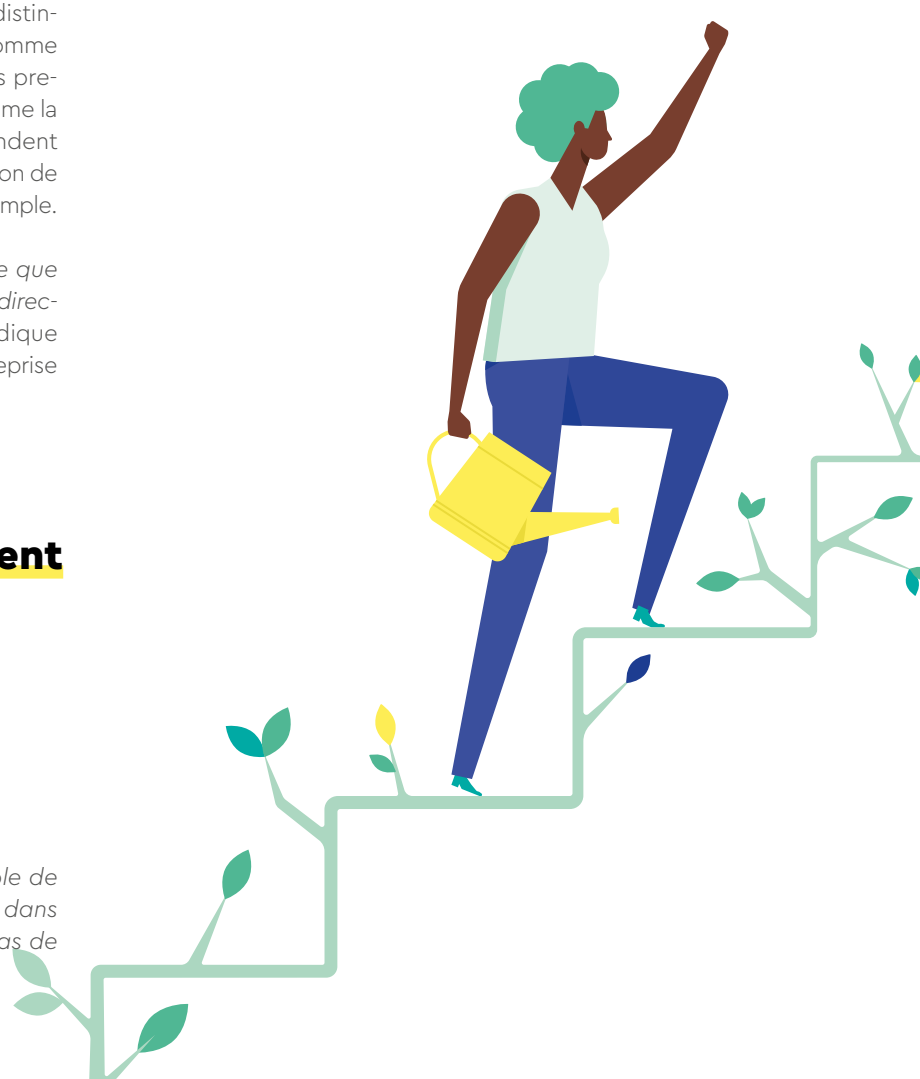
Des impératifs légaux

Quand bien même une entreprise ne serait pas convaincue de l'importance de la biodiversité pour son activité, elle peut être contrainte par la loi. La réglementation française comporte un certain nombre d'obligations, y compris pour les petites entreprises. Le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, signé à la COP 15 biodiversité en 2022, exige des États qu'ils « [prennent] des mesures juridiques, administratives ou de politique générale visant à inciter les entreprises à agir et à leur donner les moyens de le faire ». Ils doivent veiller à ce que les grandes entreprises « contrôlent, évaluent et communiquent régulièrement et de manière transparente leurs risques, dépendances et incidences sur la biodiversité », mais aussi qu'elles « informent les consommateurs ». La cible 18 du même texte requiert une élimination progressive ou une modification des « subventions préjudiciables à la biodiversité ». Celle-ci concernera in fine au moins une partie des entreprises.

La directive européenne **CSRD**, directive européenne majeure, requiert des entreprises qu'elles rendent compte de l'impact de leur activité sur la biodiversité. Les grandes entreprises cotées sont d'abord concernées, mais les PME cotées le seront également en 2028.

La directive **CS3D**, exige quant à elle des entreprises de plus de 1 000 salariés qu'elles rendent compte et limitent autant que possible les atteintes à l'environnement sur l'ensemble de leur chaîne de valeur. « Les fournisseurs des grands groupes vont être obligés de se transformer et de répondre à des questionnaires **ESG** [portant sur les données environnementales, sociales et de gouvernance] », affirme Sylvie Gillet. « La PME doit convaincre ses acheteurs, les grands groupes, de ses engagements. Ce sont des vases communicants », abonde Aurélie Pontal.

L'accord de Kunming-Montréal prévoit aussi de mobiliser des financements privés en faveur de la biodiversité, notamment en



« [encourageant] le secteur privé à investir dans la biodiversité », via les fonds à impact par exemple. Une partie des investisseurs cherchent en effet à financer des activités vertueuses sur le plan environnemental et s'intéressent donc à ce sujet. La vigilance des assureurs quant aux risques environnementaux peut aussi faire monter la pression.

L'entreprise fait aussi partie de la solution

La prise en compte de la biodiversité permet aux entreprises de sécuriser leur modèle économique face aux risques de dégradation des écosystèmes et d'anticiper ou de se conformer à la législation. Mais elles peuvent aussi en tirer d'autres avantages. « Il y a un public de plus en plus sensible qui fait ses choix en fonction de la biodiversité », observe Aurélie Pontal. 77 % des consommateurs interrogés dans le baromètre Greenflex-Ademe 2024, par exemple, ont changé certaines de leurs pratiques, voire « font tout [leur] possible » pour réduire l'impact de leur consommation. Et ces consommateurs sensibilisés sont vigilants. « Les controverses flambent très vite aujourd'hui, avec la force de frappe des réseaux sociaux », prévient Sylvie Gillet.

« On ne peut plus rester inertes, affirme-t-elle encore. Il faut prendre le train et se mettre à l'heure. D'autres personnes sont déjà parties ! Mais il faut prendre part à des actions qui font la différence et arrêter les actions cosmétiques », ajoute-t-elle. Les entreprises doivent commencer par un état des lieux sur leurs impacts et dépendances à la biodiversité. « La partie constat est très importante pour agir en priorité sur le cœur d'activité de l'entreprise », souligne Aurélie Pontal.

Orée a lancé la plateforme Entreprises et biodiversité, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB) et d'un comité technique de 24 experts, destinée à fournir des ressources et une « boîte à outils » aux entreprises. L'idée est de comprendre les liens entre économie et biodiversité, puis de trouver des moyens d'agir adaptés à sa taille et à son secteur. WWF développe des partenariats avec des entreprises souhaitant réduire leurs impacts et financer

des projets de préservation et restauration des écosystèmes. Elle dispose aussi d'un club d'entreprises, Entreprendre pour la planète, dédié aux plus petites structures. « L'entreprise est à la fois un problème par ses activités et l'impact qu'elle a, et une source de solutions », résume Aurélie Pontal. ■

Célia Szymczak (Carenews)

Le WWF France et l'OFB s'associent pour « massifier » les engagements des entreprises en faveur de la biodiversité

Le WWF France et l'Office français de la biodiversité ont lancé en mars 2025 le « Lab Transition Nature », une initiative qui succède au « Lab Capital naturel » et qui vise à accompagner les entreprises françaises « déjà engagées dans un alignement sur les limites planétaires » ou « celles qui souhaiteraient le faire à l'avenir », explique Ciprian Ionescu, responsable du capital naturel du WWF France. Elles s'engagent ainsi à répondre à « l'objectif du cadre de Kunming-Montréal de stopper et inverser la courbe de perte de biodiversité ».

Les entreprises membres du « Lab » doivent s'engager dans la démarche SBTN, « la seule approche » suffisamment « robuste » pour « s'aligner sur la science » aux yeux de Ciprian Ionescu. L'initiative s'appuie également sur le programme « Entreprises engagées pour la nature » lancée fin 2019 par l'OFB. Elle prend la forme de groupes de travail, avec des échanges entre pairs et avec les experts. Toutes les tailles d'entreprises sont les bienvenues.

Claire Avignon (AEF info)

Découvrez gratuitement nos articles pendant un mois



LE MEDIA

Le média économique de la transition écologique et sociale

novethic

Des formations pour les professionnels en quête de compétences durables

LES FORMATIONS



Découvrez notre catalogue



Déforestation : SEULES 16 ENTREPRISES ONT PRIS DES ENGAGEMENTS SUFFISANTS (FOREST 500)

Seule une minorité de 16 entreprises « leaders » ont pris des « engagements fermes pour tous leurs produits à risque et prouvé qu'elles les mettaient en œuvre de manière adéquate », rapporte l'ONG britannique Global Canopy dans son rapport annuel Forest 500.

« Alors qu'une poignée d'entreprises a pris des engagements forts pour tous leurs produits à risque forestier, la grande majorité d'entre elles n'agit toujours pas sur les risques de déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement », constate Global Canopy, qui a publié en avril 2025 la onzième édition de son rapport annuel Forest 500, intitulé « Les entreprises profitent, les forêts tombent : tout le monde en paie le prix ».

Un périmètre d'évaluation élargi

L'ONG britannique évalue chaque année 500 entreprises parmi les plus exposées au risque de déforestation sur la solidité et la mise en œuvre de leurs engagements en matière de déforestation, de conversion des écosystèmes naturels et de droits humains qui y sont associés.

Cette année, le périmètre de l'évaluation a été élargi à trois produits supplémentaires — cacao, café et caoutchouc — en plus du bœuf, cuir, soja, huile de palme, bois et pâte

à papier. Elle couvre désormais les forêts non tropicales — y compris les forêts boréales primaires (33 % de la superficie forestière mondiale) et tempérées (25 % de la superficie mondiale) — en plus des forêts tropicales humides (7 % de la superficie mondiale).

Dix-huit entreprises françaises

Seules 3 % des entreprises, soit une minorité de seize « leaders », ont pris des « engagements fermes pour tous leurs produits à risque pour la forêt et ont prouvé qu'elles les mettaient en œuvre de manière adéquate ». « Ces entreprises ont montré qu'il était possible d'évaluer les risques, de retracer les chaînes d'approvisionnement et de prendre des mesures concrètes pour éliminer la déforestation, notamment en impliquant leurs fournisseurs pour les mettre en conformité », se félicite Global Canopy.

Ces seize entreprises qui affichent le meilleur score global sont : Suzano (91,1 %), Nestlé (73,2 %), Unilever (72,1 %), Danone (71,3 %), Procter & Gamble (66,7 %), Mars (66 %), Flora

Food (65 %), Apar (62,9 %), Amaggi (62,5 %), Hershey (62,2 %), Bukit Darah (61,3 %), Permata Hijau (59,4 %), Kering (58,9 %), Neste (58,9 %), Socfin (58,7 %), et Musim Mas (57,7 %).

Dix-huit entreprises françaises figurent dans le classement Forest 500, mais seulement trois ont un score supérieur à 50 % : Danone (71,3 %), Kering (58,9 %), L'Oréal (55,2 %), Avril (45,9 %), Michelin (45,4 %), Touton (40,6 %), Sucden (40,5 %), H51 (37,1 %), LVMH (35,2 %), Casino (35,1 %), Carrefour (31,3 %), Lactalis (27,8 %), Association familiale Mulliez (23,8 %), Saint Gobain (20,4 %), Savencia (18,8 %), Decathlon (16,3 %), Blondeau (4,6 %), et Rougier (3,4 %).

Majorité tardive et retardataires

Trois cent seize entreprises du Forest 500, soit 63 % d'entre elles, sont identifiées comme « la majorité tardive » ayant pris des engagements partiels et/ou dont la mise en œuvre est faible. « Les entreprises de ce groupe ont tendance à prendre des engagements pour des produits de base très médiatisés comme l'huile de palme ou le bois, tout en ignorant la viande de bœuf, qui est le principal facteur de déforestation dans le monde. Elles peuvent également prendre des engagements forts mais obtenir des résultats médiocres en matière d'action », observe l'ONG, qui déplore « cette approche limitée qui entrave les progrès et compromet les objectifs mondiaux en matière de déforestation ».

Cent soixante-huit entreprises, soit 34 % du classement, sont des « retardataires », qui n'ont pas pris d'engagement public en matière de déforestation. Parmi elles, 24 sont des « retardataires persistants » qui n'ont jamais pris d'engagement après plus d'une décennie de présence dans le Forest 500.

Des risques croissants

La déforestation expose les entreprises à des risques de réputation, de conformité et d'activité. « Les événements climatiques ont un impact disproportionné sur l'agro-industrie et menacent la sécurité alimentaire, la diminution des précipitations et le raccourcissement

des périodes de végétation affectant déjà les rendements du soja », alerte Global Canopy. « Une étude menée par les champions de haut niveau des Nations unies sur le changement climatique indique que le déclin de l'agriculture mondiale pourrait s'accélérer, les entreprises agroalimentaires risquant de perdre 26 % de leur valeur d'ici à 2030. Ces conséquences seront ressenties par toutes les entreprises de Forest 500, mais les retardataires et la majorité tardive continuent d'ignorer les risques, troquant leurs propres intérêts futurs contre des profits à court terme. »

« Ces risques peuvent être réduits par la mise en place de politiques de déforestation rigoureuses assorties de mécanismes robustes et transparents de mise en œuvre. Les progrès réalisés par les pionniers de Forest 500 démontrent que les entreprises peuvent prospérer tout en s'attaquant aux violations de l'environnement et des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement liées aux risques forestiers », souligne l'ONG qui « appelle à une action urgente de la part des entreprises, alors que le monde se prépare à la COP 30 en 2025 à Belém ». ■

Sabrina Dourlens (AEF info)

Convention des entreprises pour le climat : 47 ORGANISATIONS S'ENGAGENT DANS UN PARCOURS DÉDIÉ À L'Océan

En mars 2025, la Convention des entreprises pour le climat a lancé, pour la première fois, un parcours dédié à la mer et l'océan. 47 entreprises s'y sont engagées pour mieux comprendre les enjeux liés à l'océan, en lien avec leurs propres activités, et, *in fine*, faire évoluer leurs modèles d'affaires.

« 2024 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée ». C'est avec ce rappel qu'Eléonore et Florent, les deux copilotes du parcours Océan de la Convention des entreprises pour le climat (CEC) démarrent la première session de ce parcours.

Depuis 2021, cette association propose à des dirigeants d'entreprises des parcours qui visent deux objectifs : leur faire prendre conscience de l'ampleur de la crise environnementale, et les amener à faire évoluer leurs modèles d'affaires, afin de les rendre plus compatibles avec les **objectifs de développement durable (ODD)**. 21 parcours ont été organisés en quatre ans. Ils ont rassemblé 1 300 entreprises.

« L'ODD 14, relatif à la protection des mers et océans, est l'un des moins pris en compte par les entreprises »

« Sans l'océan, il n'y a pas de vie »

En cette Année de la mer, c'est la première fois que la CEC programme un parcours sur l'océan. Pourquoi ce choix ? « L'océan constitue 70 % de notre planète », rappelle Alice Vitoux, à l'origine de ce projet. « Sans océan, il n'y a pas de vie. Parce que c'est le premier régulateur du climat, mais aussi parce que ses services écosystémiques sont essentiels à la vie sur terre. Pourtant l'ODD 14, relatif à la protection des mers et océans, est l'un des moins pris en compte par les entreprises. »

Ce pari est plutôt un succès, puisque 47 entreprises, de toutes tailles, participent à ce parcours. Certaines d'entre elles travaillent directement en lien avec la mer ou l'eau, dans le secteur de la pêche, du nautisme, de l'assainissement de l'eau, etc. D'autres ont une activité plus éloignée : sont notamment présentes des entreprises de conseil, des sociétés du secteur de la cosmétique ou de l'énergie.

Conformément aux règles du jeu de la CEC, chacune d'entre elles est représentée par deux personnes : le ou la dirigeante de l'entreprise – afin d'associer les plus hauts niveaux de décision à ce parcours destiné à faire basculer les organisations vers un modèle plus durable – et un « *champion environnement* », responsable de la RSE ou tout autre salarié intéressé par les questions environnementales.

« Travailler en intelligence collective »

Parmi les participants, Charlotte de Pitray est directrice générale de SVR. Ce laboratoire dermatologique est spécialisé sur le traitement de maladies de la peau, qui sont aggravées par les perturbateurs endocriniens, notamment les microplastiques qui ont envahi l'océan. « Nous sommes engagés depuis une dizaine d'années sur le sujet des perturbateurs endocriniens, explique Charlotte de Pitray. Nous avons monté un programme de sensibilisation du grand public, mais aussi un collectif de marques engagées, issues de différents secteurs d'activités. » « Nous avons souhaité participer à ce parcours pour travailler en intelligence collective avec d'autres organisations, afin de construire la meilleure feuille de route possible pour les années à venir », souligne-t-elle.

Des services écosystémiques essentiels

Parmi les experts qui interviennent lors de cette première session du parcours Océan, le naturaliste Bruno David, ancien président du Muséum national d'histoire naturelle, ou l'océanographe Marina Lévy, directrice de recherches au CNRS. « À ce jour, seules quatre personnes au monde sont descendues dans l'océan à plus de 10 000 mètres de profondeur, alors que douze sont allées sur la Lune. C'est dire si nous avons encore beaucoup de choses à connaître de l'océan », démarre ainsi Bruno David. Il souligne l'étendue des services rendus par les écosystèmes marins : approvisionnement en

nourriture ou en matériaux de construction, transport maritime, régulation (stockage du carbone, modération des phénomènes météorologiques extrêmes, prévention de l'érosion...), mais aussi services culturels (tourisme, loisirs...).

« Nous aimons la mer, nous en avons besoin. Et pourtant nous la mettons en danger »

« Nous aimons la mer, nous en avons besoin », résume-t-il. « Et pourtant nous la mettons en danger ». Et de rappeler la surexploitation des ressources, la prolifération des méduses liée à la baisse du nombre de poissons, l'arrivée d'espèces invasives transportées dans les eaux de ballast des bateaux, les emprises croissantes des humains sur la mer...

Marina Lévy, elle, note que l'océan se réchauffe sous l'effet du dérèglement climatique. Ce qui provoque une élévation du niveau de la mer, menaçant le cadre de vie de plus d'un milliard de personnes sur terre. « Malheureusement, la situation ne peut que s'aggraver à l'avenir, car le réchauffement climatique est irréversible, regrette-t-elle. Mais nous devons tout faire pour l'atténuer le plus possible. »

À l'issue du parcours, les 47 entreprises devront remettre leur « *feuille de route de redirection écologique* ». La question de l'océan devra naturellement en constituer le cœur. ■

Camille Dorival (Carenews)

ENTRETIEN

MATHIEU JAHNICH



« La question n'est pas de savoir s'il faut ou non communiquer mais comment le faire »

Pour Mathieu Jahnich, consultant chercheur en RSE, la pression de la société civile et le renforcement de la réglementation obligent les entreprises à repenser leur communication pour éviter le *greenwashing*.

Comment la réflexion sur le *greenwashing* a-t-elle évolué au sein des entreprises ces dernières années ?

Mathieu Jahnich : Depuis 2020, j'ai observé deux évolutions en parallèle. D'une part, on a vu la société civile s'emparer du *greenwashing* avec des comptes sur les réseaux sociaux, comme ceux de Pour un réveil écologique, Alerte *greenwashing* ou Écolo mon cul, qui ont commencé à dénoncer les pratiques d'écoblanchiment de certaines sociétés. Cela a fait beaucoup de bruit et a remobilisé les ONG, qui s'étaient un peu détournées du sujet.

C'est alors qu'on a vu croître le nombre de plaintes déposées contre les entreprises. Je pense, par exemple, à celles de CLCV contre Volvic puis contre Nespresso en 2021, ou encore à celle de Zero Waste France contre Adidas en 2022 et plus récemment celle de France nature environnement contre Coca-cola. Pour l'instant, il n'y a certes pas encore eu de condamnation, mais ces actions ont été relayées dans les médias ; cela fait donc peser un risque pour la réputation et l'image de marque des entreprises.

Dans le même temps, on a assisté à un durcissement de la législation. D'abord en France, via la loi climat et résilience qui, même si elle est moins ambitieuse que les propositions initiales de la convention citoyenne sur le climat, a permis de modifier le code de la consommation, par exemple, pour encadrer l'allégation de **neutralité carbone** sur les produits ou reconnaître le *greenwashing* comme étant une pratique commerciale trompeuse. Désormais, ce sujet est porté au niveau européen avec la directive 2024/825 sur le *greenwashing* adoptée en février 2024 et celle sur les *greens claims* encore en discussion. [NDLR : cette interview a été publiée initialement en mars 2025. Le 20 juin, la Commission européenne a annoncé son souhait de retirer le projet de directive sur les *green claims*, ce qui a provoqué une levée de boucliers. Depuis, la décision est en attente.] Ces deux textes vont s'imposer dans les 27 États membres, cela envoie donc un signal très fort qui va bien au-delà du cadre français.

Pendant l'été 2024, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) s'est également emparée du sujet. En quoi cela peut-il accentuer la prise de conscience de l'importance de lutter contre le *greenwashing* ?

Mathieu Jahnich : La DGCCRF est un organe qui a un pouvoir de sanction et l'accusation de « pratiques commerciales trompeuses » est un élément de droit pénal qui implique que le patron ou la patronne de l'entreprise en faute peut aller en prison. Cela signifie que désormais nous ne parlons plus uniquement d'éthique ou de notoriété mais bien d'infraction à la loi.

C'est pour cela que l'on voit de plus en plus de directions juridiques qui demandent à former les équipes communication et marketing aux sujets de la RSE.

Le renforcement de la réglementation n'amène-t-il pas les entreprises à éviter de communiquer, à pratiquer ce qu'on appelle le « *greenhushing* » afin d'éviter d'être accusées d'écoblanchiment ?

Mathieu Jahnich : C'est effectivement un risque mais le sujet est en réalité plus complexe car on ne peut pas vraiment se transformer sans faire de communication. Cela vaut à la fois en interne et en externe. Par exemple pour former une nouvelle offre, concevoir des produits, des

« Le *greenhushing* concerne davantage les entreprises qui n'ont pas vraiment compris les enjeux de soutenabilité »

services moins impactants, mieux partager la valeur, le modèle d'affaires, etc., il faut embarquer non seulement tous ses salariés, mais aussi ses partenaires, ses fournisseurs. Si vous décidez de

ne pas communiquer là-dessus, vous allez démotiver les gens qui se mobilisent. Ces derniers vont se sentir dévalorisés, ils n'auront plus envie de travailler sur le sujet... Vous avez donc besoin de dire : « Regardez, j'ai fait un effort sur ce produit-là, j'ai changé ceci, etc. »

Les entreprises vraiment sérieuses sur la RSE en ont pris conscience. Elles se disent plutôt : « OK, le contexte sociétal a évolué mais comment est-ce que j'intègre cette nouvelle donne pour m'ouvrir et communiquer avec mes **parties prenantes** ? » Je crois que le *greenhushing* concerne davantage les entreprises qui n'ont pas vraiment compris les enjeux de soutenabilité.

Dans ce contexte, comment communiquer pour éviter un *backlash* ?

Mathieu Jahnich : La question n'est pas de savoir s'il faut ou pas communiquer mais comment le faire. Et pour cela, la proportionnalité est essentielle. Par exemple, lorsque Amazon fait une campagne pour dire qu'elle a installé des vaches et des ruches autour des entrepôts, il est normal que cela attire les critiques car il ne s'agit pas d'enjeux matériels pour cette entreprise. L'idée n'est pas de dire qu'il ne faut pas mettre en place ces actions mais que la communication autour de ces actions doit être discrète et limitée, par exemple, à une newsletter ou un post sur le site internet. Fini le temps où on faisait une petite action pour l'environnement et une grosse campagne de communication. Désormais, il faut communiquer de façon appropriée mais ce changement de pratiques peut prendre du temps notamment parce que les équipes communication et marketing n'ont pas été formées pour ça.

Alors que pendant des années, la RSE a tenté de s'émanciper de la communication, vous plaidez aujourd'hui pour un rapprochement ?

Mathieu Jahnich : La communication au sens large est un peu diabolisée par les gens de la RSE mais je suis persuadé qu'on ne peut pas faire de RSE sans faire de communication. Une analyse de matérialité par exemple, une ouverture aux parties prenantes, c'est de la communication. Souvent, on considère la communication comme quelque

chose qui vient en bout de chaîne quand on a déjà mené toutes les actions mais c'est beaucoup plus large que ça.

Pour réussir sa stratégie RSE, on a besoin d'une alliance entre la communication et les équipes développement durable. Les experts de la RSE sont souvent très rationnels et ils se disent : « *il suffit de communiquer un **bilan carbone** pour que les gens comprennent* ». En fait, non, ça ne suffit pas, il faut savoir le mettre en récit.

Le sujet des récits est justement depuis quelques mois, au cœur du discours de nombreux acteurs de la RSE, y compris des entreprises. Quel regard portez-vous sur cette thématique et comment éviter de retomber dans le greenwashing ?

Mathieu Jahnich : Le concept de « *nouveaux récits* » est très flou. Le risque est qu'on fasse encore une fois du *storytelling* en utilisant un nouveau mot pour ne pas changer de pratiques.

Bien entendu, nous avons besoin de proposer de nouveaux imaginaires pour rendre la transition plus désirable et changer cette idée que les modes de vie responsables sont austères ou synonymes de renoncement. On doit montrer à quoi pourrait ressembler une société plus équitable et qui impacte moins les ressources naturelles... mais dans la bouche d'une entreprise du

secteur privé, ce discours est compliqué à tenir et il ne peut être crédible que si une entreprise a un modèle d'affaires vraiment différent.

Pour moi, cette parole doit plutôt être portée par les territoires, car un nouveau récit doit s'inscrire dans une démarche de coconstruction. Et à ce titre, ce sont eux qui sont en première ligne et qui disposent des leviers d'action pour agir de façon plus palpable avec tous les acteurs que ça soit les citoyens, le tissu associatif, le tissu économique socio-économique afin de prouver que l'on peut faire société différemment.

Propos recueillis par Adeline Haverland (AEF info)



« Pour réussir sa stratégie RSE, on a besoin d'une alliance entre la communication et les équipes développement durable »

Votre structure est engagée ? Nous aussi.

MAIF accompagne les entreprises, les associations, les coopératives...



ASSUREUR DES COLLECTIFS À IMPACT

Assureur engagé auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire, MAIF met sa qualité relationnelle et son expertise assurantielle au service des structures qui s'engagent pour le mieux commun.

maif.fr/assureur-des-collectifs

09 78 97 98 99

Appel non surtaxé, coût selon opérateur. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h (horaires métropole)

#ChaqueActeCompte

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.
Entreprise régie par le Code des assurances.



assureur militant

Semaine de quatre jours : UN « GUIDE PRATIQUE » PROPOSÉ PAR LE CJD SUITE À UNE EXPÉRIMENTATION

Pendant 18 mois, douze TPE-PME d'Occitanie, membres du Centre des jeunes dirigeants (CJD), ont testé la semaine de quatre jours, avec un accompagnement de la Région. Le CJD a évalué cette expérimentation et publié, avec l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail, un « guide pratique » de cette organisation du travail.

« Au niveau de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, pour moi comme pour mes collaborateurs, c'est quelque chose de fantastique. » Invité à prendre la parole lors d'une conférence de presse du CJD, en décembre 2024, Bastien Briole, cofondateur de Profit Intelligence, entreprise qui propose des services d'accompagnement à l'hôtellerie dans le Gard, n'a pas tari d'éloges au sujet de la mise en place de la semaine de quatre jours dans sa société de onze salariés. Comme onze autres dirigeants d'entreprises en Occitanie, il a participé pendant 18 mois à une expérimentation de cette nouvelle organisation du travail, accompagnée par la région dans le cadre de son Pacte pour l'embauche et supervisé par l'organisation patronale.

« Chaque cas est particulier »

Les entreprises ont été sélectionnées à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt interne au CJD. Ce dernier a travaillé avec

l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) pour faire son choix, en prenant notamment en compte « la représentation sectorielle » des projets, leur degré de « maturité », et « le volume d'équipe », explique Laurène Collard, responsable influence et prospective au CJD. La région Occitanie a ensuite financé un accompagnement des structures grâce à une consultante, ainsi que l'évaluation de l'expérimentation. Ce projet a donné lieu à la publication en décembre 2024 d'un « guide pratique » de 52 pages sur la mise en place de la semaine de quatre jours en entreprise, réalisé par le CJD et l'Aract d'Occitanie. Le guide présente la méthodologie utilisée, « applicable à toutes les entreprises », ainsi que quelques enseignements à en tirer.

Chaque entreprise a élaboré la formule qui lui correspondait le mieux. Certaines ont choisi de passer à 32 heures, tandis que d'autres ont conservé les 35 heures en les concentrant sur quatre jours, certaines ont accentué le télétravail quand d'autres

« Il est crucial de coconstruire la réflexion avec les parties prenantes »

l'ont augmenté... « Il n'y a pas de règle absolue ou universelle », martèle Mathieu Hetzer, président du CJD. « Chaque cas est particulier et il est crucial de co-construire la réflexion sur la mise en place de la semaine de quatre jours avec les **parties prenantes** », souligne-t-il.

Un sondage au niveau national

Au-delà de l'expérimentation occitane, le CJD a lancé, fin 2024, un baromètre auprès de ses adhérents au niveau national. Sur 649 répondants, un peu plus de 180 (29 %) avaient déjà mis en place la semaine de quatre jours avec pour première motivation « la fidélisation » des salariés. La plupart (85 %) ont conservé la même durée de travail et parmi ceux qui ont réduit le temps de travail, 79 % ont conservé les salaires au même niveau.

Parmi ceux qui ne l'ont pas mise en place, 52 % estiment que le rythme « n'est pas adapté » à leur entreprise et 20 % assurent que leur équipe n'y adhérerait pas. 28 % soulignent néanmoins que le sujet « est en réflexion ».

Bastien Briole, de Profit Intelligence, fait partie de ceux qui ont vu leur chiffre d'affaires augmenter pendant la période d'expérimentation. C'est également le cas pour 11 % des entreprises ayant adopté cette organisation du travail, selon le baromètre du CJD. 58 % indiquent que la semaine de quatre jours s'est mise en place « sans effet » sur leur chiffre d'affaires et 8 % disent avoir observé une diminution de leur chiffre d'affaires. Les autres (23 %) n'étaient pas en mesure d'évaluer l'effet de la mesure sur leur activité.

« Je ne peux pas dire pour autant que la semaine de quatre jours fait gagner du chiffre d'affaires », nuance Bastien Briole, en rappelant que d'autres variables sont à prendre en compte, « mais nous n'avons en tout cas absolument pas observé que cela en faisait perdre, ni que cela nous faisait perdre en productivité ».

« On passe un peu pour des touristes »

Aux yeux d'Émilie Geyer, directrice générale

de Kadys, une entreprise de neuf salariés qui accompagne d'autres sociétés dans leur transformation numérique, « l'étape incontournable avant de passer à la semaine de quatre jours est de prévenir les clients et fournisseurs ». « Nous avons eu des craintes et nous leur avons fait parvenir des questionnaires de satisfaction. Finalement, nous n'avons eu que des retours positifs », souligne-t-elle. Dans son

Faire face à certains préjugés

entreprise, le jour non travaillé est différent entre les salariés pour permettre une rotation des effectifs. « Il y a toujours quelqu'un qui répond au téléphone », souligne-t-elle, quand d'autres font le choix de fermer leur entreprise une journée supplémentaire.

La dirigeante, installée à Montauban dans le Tarn-et-Garonne, souligne néanmoins qu'il a fallu faire face à certains préjugés. « En milieu rural en particulier, il existe souvent une image du travail qui doit être un dur labeur. Donc quand on dit qu'on veut passer à la semaine de quatre jours, on passe un peu pour des touristes... Il y a donc toute une pédagogie à mettre en place pour suivre cette démarche », explique-t-elle. Elle évoque également avoir dû apprendre avec ses collaborateurs à « lâcher prise » sur certains sujets, pour ne pas rallonger leurs horaires.

Un effet de levier en termes d'attractivité

Jean-Pierre Delboulbe, dirigeant de Louboulbil, une boulangerie d'une vingtaine de salariés dans le Tarn-et-Garonne, a mis en place la semaine de quatre jours en 2007 dans sa boulangerie et observe « un effet de levier énorme » en termes d'attractivité. « Les gens viennent surtout pour la semaine de quatre jours et les dix semaines de congé », soutient-il.

« Il ne faut pas croire que la semaine de quatre jours est réservée uniquement aux cadres ou aux entreprises de services, car c'est justement dans ces secteurs qui ont un problème

d'attractivité, d'autant plus sur des métiers pénibles, qu'elle est utile », souligne Laurène Collard, du CJD. Elle prend pour exemple la situation de Julien Leclercq, restaurateur dans le Gers, qui a vu le nombre de candidatures « exploser » dans son restaurant après avoir indiqué dans ses annonces qu'il mettait en place une semaine de quatre jours avec trois jours de repos consécutifs.

« L'intention derrière la semaine de quatre jours n'est pas la même que celle qui prévalait au moment de l'imposition des 35 heures, c'est-à-dire de permettre à plus de gens de trouver un emploi et de faire baisser taux de chômage. Aujourd'hui, les entreprises cherchent plutôt à augmenter leur attractivité grâce à cette mesure », avance Mathieu Hetzer.

Des prérequis pour une expérimentation réussie

Et s'il n'existe pas selon lui de « recette magique » pour la mettre en place, il estime toutefois que quelques prérequis doivent être remplis avant d'essayer. « Je pense qu'il faut d'abord une certaine maturité organisationnelle et une entreprise stable financièrement. Ensuite, il faut être prêt à travailler dans le dialogue, à construire ce projet en intelligence collective non seulement avec les collaborateurs, mais aussi avec les fournisseurs et les clients. [...] Il faut aussi définir une durée d'expérience, faire un état des lieux et un vrai bilan à la fin... Et conserver une certaine souplesse pour revenir en arrière si cela est nécessaire », dit-il. « Je dirais que le plus important est d'échanger avec des personnes qui ont déjà expérimenté la semaine de quatre jours : ceux qui ont réussi ou qui ont échoué. Les échecs de mise en place sont parfois plus riches en enseignement que les réussites », ajoute-t-il.

Le CJD souligne également dans son guide « l'importance d'une approche progressive et adaptable, afin que chaque entreprise puisse envisager cette transformation en phase avec ses valeurs et son marché ». Il

espère ainsi « inspirer d'autres dirigeants à explorer ce modèle » et compte sur les TPE-PME pour cela. « Il existe une souplesse du travail dans les TPE-PME qui permet une véritable capacité d'innovation. Parfois, cette souplesse vient inspirer le cadre réglementaire par l'exemple et c'est souvent par les petites structures qu'on impulse le changement », affirme Laurène Collard. ■

Coline Daclin (AEF info)

« Il faut conserver une certaine souplesse pour revenir en arrière si cela est nécessaire »



Saviez-vous qu'il existe un média dédié à l'actualité de l'engagement qui réunit 80 000 visiteurs par mois ?

Maintenant, oui.



Suivez le média des acteurs de l'engagement pour tout savoir sur l'ESS, la RSE et le mécénat.

carenews



Lutter contre les violences sexistes et sexuelles, NOTAMMENT AU TRAVAIL

Un rapport sur « les violences sexistes et sexuelles sous relation d'autorité et de pouvoir » a été remis au gouvernement le 18 novembre 2024. Il liste 41 recommandations, dont une quinzaine concerne le monde du travail.

« Prévenir, repérer, sanctionner et réparer. » Tels sont les objectifs qu'une politique de lutte contre les violences sexuelles et sexistes devrait porter selon sept personnalités qualifiées chargées de rédiger un rapport sur « les violences sexistes et sexuelles sous relation d'autorité et de pouvoir ». Car si « depuis 2017, de nombreuses réformes législatives visant à mieux lutter contre les violences sexistes, sexuelles, conjugales, intrafamiliales, ont abouti », force est de constater, sept ans après #Metoo, « la persistance des faits de violences sexistes et sexuelles sous relation d'autorité ou de pouvoir », expliquent les auteurs du rapport, remis au gouvernement en novembre 2024.

Ces derniers ont mené près de 70 auditions auprès de 140 personnes, sur la base desquelles ils émettent 41 recommandations, dont une quinzaine concerne les problématiques d'emploi.

Un sujet de négociation obligatoire

Parmi elles figure le fait de « faire de la prévention des violences sexistes et sexuelles un sujet obligatoire de négociation à tous les niveaux sous peine de sanction pour les employeurs », tant dans le secteur privé que public. Pour ces deux secteurs, les auteurs recommandent également de créer « un label

"Agir contre les violences sexistes et sexuelles" au sein de toute organisation qui met en œuvre des outils de formation et de prévention adaptés », à l'exemple de ce qui a été mis en place en Espagne.

D'autres recommandations sont également à l'ordre du jour dans le volet « prévenir » et « repérer » du rapport, comme le fait de rendre la formation aux violences sexistes et sexuelles obligatoire pour toute personne en position d'autorité ou de responsabilité et tous les professionnels intervenant dans la prise en charge des cas de ces violences, ou encore généraliser les structures d'écoute et de signalement dont la compétence et l'indépendance sont requises pour briser l'entre-soi et susciter la confiance.

Le rapport propose également des démarches pour sanctionner les cas repérés de violences sexistes et sexuelles en incitant et en accompagnant les organisations dans la réalisation d'enquêtes internes avec sanctions administratives ou disciplinaires, « rapides et dissuasives, sans attendre l'issue des procédures judiciaires, avec publication annuelle d'un rapport quant aux mesures prises ».

Evelyne Orman (AEF.info)

Saviez-vous qu'il existe un média sur lequel vous pouvez faire connaître votre engagement ?

Maintenant, oui.



Carenews.com héberge plus de 1 000 blogs d'entreprises, de fondations et d'associations.

carenews



QVT, TUTORAT... : COMMENT ACCOMPAGNER les parcours des plus de 50 ans ?

À Metz, en juin 2025, plusieurs entreprises ont exposé leurs leviers pour prendre en compte les besoins des salariés expérimentés et valoriser leurs compétences, de Michelin au groupe automobile Car Avenue, en passant par Eiffage.

Envisager de nouveaux parcours professionnels pour les salariés de plus de 50 ans, préparer la transmission des compétences, valoriser les bonnes pratiques en matière de qualité de vie au travail (QVT), etc. : telles sont quelques-uns des dispositifs présentés à l'occasion d'un colloque régional organisé par l'État avec le Medef, l'Association nationale des DRH et la Communauté « Les entreprises s'engagent » dans le cadre de l'initiative nationale « Renforcer l'emploi des 50+ », en juin 2025 à Metz.

Au menu notamment, une séquence sur le thème : « adapter les conditions de travail aux besoins des personnes de 50 ans et +, et développer la qualité de vie au travail ».

À titre d'exemple, l'Union des entreprises de proximité (U2P) travaille « sur différentes mesures pour les seniors, mais également sur la qualité de vie au travail », et ce « pour aider les entreprises », signale tout d'abord sa présidente en Moselle, Séverine Stano. Elle présente en particulier « Émérite », un guide créé en 2021. « En fonction des problématiques que nous avons identifiées, le chef d'entreprise va cliquer sur la thématique qui l'intéresse, et aura des réponses sur le recru-

tement [d'un senior], l'intégration, la prévention des risques, etc. » Y sont précisés « tous les acteurs qui interviennent » et « les dispositifs d'aide pour les entreprises ».

Le tutorat « donne du sens »

Plusieurs entreprises ont témoigné des moyens de prendre en compte et reconnaître leurs salariés expérimentés, à l'instar du groupe Car Avenue (concessions automobiles). « Chez nous, les seniors sont d'abord et avant tout, souvent, des tuteurs pour nos apprentis. Nous avons un peu moins de 3 000 collaborateurs et 300 apprentis », témoigne sa DRH, Claude Notter. « Le carrossier [...] prend le jeune avec lui pour certaines tâches, en fonction du référentiel de l'examen. Il l'accompagne, lui montre comment on se sert d'un tire-clou, comment on mastique », illustre-t-elle. « Il ne peut avoir plus de deux jeunes. Car, il doit pouvoir transmettre de façon correcte, et faire aussi son propre travail. » Au sein de cette « entreprise familiale », les seniors volontaires sont « accompagnés, formés au tutorat ».

« Pour ces salariés arrivés à plus de 50 ans, cela donne du sens de se dire : "je continue à faire mon métier et je vais aussi transmettre ma passion". »

Fidéliser

Autre levier, la fidélisation. « Dès 45 ans, nous mettons en place des entretiens avec le manager, sur la base du volontariat, mais incités dans le cadre d'un dialogue continu », indique Thomas Étienne, DRH du site Michelin de Golbey (Vosges). « Cela nous permet d'identifier à un moment donné leurs besoins et nos besoins à nous, et de construire avec eux la suite du parcours... Cela valorise, cela leur donne du sens aussi. » S'y ajoute par la suite, « un rendez-vous cinq ans avant la fin de la carrière ».

Ces outils s'inscrivent dans l'esprit de l'accord de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) conclu fin 2023. « Nous disons aux personnes : "quel est votre souhait pour la fin de votre carrière ? Avez-vous encore envie de rester quelques années, envie de vous développer ?" ». Le résultat ?

« Certains peuvent faire le choix de convertir une partie – jusqu'à 75 % – de leurs indemnités de fin de carrière en jours et partir plus tôt. D'autres ont dit : "non, j'ai envie de rester jusqu'au bout, de me former". Certains veulent utiliser le système de la retraite progressive. Donc, c'est finalement rendre chacun acteur de son développement et de son développement vers la fin de carrière. »

« Aujourd'hui, nous avons quasiment quatre générations qui peuvent cohabiter dans l'entreprise », relève-t-il. Pour « travailler sur les biais de stéréotype », « nous formons nos managers ». C'est pour lui « une des clés », pour « déconstruire cette catégorisation » qui pèse sur les seniors.

« Préserver notre capital humain »

L'adaptation des conditions de travail en fonction des âges de la vie paraît aussi nécessaire dans le secteur du BTP. « On a beau industrialiser les process au maximum, on a toujours besoin du geste de la main... », fait valoir Anthony Tencé, directeur des établissements

Nancy et Metz chez Eiffage Construction. « Il faut qu'on préserve notre capital humain, nous voulons emmener nos compagnons sur les chantiers le plus loin possible dans leur carrière. »

« Et, quand ce n'est plus possible, nous réfléchissons aux façons de les réemployer en fonction de leur domaine, à leurs compétences, à leurs qualités. Nous avons des parcours totalement différents, et souvent très riches », dit-il. « Vous pouvez terminer votre carrière dans le BTP en tant qu'expert des fondations ou des ponts, ou comme spécialiste de la transmission de savoirs. »

Sur les enjeux de pénibilité, « nous voyons en fait des transformations, des prises en compte beaucoup plus importantes, [notamment] des questions de parcours professionnels », note le directeur de l'Agence régional d'amélioration des conditions de travail (Aract) Grand Est, Dominique Hen. « Mais les indicateurs statistiques montrent encore des accidents du travail, de l'usure professionnelle... Nous n'en avons pas terminé de travailler ces sujets. »

Est-ce une question de moyens ? « Quand on a des tensions de recrutement, il est plus difficile de dégager du temps pour que les personnes échangent sur les sujets, co-construisent les bonnes solutions, et puis adaptent les postes de travail », note-t-il.

Pour le directeur de l'Aract Grand Est, « on ne peut pas trouver de solution unique, qui s'adapte partout, pour intégrer des seniors, avoir de bons parcours professionnels... Ce sont des choses qu'il faut discuter. Discuter avec les demandeurs d'emploi, avec les managers pour changer les représentations, discuter à l'échelle de l'entreprise dans un dialogue social constructif. Et même au niveau des territoires, on peut trouver des idées ensemble », conclut-il.

Pascaline Marion (AEF info)

ENTRETIEN

YANN QUEINNEC ADMICAL



« Les entreprises commencent à voir le mécénat comme un levier essentiel d'engagement »

La France comptait 172 000 entreprises mécènes en 2023, contre 111 000 deux ans plus tôt, selon la 11^e édition du Baromètre du mécénat d'entreprise en France d'Admical. Yann Queinnec, délégué général de cette association chargée de favoriser le développement du mécénat d'entreprise en France, détaille les principales tendances relevées par ce baromètre.

Selon le dernier Baromètre du mécénat d'entreprise, le nombre d'entreprises mécènes a augmenté de plus de 50 % en deux ans. Comment expliquez-vous cette croissance forte ?

Yann Queinnec : Cela s'explique par plusieurs facteurs. Le premier, sans doute le plus important, est que la RSE a pris sa place dans les stratégies de toutes les entreprises, y compris celles de petite taille, grâce à un environnement normatif favorable, notamment la loi Pacte de 2019. Or, les entreprises commencent à considérer le mécénat comme un levier essentiel d'engagement sociétal et environnemental.

Par ailleurs, les entreprises souhaitent de plus en plus affirmer leur ancrage dans leurs territoires d'implantation. Là aussi le mécénat, qui permet de soutenir des actions d'intérêt général au niveau local, est l'un des outils les plus efficaces pour le faire.

Troisième dimension qui explique cette tendance : le rôle d'acteurs comme Admical, qui

sensibilisent et font de la pédagogie sur le mécénat, mais aussi celui des agences de notation extra-financière, qui intègrent de plus en plus les démarches de mécénat dans leurs critères de notation.

Quelles sont les grandes tendances du mécénat d'entreprise constatées dans votre enquête ?

Yann Queinnec : La première, c'est que ce sont largement les TPE et les PME qui font le mécénat d'entreprise : elles représentent 97 % des entreprises mécènes. Cependant, comme elles ont moins de moyens que les grandes entreprises, le montant de leurs dons ne représente que 33 % des 3,8 milliards d'euros du mécénat d'entreprise, contre 28 % pour les ETI et 39 % pour les grandes entreprises.

La deuxième tendance forte, qui est relativement nouvelle, c'est que le mécénat est vu par les entreprises, au même titre que la RSE, comme un moyen de renforcer leurs liens avec leurs différentes **parties prenantes**.

Troisième tendance, le mécénat de compétences se stabilise : 16 % des entreprises mécènes font usage de cette forme de mécénat. Quatrième tendance, nous constatons un développement du mécénat collectif, avec notamment l'émergence de dynamiques à l'échelle des territoires.

Celles-ci rassemblent des entreprises d'un même territoire qui mettent en commun leurs budgets de mécénat pour mieux soutenir les actions locales d'intérêt général.

Enfin, on observe une montée en puissance du mécénat croisé, qui consiste à soutenir des projets mêlant plusieurs causes d'intérêt général, ainsi qu'une progression significative du mécénat réalisé en direct plutôt qu'à travers une structure juridique dédiée.

Quelles sont les motivations des entreprises mécènes ?

Yann Queinnec : Elles peuvent être assez diverses. Au-delà du souhait de contribuer à l'intérêt général, de soutenir l'innovation sociale ou de bénéficier de la défiscalisation liée au mécénat, les trois principales motivations sont la volonté d'exprimer et d'incarner les valeurs de l'entreprise (pour 40 % des entreprises mécènes), le souhait de renforcer l'ancrage territorial de l'entreprise (36 %) et la volonté de valoriser l'image et la réputation de l'entreprise (32 %).

Comment voyez-vous l'articulation entre RSE et mécénat ?

Yann Queinnec : C'est un terrain très fertile, à manier avec certaines précautions. C'est l'occasion ici de rappeler un des textes les plus emblématiques issu de la loi Pacte. Au-delà de la faculté offerte aux entreprises de se doter d'une raison d'être ou du statut de **société à mission**, le nouvel article 1833 alinéa 2 du Code civil indique que toute société « est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son

activité ». Toutes les décisions importantes de gestion de l'entreprise doivent donc désormais prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux. À ce titre, le mécénat apparaît comme un levier évident de prise en considération par l'entreprise de tels enjeux.

La manière dont l'entreprise met en œuvre ses actions de mécénat est à sa libre appréciation. Elle peut soutenir des initiatives qui ont un rapport avec ses propres activités, ou des initiatives qui n'ont aucun

rapport. Mais dans tous les cas, le point essentiel est que l'entreprise ne peut pas et ne doit pas confondre mécénat et business. Le mécénat doit nécessairement être désintéressé, et l'entreprise ne doit en attendre aucun avantage, même si naturellement on ne peut leur retirer le bénéfice de contreparties strictement encadrées par le cadre légal, ainsi que tous les bénéfices « collatéraux » d'une démarche de mécénat robuste et éthique.

En somme, l'allocation de ressources dédiées au mécénat est amenée à devenir une forme de décision de gestion stratégique et essentielle pour toute entreprise générant des bénéfices et qui souhaite démontrer son engagement sociétal.

Propos recueillis par Camille Dorival (Carenews)



La responsabilité territoriale, NOUVEL ENJEU CENTRAL POUR LES ENTREPRISES

Apparue il y a quelques années, la notion de responsabilité territoriale des entreprises (RTE) insiste sur l'idée que l'entreprise doit chercher à avoir un impact positif sur son territoire, grâce à la coopération avec les acteurs de l'écosystème local.

On connaissait la RSE ; voici désormais la responsabilité territoriale des entreprises (RTE). La différence ? « La RTE, c'est l'idée que l'entreprise se questionne sur son impact sur un territoire, et se doit de contribuer positivement à son territoire », précise l'économiste Maryline Filippi.

« Avec la RTE, l'entreprise sort de ses frontières habituelles pour travailler en étroite collaboration avec les acteurs du territoire sur lequel elle est installée, ajoute-t-elle. On passe d'une logique individuelle à une logique collective : l'entreprise collabore avec l'ensemble des parties prenantes du territoire pour coconstruire de la valeur. On passe aussi d'une logique de l'offre à une logique de la demande : l'entreprise regarde les besoins identifiés sur le territoire et conçoit son offre en fonction de ces besoins ».

Recherche du bien commun et action collective

Comme l'explique Timothée Duverger, responsable de la chaire Territoires de l'économie

sociale et solidaire à Science Po Bordeaux, « la RTE opère deux bascules par rapport à la RSE. D'abord elle comporte l'idée d'une recherche du bien commun par l'entreprise, quand la RSE vise plutôt à gérer et réduire les externalités négatives de l'entreprise. Ensuite, la RTE repose sur l'action collective, la coopération avec les acteurs du territoire, alors que la RSE est plutôt une approche de type managériale, centrée sur l'entreprise ».

En 2022, ESS France, la structure représentative des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), avait mené, avec Harris interactive, un sondage autour de la notion de RTE. Il en ressort que 96 % des Français estiment que les entreprises se doivent d'avoir une responsabilité territoriale, et 64 % jugent même que cela est essentiel. Ils jugent aussi que les acteurs de l'ESS sont les mieux à même de porter cette RTE, notamment parce que ce sont des entreprises démocratiques.

« La RTE ne concerne pas que les acteurs de l'ESS, souligne néanmoins Antoine Détourné,

délégué général d'ESS France, également membre de la Plateforme RSE de France Stratégie. Elle est intégrée dans la plupart des référentiels de RSE. Néanmoins, les acteurs de l'ESS y ont naturellement un rôle central, par leur lien étroit avec le territoire, leur capacité à identifier les besoins sociaux sur un territoire, mais aussi par leur culture de la coopération. »

Associer ESS, entreprises conventionnelles et acteurs publics

Il cite plusieurs exemples de dispositifs qui illustrent bien ce que peut être la RTE. Ainsi, les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) sont des regroupements d'acteurs d'un territoire, issus aussi bien de l'ESS que d'entreprises plus classiques, de collectivités territoriales, centres de recherche ou organismes de formation, qui collaborent autour d'un projet visant un développement durable de ce territoire.

Sur le territoire de la métropole lyonnaise, la société coopérative d'intérêt collectif (Scic) Iloé, consortium d'acteurs de l'économie circulaire, donne une autre illustration de la notion de RTE. Comme le raconte Simon Mirouze, directeur général de la Scic, « en 2019, nous avons identifié une difficulté sur le territoire : les déchets encombrants finissaient le plus souvent enfouis ou incinérés, sans être réemployés ou recyclés même s'ils étaient en bon état. Nous n'avions pas de solution technique pour collecter, traiter et valoriser ces déchets. Alors nous avons rassemblé tous les acteurs du territoire et réfléchi ensemble pour mettre au point une solution. »

C'est ainsi qu'est née la Scic Iloé, qui associe la Métropole de Lyon, des bailleurs sociaux, des opérateurs de collecte et industriels des déchets, des acteurs du réemploi solidaire ou encore des éco-organismes. La Scic gère des centres logistiques de traitement et valorisation des déchets encombrants, adossés à des tiers-lieux. Le dispositif a déjà permis de créer huit emplois en insertion et de consolider 35 autres emplois. « Pour que chaque habitant du territoire trouve une réponse à ses besoins, il est nécessaire de notre point de vue, parallèlement aux politiques publiques, d'activer la coopéra-

tion économique entre les différents acteurs », estime Émeline Baume, vice-présidente de la Métropole de Lyon. Sa collectivité mène donc une politique active d'animation de la coopération sur son territoire. Cela peut se faire par plusieurs leviers : par la politique d'achat public (favoriser les consortiums d'acteurs dans les marchés publics), par l'accompagnement des collectifs d'acteurs, mais aussi par la valorisation de ce que font les acteurs en leur donnant de la visibilité – ce qui s'est fait à Lyon via la création d'un Observatoire de l'économie à impact.

Coopérer pour repenser son modèle d'affaires

La notion de coopération territoriale est également très présente à la Convention des entreprises pour le climat (CEC), qui accompagne des dirigeants d'entreprises à réfléchir sur leurs modèles d'affaires et à les repenser pour les rendre compatibles avec les limites planétaires. « Nous sommes persuadés que les entreprises ne pourront pas revoir leurs modèles d'affaires et s'en sortir si chacune agit dans son coin. Elles ont intérêt à coopérer avec leur écosystème et notamment avec les acteurs de leur territoire », explique Marianne Coudert, copilote de la CEC du Bassin Lyonnais et de la CEC des Alpes. Au sein du parcours, une session est consacrée à la question de la coopération territoriale et les entreprises participantes sont incitées en permanence à coopérer.

Dans le Bassin Lyonnais, la CEC a ainsi permis de donner naissance à plusieurs exemples de coopération territoriale. Ainsi, les Hospices civils de Lyon et deux entreprises du territoire travaillent ensemble autour de la renaturation de leurs espaces fonciers. Autre exemple : plusieurs entreprises du BTP ayant participé à la CEC, de tailles diverses, ont créé ensemble une plateforme logistique de réemploi de matériaux.

Camille Dorival (Carenews)

les ressources DE LA RSE

TOUT SAVOIR SUR LA RSE

POINT

DEVEENEZ INCOLLABLE !

FORMATIONS OUTILS GLOSSAIRES ...

Qui sont les influenceurs auxquels s'abonner sur les réseaux sociaux pour suivre l'actualité et les débats autour de la RSE ? Quels sont les Mooc à étudier, les ressources à consulter, pour développer ses connaissances dans le domaine ou se perfectionner sur un thème particulier ? Que signifie ESRS, scope ou taxonomie verte ?

Dans cette partie, Carenews et AEF info vous orientent vers les meilleures références et les bons outils pour vous documenter sur la RSE.

les 10 influenceurs À SUIVRE EN 2026

Nous avons sélectionné pour vous 10 influenceuses et influenceurs RSE à suivre sur les réseaux sociaux.

Elisabeth Crépin-Leblond



FABRICE BONNIFET

Fabrice Bonnifet est président du Collège des directeurs du développement durable (C3D), ancien directeur du développement durable du groupe Bouygues et président de Gen Act, une association dédiée à la transformation écologique et sociale des entreprises. Dans ses posts, notamment sur LinkedIn, il s'intéresse au rapport entre écologie et entreprise, et plus généralement à l'environnement.

in 77 K abonnés sur LinkedIn



JULIE CHAPON

Cofondatrice et dirigeante de Yuka, Julie Chapon utilise ses réseaux sociaux pour alerter sur les dérives de l'industrie agro-alimentaire et parler des enjeux de santé liés à l'alimentation. Elle passe au crible les compositions controversées des aliments transformés et relaie les évolutions observées dans le secteur.

in 149 K abonnés sur LinkedIn



AMÉLIE DELOCHE

Amélie Deloche a créé l'agence de communication Post Influence dont la mission est d'accompagner la transition écologique des marques et des créateurs de contenu. Elle est aussi co-créatrice du compte Instagram Paye ton influence qui sensibilise le monde des réseaux sociaux aux enjeux environnementaux. Sur son compte LinkedIn, elle décrypte les dessous des stratégies d'influence des grandes entreprises.

in 27 K abonnés sur LinkedIn



JULIA FAURE

Julia Faure est la co-fondatrice de Loom, une marque qui souhaite proposer un contre-modèle à la fast fashion en commercialisant des vêtements durables et fabriqués localement. Également membre du collectif En mode climat qu'elle a fondé avec d'autres acteurs et co-présidente du Mouvement Impact France, elle prend régulièrement la parole pour dénoncer les dérives du secteur du textile et militer en faveur de lois qui protègent l'intérêt général.

in 34 K abonnés sur LinkedIn



JEAN-MARC JANCOVICI

Président de l'association The Shift Project et associé du cabinet de conseil Carbone 4, Jean-Marc Jancovici est devenu une des voix de l'écologie régulièrement invitées dans les médias. Également très actif sur les réseaux sociaux, notamment sur LinkedIn, il y commente quotidiennement et sans filtre l'actualité écologique, avec un focus sur la thématique énergétique.

in 1,2 M abonnés sur LinkedIn



GASPARD KOENIG

Diplômé de l'École normale supérieure, Gaspard Koenig est philosophe, essayiste et auteur de romans. Il aborde régulièrement le rapport de l'homme à l'environnement dans ses écrits. Également fondateur du think tank GenerationLibre, il partage sur LinkedIn ses chroniques dédiées à l'écologie, en lien avec la politique et l'économie, publiées dans le quotidien Les Echos.

in 47 K abonnés sur LinkedIn



TIMOTHÉE PARRIQUE

Timothée Parrique est enseignant-chercheur en économie, spécialisé dans la décroissance et le post-capitalisme. Il est également l'auteur de *Ralentir ou périr - L'économie de la décroissance* dans lequel il prône un mouvement de réduction de la production et de la consommation. Sur ses réseaux et dans les médias, il partage ses analyses et ses prises de position sur l'économie.

in 77 K abonnés sur LinkedIn



EVA SADOUN

Entrepreneuse, Eva Sadoun est fondatrice de Rift, une application qui scanne l'impact social et environnemental des comptes courants, livrets A et assurances-vie. Elle a aussi créé Lita, une plateforme d'investissement dans des entreprises à impact social et environnementale positif. Sur LinkedIn, elle partage sur des sujets sociaux, notamment la place des femmes. Elle a aussi lancé « Loin des yeux, loin du care » un podcast dédié à l'économie et au care.

in 48 K abonnés sur LinkedIn



THOMAS WAGNER

Thomas Wagner est le fondateur de Bon Pote, un média en ligne dédié à la question du réchauffement climatique et à celle de l'effondrement de la biodiversité. Sur ses réseaux, il prend régulièrement la parole sur les enjeux politiques liés à l'environnement et démêle le vrai du faux de divers sujets environnementaux.

in 218 K abonnés sur LinkedIn



LOU WELGRYN

Diplômée de l'Essec, à l'issue de laquelle elle a cofondé le club Essec Transition Alumni, Lou Welgryn est secrétaire générale de Data for Good, une association qui cherche à rediriger la technologie vers l'intérêt général, en mettant les compétences d'experts bénévoles au service d'outils de résolution des problèmes sociaux. Sur LinkedIn, elle prend régulièrement la parole sur les enjeux climatiques liés au secteur de la tech.

in 40 K abonnés sur LinkedIn



Les formations et ressources SUR LA RSE À CONNAÎTRE

Responsables, directeurs, directrices de la RSE, vous souhaitez vous perfectionner sur un domaine en particulier ou approfondir vos connaissances sur un thème particulier de la responsabilité sociale des entreprises ? Voici une sélection de Mooc, ressources et formations spécialisées. *Elisabeth Crépin-Leblond*

MOOC et formations

Reporting extra-financier et stratégie RSE (Essec)

Ce Mooc gratuit est basé sur l'expérience de spécialistes de la RSE. Une quinzaine d'entreprises partagent leurs pratiques sur le sujet, comme les directeurs et directrices de la RSE chez L'Oréal et Atos. Dispensée par Thierry Sibieude, ancien professeur en entrepreneuriat social et développement durable à l'Essec, aujourd'hui retraité, cette formation en ligne de quatre semaines aborde les particularités du reporting extra-financier, son intérêt et interrogera votre démarche actuelle.

Informations sur [coursera.org](https://www.coursera.org)

Comprendre la crise écologique pour réinventer l'entreprise (C3D)

Ce Mooc a été créé à l'initiative du Collège des directeurs du développement durable (C3D). Il propose huit à dix heures de formation accessibles gratuitement, réalisées avec l'Ademe, le collectif Génération responsable, le collectif Pour un réveil écologique, le Comité 21, le Medef, l'Orse, le Pacte mondial de l'ONU et la Conférence des grandes écoles. Le Mooc,

disponible en anglais et en français, s'est enrichi d'un cinquième module intitulé « L'entreprise à visée régénérative », pour former à la nécessité de transformer les modèles d'affaires.

Informations sur cddd.fr

RSE : les grands principes et les enjeux pour votre PME (BPI)

Dans ce webinaire d'une durée d'une heure et demie, en ligne sur le site de la BPI, vous découvrirez les enjeux et priorités RSE pour une PME : attractivité, réputation, éthique, bien-être au travail, productivité, réduction des risques, etc.

Informations sur lelab.bpifrance.fr

Reporting et communication de la RSE sur My MOOC

Comment appréhender la communication sur la RSE dans votre entreprise ? Ce Mooc se décompose en neuf séquences et aborde aussi bien le contenu d'un reporting, que son organisation et les outils de communication adéquats.

Formation gratuite et certification payante sur my-mooc.com

Déployer l'économie circulaire dans les organisations

Réalisé en partenariat entre plusieurs entreprises et l'Essec, ce Mooc gratuit propose une formation de six heures pour adapter les organisations au défi du dérèglement climatique.

Informations sur [coursera.org](https://www.coursera.org)

Les formations de Carbone 4 Académie

Le cabinet de conseil dédié à l'accompagnement des organisations vers la décarbonation et l'adaptation au changement climatique propose des formations au changement climatique pour les professionnels. Étalées sur un mois, les quinze à vingt heures de formation proposent au choix de construire sa feuille de route décarbonation et stratégie climat, de se former au bilan carbone, à l'adaptation au changement climatique, aux nouvelles réglementation financières, à l'imagination de nouvelles chaînes de valeur ou aux cadres méthodologique et réglementaire sur la biodiversité. Un parcours individuel est également dédié à l'éco-anxiété et aux éco-émotions.

Informations sur [carbone4.com](https://www.carbone4.com)

Le centre de formation de l'Agence Lucie

L'Agence Lucie propose un ensemble d'outils, de formations et de labels dédiés à la RSE. Son centre de formation certifié Qualiopi propose une cinquantaine de formations en ligne ou en présentiel consacrées à différents domaines de la RSE tels que « Répondre aux critères RSE exigés dans les marchés publics », « S'initier aux achats numériques plus responsables » ou encore « Construire et déployer une politique handicap dans l'entreprise ».

Informations sur [agence-lucie.com](https://www.agence-lucie.com)

AXA Climate School

Cette plateforme de formation a été créée en 2021, dans le but de fournir des outils pour engager les collaborateurs sur les questions environnementales dans les entreprises et institutions publiques. Elle propose des parcours d'apprentissage définis en fonction des besoins de l'organisation, mêlant plusieurs types de contenus en ligne. La plateforme propose aussi la Net Zero School, formation en ligne visant à comprendre les principaux leviers de décarbonation des organisations.

Informations sur [axaclimateschool.com](https://www.axaclimateschool.com)

Site internet et ouvrages

Le portail RSE de l'État

Sur son portail RSE en ligne, l'État propose un simulateur pour connaître, à partir de l'indication de son numéro Siren, les réglementations applicables à son entreprise. Des fiches sur les différentes réglementations sont également disponibles. Elles abordent entre autres la **CSRD** et le rapport de durabilité, l'index de l'égalité professionnelle, l'audit énergétique ou encore le dispositif d'alerte. Un tableau de bord pour suivre ses obligations est également proposé.

portail-rse.beta.gouv.fr

Le guide de la communication responsable de l'Ademe

L'Agence de la transition écologique (Ademe) a enrichi son guide de la communication responsable publié pour la première fois en 2020. L'édition 2022 reprend les thèmes de la lutte contre le **greenwashing**, de l'écoconception des supports (édition, communication numérique, événementiel, production audiovisuelle) et de la communication de crise. Il s'attaque également au combat contre les *fake news* et les stéréotypes de mode de vie, ainsi qu'à la communication au service de la résilience des territoires et de la transformation des entreprises. L'Ademe a également publié en 2025 le guide des relations médias responsables, disponible en ligne.

Disponible sur librairie.ademe.fr

Le grand livre de la RSE

Stéphane Trébucq et Rémi Demersseman
Éd. Dunod, 2023

Cet ouvrage détaille la variété des approches de la RSE, les décline par fonction (stratégie, finance, ressources humaines, marketing, etc.), développe des études de cas de déploiement et de mise en œuvre d'une politique RSE, et en souligne les limites et progrès nécessaires.

Alerte greenwashing ! 12 principes pour reconnaître le greenwashing et mieux communiquer

Wilfrid De Conti et Alfred Denis
Éd. Eyrolles, 2025

À partir du décryptage de messages publicitaires, les auteurs énoncent douze principes permettant de reconnaître les cas de *greenwashing*, du plus courant au plus insidieux. Ils proposent également une feuille de route pour que les entreprises communiquent de manière plus transparente et authentique sur les engagements RSE.



Upcoop

CHOISIR UPcoop,
C'EST COOPÉRER
AVEC UN PARTENAIRE
ENGAGÉ ET DURABLE

Chez Upcoop, 1ère Société Coopérative et participative (Scop) à mission de France, nous proposons des solutions de paiement et services à utilité sociale et locale qui donnent aux entreprises, CSE, associations, collectivités et pouvoirs publics, les moyens d'améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie des salariés et des populations au cœur des territoires.

 Tant d'avantages à coopérer

up.coop

Le glossaire DE LA RSE

ESRS, ESG, double matérialité, parties prenantes... Vous vous perdez dans tous ces sigles et termes ? Nous vous aidons à y voir plus clair !

Adaptation au changement climatique

Outre une politique de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, une entreprise doit s'engager dans un chemin d'adaptation au changement climatique. Il s'agit d'une politique visant à réduire sa vulnérabilité vis-à-vis du changement climatique et de ses effets.

Bilan carbone

Il s'agit d'un calcul effectué par une organisation de son empreinte carbone, c'est-à-dire des émissions de gaz à effet de serre liées à son activité. Plusieurs méthodes de calculs existent. Le terme « bilan carbone » est à l'origine une méthode élaborée en 2004 par l'État et l'Ademe, référence en la matière. Il est ensuite passé dans le langage courant.

CS3D

Cette directive européenne, adoptée en 2024, vise à réglementer le devoir de vigilance (voir ce terme) pour les entreprises de l'Union européenne.

CSRD

Il s'agit d'une directive européenne applicable depuis le 1^{er} janvier 2024. Elle vise à harmoniser et renforcer la réglementation en matière de *reporting* extra-financier dans tous les pays membres.

Devoir de vigilance

Il s'agit de l'obligation pour les entreprises donneuses d'ordre de prévenir les risques sociaux, environnementaux et de gouvernance sur toute leur chaîne de valeur. Une loi française est en vigueur depuis 2017. Une directive européenne, plus ambitieuse, la CS3D, a été adoptée en avril 2024.

Double matérialité

Elle désigne le fait de mesurer la matérialité d'impact, c'est-à-dire l'impact de l'activité de l'entreprise sur l'environnement économique, environnemental et social, en plus de la matérialité financière, c'est à dire l'impact de cet environnement sur l'activité de l'entreprise. Elle constitue la pierre angulaire de plusieurs textes européens, dont la CSRD (voir ce terme).

ESG

ESG est un sigle qui signifie « environnement, social et gouvernance ». Il s'agit d'un cadre utilisé pour mesurer les performances non financières d'une entreprise dans les catégories environnementales, sociales et de gouvernance. Contrairement à la RSE, qui est un concept plus large, les critères ESG sont spécifiques et quantifiables.

ESRS

Ce sont les *European sustainability reporting standards*, un ensemble de normes européennes en matière de *reporting* extra-financier. Ils sont la réf-

rence pour toute entreprise soumise au *reporting* extra-financier après l'application de la CSRD.

Greenwashing

Terme apparu dans les années 1980, le *greenwashing* consiste en des pratiques commerciales trompeuses visant à donner une image de responsabilité écologique à certaines marques. En France comme à l'échelon européen, la réglementation est de plus en plus sévère face à ce type d'abus.

Greenhushing

Au contraire du *greenwashing*, le *greenhushing* désigne le choix d'une entreprise de ne pas communiquer sur ses actions en faveur de l'environnement ou visant à réduire son impact environnemental, pour éviter d'éventuelles accusations de *greenwashing*.

Investissement socialement responsable (ISR)

Il s'agit d'une façon d'investir où l'impact social, environnemental et de gouvernance est pris en compte en parallèle de la performance économique. Les investisseurs sont alors amenés à intégrer les critères extra-financiers dans leur thèse d'investissement. Le label ISR, créé en 2016, permet de distinguer des supports d'épargne qui s'inscrivent dans cette logique.

Limites planétaires

Il s'agit de plafonds quantitatifs au-dessous desquels l'humanité doit rester pour ne pas compromettre les conditions favorables dans lesquelles elle a pu se développer. Il en existe neuf, dans les domaines suivants ; le changement climatique, la biodiversité, la concentration d'azote et de phosphore dans les océans, la modification de l'usage des sols, l'eau douce, la pollution chimique, l'acidification des océans, la concentration des aérosols atmosphériques et la couche d'ozone stratosphérique. Six sont déjà dépassées. Le respect des limites planétaires peut constituer un cadre dans lequel s'inscrit la politique RSE de l'entreprise.

Loi Agec (anti-gaspillage pour une économie circulaire)

Cette loi votée en 2020 est composée de diverses mesures pour rendre l'économie française plus circulaire. Elle prévoit notamment une interdiction progressive des plastiques à usage unique, des mesures pour favoriser le réemploi ou encore le recyclage des biodéchets.

Neutralité carbone

Il s'agit d'une situation dans laquelle les émissions de CO₂ d'une entreprise (ou d'une région, d'un État) sont compensées par leur absorption de carbone. Pour être neutre en carbone, une entreprise doit investir dans la séquestration et la captation de carbone. En revanche, ces pratiques ne peuvent être décorrélées d'une baisse drastique de ses émissions, une action inévitable face au changement climatique.

Objectifs de développement durable (ODD)

Les objectifs de développement durable ont été adoptés par les Nations unies en 2015. Au nombre de 17, ces cibles répondent à divers objectifs tels que la réduction de la pauvreté ou la consommation et production responsables.

Partage de la valeur

Il s'agit de l'ensemble des dispositifs en entreprise qui permettent d'associer les salariés à la performance et au capital de leur entreprise, et donc de partager la valeur produite collectivement. On peut citer notamment l'intéressement, la participation et l'actionnariat salarié.

Parties prenantes

Il s'agit des acteurs qui peuvent être concernés par une décision ou un projet et ainsi être affectés par sa réalisation. Une entreprise responsable doit prendre en compte l'intérêt de ces différents acteurs, impliqués de manière plus ou moins directe. Parmi eux : les salariés, les clients, les fournisseurs, les actionnaires, mais aussi les ONG, les syndicats et les collectivités locales.

Scope

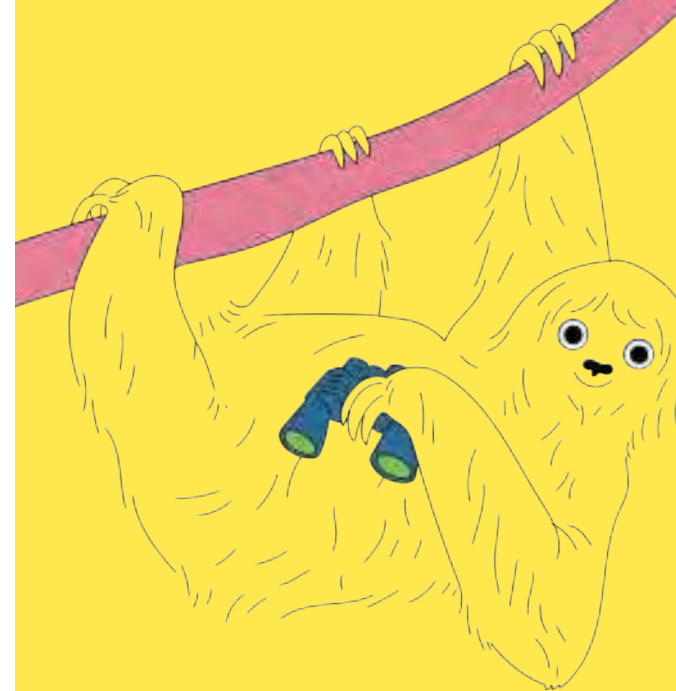
Dans le bilan carbone d'une entreprise, il s'agit de périmètres différents d'émissions de gaz à effet de serre. Le scope 1 correspond aux émissions directement émises par les activités de l'entreprise. Le scope 2 englobe les émissions indirectes provenant de sa consommation d'énergie. Le scope 3 inclut toutes les émissions indirectes de l'entreprise, en amont et en aval de la chaîne de valeur.

Société à mission

Depuis la loi Pacte adoptée en 2019, une entreprise peut adopter la qualité de société à mission. Pour cela, l'entreprise affirme publiquement une raison d'être ainsi que plusieurs objectifs sociaux et environnementaux qui lui sont alignés, et les inscrit dans ses statuts. Un organisme tiers indépendant est chargé de contrôler régulièrement que l'entreprise poursuit bien ces objectifs. Si ce n'est pas le cas, la qualité peut être retirée à l'entreprise.

Taxonomie verte

Il s'agit d'un système de classification européen partagé qui permet de qualifier les activités économiques de durables sur le plan environnemental. Pour être qualifiée de durable, une activité doit remplir au moins un des six objectifs énoncés par l'Union européenne. L'ambition est d'orienter les investissements vers des activités durables.



**Vous souhaitez
acculturer
vos collaborateurs
à la RSE ?**

Offrez-leur

MISSION RSE

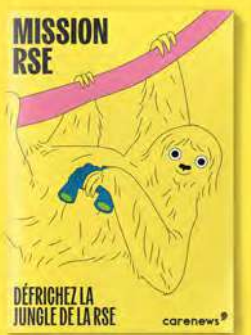
46 pages de jeux, d'explications simples et de conseils, garantis 100 % sans langue de bois ni jargon, pour déchiffrer la jungle de la RSE.

Accompagnez-le d'une animation ludique, un moment drôle et pédagogique, pour mettre en application les savoirs acquis. Que le ou la meilleure gagne !



Téléchargez notre exemplaire de démonstration et contactez-nous pour découvrir nos possibilités d'animation et de personnalisation.

carenews





l'annuaire DES SOLUTIONS RSE



Nous sommes régulièrement sollicités par nos lecteurs et lectrices soucieux de mettre en place ou de développer leur RSE : comment intégrer la CSRD ? Où recruter un directeur ou une directrice RSE ? Quelle solution pour sensibiliser mes équipes à la responsabilité sociétale ? Comment évaluer mon impact ?

Puisque nous sommes convaincus que le développement de l'engagement passe par le rapprochement entre les entreprises et les experts de la RSE, vous trouverez dans cet annuaire plus de 200 solutions RSE, réparties en 11 catégories (stratégie, communication, formation, RH...), avec des informations de contexte et des éléments de contact. Cet annuaire papier est aussi disponible en version augmentée sur le web et offre la possibilité d'effectuer des recherches multi-critères.

Nous espérons que vous trouverez chaussure (éthique) à votre pied, bonnes recherches !

STRATÉGIE & ORGANISATION



ALTOPI

Altopi est une agence de conseil RSE. Elle accompagne les PME/ETI dans le développement de leur stratégie RSE à travers plusieurs solutions : bilan carbone, score carbone produit, certification EcoVadis, intelligence artificielle, diagnostic RSE, réglementation RSE, sensibilisation RSE.

Site internet : altopi.eco

E-mail : contact@altopi.eco

Téléphone : 09 71 18 27 75

BEST VALUE

BEST VALUE accompagne les organisations publiques et privées à piloter leur stratégie durable avec clarté, méthode et pragmatisme. Elle révèle le potentiel d'impact des entreprises et le traduit en projets concrets, alignés avec les enjeux de demain.

Site internet : bestvalue.fr

E-mail : contact@bestvalue.fr

Téléphone : 06 65 52 61 08

BARTLE

Bartle est un cabinet de conseil en management pluridisciplinaire et indépendant qui mobilise plus de 300 consultant-e-s. Partisan d'une croissance vertueuse, il est certifié B Corp dès 2019, puis renouvelé en 2023.

Site internet : bartle.fr

E-mail : contact@bartle.fr

Téléphone : 01 48 24 20 66

BIZ IMPACT

BIZ IMPACT est une méthodologie qui « Redonne du Sens à l'Entreprise » en vous accompagnant dans la réduction des impacts négatifs de votre activité, en repensant votre raison d'être et en embarquant tous vos collaborateurs. Contactez-les pour un audit gratuit avec le code PRODU25.

Site internet : bizimpact.fr

E-mail : jessica@bizimpact.fr

Téléphone : 06 98 20 62 97

• Figures

MESURER, AGIR,
TRANSFORMER

.Figures est un cabinet de conseil, d'expertise comptable et d'audit qui a placé l'accompagnement de la transition socio-écologique au cœur de ses pratiques et de son offre (expert CSRD, stratégie RSE, bilan carbone, reporting extra-financier, comptabilité multi-capitaux).

Site internet : figures-groupe.fr

E-mail : contact@figures-groupe.fr

Téléphone : 06 60 26 78 57

Adresse : 6 boulevard Bineau 92300 Levallois-Perret

Chiffre d'affaires (CA) : 2 000 K€

Nombre de salariés : 35

Nature de la solution : Conseil

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Environnement et changement climatique, Évaluation / Reporting / Data, Finance durable

Label / agrément : ECOVADIS

PRINCIPAUX CLIENTS

ENTREPRISES DU BTP, TRANSPORT, MODE ET LUXE, MÉTIERS D'ART, TECHNOLOGIE, IMMOBILIER, ESS

BLUMEI

BLUMEI conseille, forme et audite les entreprises du BTP, déchets et logistique, pour structurer une RSE alignée, valoriser leurs engagements (ISO, EcoVadis, labels) et renforcer leur robustesse. Son atout : une approche système pour fiabiliser et crédibiliser la démarche.

Site internet : blumei.fr

E-mail : morgane.jacquet@blumei.fr

Téléphone : 06 63 53 66 08

CAUSE

CAUSE, certifiée B Corp, accompagne la transformation des organisations grâce à deux métiers : cabinet RSE et agence de communication responsable. Elle s'appuie sur deux leviers clés : l'intelligence collective et l'engagement émotionnel par l'art.

Site internet : agence-cause.com

E-mail : melody@agence-cause.com

Téléphone : 06 70 82 35 56

BTHCONSEIL

BThConseil accompagne les PME BtoB à répondre concrètement aux exigences RSE des donneurs d'ordre (questionnaires, labels, Bilan Carbone®) et à déployer avec leurs équipes une démarche durable, claire et efficace, adaptée à leurs moyens, enjeux et obligations réglementaires.

Site internet : bthconseil.fr

E-mail : contact@bthconseil.fr

Téléphone : 07 49 06 13 00

DES ENJEUX ET DES HOMMES

Des Enjeux et Des Hommes est le premier cabinet spécialisé dans la Trans'Formation des entreprises vers des écosystèmes soutenable

Site internet : desenjeuxetdeshommes.com

E-mail : contact@desenjeuxetdeshommes.com

Téléphone : 01 44 86 03 20

ECO-ECO

ECO-ECO vous accompagne à chaque étape de votre démarche RSE, du diagnostic à la mise en œuvre de la stratégie : conduite du projet, label B Corp et Afnor Engagé RSE, évaluation EcoVadis, rapport RSE, conformité CSRD et VSME, fresques, ateliers et séminaires, bilan carbone.

Site internet : eco-eco.fr

E-mail : hello@eco-eco.fr

Téléphone : 06 19 56 32 95

EKODEV

ekodev accompagne les organisations dans la définition et le déploiement de leur stratégie RSE et de leur stratégie climat. Mesure d'impacts, conseil stratégique, déploiement opérationnel, conduite du changement et valorisation... Elle accélère votre transformation durable.

Site internet : ekodev.com

E-mail : info@ekodev.com

Téléphone : 01 84 16 45 30

EFFECTIS

EFFECTIS est un cabinet de conseil en décarbonation et en transformation durable du modèle d'affaires des entreprises. Nous aidons les PME et petites ETI à croître et à se développer dans l'Union européenne, en améliorant leur compétitivité, leur rentabilité et leur résilience.

Site internet : effectisconsulting.com

E-mail : richard.ih@effectisconsulting.com

Téléphone : 06 67 44 93 67

ENTREPRISES ENGAGÉES

Entreprises engagées est un cabinet de conseil en RSE, expert de l'entreprise durable. Il aide les entreprises à se doter d'une stratégie de développement durable incarnée.

Site internet : entreprises-engagees.fr

E-mail : contact@entreprises-engagees.fr

Téléphone : 07 86 35 90 19



ARCHITECTES DE PASSERELLES
ENTRE LE MONDE ÉCONOMIQUE
ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Equaninity est un cabinet de conseil qui accompagne les entreprises dans l'élaboration de leurs stratégies d'engagement social et environnemental pour aligner leurs actions et leurs impacts, et en faire un véritable avantage compétitif au cœur de leurs objectifs business.

Site internet : equaninity.com

E-mail : cneujean@equaninity.com

Téléphone : 07 78 00 65 99

Adresse : 48 rue Vivienne 75002 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 18

Nature de la solution : Conseil

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Stratégie & organisation, RH / Recrutement / Emploi, Mobilisation des collaborateurs

Label / agrément : B Corp

PRINCIPAUX CLIENTS

GROUPE AÉROPORTS DE PARIS, FONDATION GROUPE EDF, LAFORÊT IMMOBILIER, CRÉDIT AGRICOLE CONSUMER FINANCE, SEPTODONT, EGIS, RADIO FRANCE, FONDATION POUR LA RECHERCHE MÉDICALE, VOIES NAVIGABLES DE FRANCE, SCIENCES PO, WWF



EXECUTION
FIRST

Maestis est un cabinet de conseil en stratégie et management indépendant. Il accompagne les entreprises de toute taille et de secteurs d'activité variés dans la transformation durable de leurs modèles économiques, opérationnels et organisationnels.

Site internet : maestis.com

E-mail : contact@maestis.com

Téléphone : nc

Adresse : 5 rue Boudreau 75009 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : 12 000 K€

Nombre de salariés : 60

Nature de la solution : Conseil

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Formation / Animation / Atelier, Mobilisation des collaborateurs, Technologie & numérique

Label / agrément : Médaille d'argent EcoVadis

PRINCIPAUX CLIENTS

CARREFOUR, LECLERC, INTERSPORT, CHANEL, PIERRE & VACANCES CENTER PARCS, AG2R LA MONDIALE, NEUFLIZE OBC, COFIDIS, OGF, SEVETYS, OMNES EDUCATION, FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION

ETHIQUETTE CONSEIL

ETHIQUETTE Conseil accompagne les dirigeants dans leur transformation vers un modèle plus responsable. Elle propose aux entreprises et organisations de coconstruire, avec les parties prenantes, un plan de transformation pour concrétiser le modèle responsable de demain.

Site internet : ethiquette-conseil.fr
E-mail : franck.deschamps@ethiquette-conseil.fr
Téléphone : 06 80 45 90 36

HAATCH

HAATCH réalise des missions de conseil en stratégie RSE auprès de grandes entreprises, PME et ETI depuis plus de 15 ans. Sa vision est de faire de la RSE un levier de performance et de robustesse.

Site internet : haatch.fr
E-mail : contact@haatch.fr
Téléphone : 09 72 62 50 93

HYSSOP

Hyssop est une agence RSE hybride de consulting et de communication. Elle accompagne les entreprises dans leur transition environnementale et sociétale, avec une obsession tenace : en optimiser les impacts.

Site internet : hyssop.agency
E-mail : contact@hyssop.agency
Téléphone : 06 45 52 04 29

LA FRESQUE DES ORGANISATIONS RESPONSABLES

La Fresque des Organisations Responsables est un atelier collaboratif BtoB qui bouscule les pratiques, stimule les débats essentiels et engage les équipes de direction à repenser leur façon de décider, pour inscrire leur organisation dans une trajectoire plus juste et pérenne.

Site internet : fresquedesorganisationsresponsables.org
E-mail : morgane.jacquet@blumei.fr
Téléphone : 06 63 53 66 08

MAOBI

Maobi est une agence d'innovation responsable accompagnant la transformation écoresponsable des entreprises via 4 pôles d'expertise principaux : stratégie RSE/RSM, ACV et écoconception, études consommateurs internationales, innovation et entrepreneuriat à impact.

Site internet : maobi-innovation.com
E-mail : contact@maobi-innovation.com

FINDLE

Findle est un cabinet de conseil spécialisé dans les transformations métiers et numériques. Il vous accompagne dans vos projets à impact RSE : modèle commercial responsable, value chain et traçabilité, logistique et transport durables, et pilotage ESG & compliance.

Site internet : findle.fr
E-mail : contact@findle.fr

HEART LEADERSHIP UNIVERSITY

Heart Leadership University est une association d'intérêt général à caractère éducatif et scientifique. Elle est animée par une ambition, contribuer à préserver notre humanité au XXI^e siècle, face à 3 défis majeurs : usages abusifs de l'IA, effondrements écologiques et et accroissement des inégalités.

Site internet : heartleadershipuniversity.org
E-mail : sandie@hluniv.org
Téléphone : 07 88 19 63 11

ICI&DEMAIN

ici&demain est un cabinet de conseil en stratégie et transformation durable. Pure player ESG fondé sur 20 ans d'expérience, il accompagne les entreprises du CAC 40, SBF 120 et grandes ETI confrontées à des enjeux de transformation business.

Site internet : icietdemain.com
E-mail : equipe@icietdemain.com

LATÉRAL

Latéral est une agence spécialisée dans la stratégie et la formation RSE, certifiée Qualiopi. Elle vous accompagne dans la structuration, le déploiement et la valorisation de vos engagements, en intégrant la RSE au cœur de votre modèle d'affaires.

Site internet : lateral-conseil.fr
E-mail : contact@lateral-conseil.fr
Téléphone : 06 81 60 30 79

NAVIADURA

Naviadura guide les entreprises tout au long de leur voyage vers la durabilité, quel que soit leur niveau de maturité. Stratégie, feuille de route, reconnaissance externe / notation ESG et reporting (CSRD, VSME) sont au cœur de cet accompagnement par le conseil et la formation.

Site internet : naviadura.com
E-mail : sophie.huguier@naviadura.com
Téléphone : 06 22 02 24 64



goodwill

management

GROUPE BAKER TILLY

CONSEIL EN STRATÉGIE DE SOUTENABILITÉ

Goodwill-management est un cabinet de conseil en stratégie de soutenabilité, créé en 2003 et présent à Paris, Nantes et Lyon. Avec son expertise en stratégie, RSE, climat, biodiversité et mesure d'impact, il accompagne les entreprises vers des modèles économiques soutenables.

Site internet : goodwill-management.com E-mail : contact@goodwill-management.com
Téléphone : 01 49 26 05 49 Adresse : 16 rue de Monceau 75008 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : 4 900 K€ Nombre de salariés : 50
Nature de la solution : Conseil Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités : Stratégie & organisation, Environnement & changement climatique, Formation / Animation / Atelier
Label / agrément : Lucie, Entreprise à mission

PRINCIPAUX CLIENTS

ADEME, GROUPE BBL, CETIH, GROUPE BPCE, COLAS, CRÉDIT AGRICOLE, EDF, ERB, HÉNAFF, LA MUTUELLE GÉNÉRALE, LES MOUSQUETAIRES, LOBODIS, LOUVRES HOTEL GROUP, MOBIVIA, NEXITY, STET, VILLE DE PARIS



ARNAUD BERGERO
Directeur Général,
Goodwill-management

« La triple comptabilité, l'outil indispensable pour entrer dans les limites planétaires »

AEF info : Quelle différence entre le reporting ESG et la triple comptabilité ?

Arnaud Bergero : Le reporting ESG rend compte de la performance extra-financière d'une entreprise à travers des indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. La triple comptabilité va plus loin : elle complète la comptabilité classique en intégrant directement les impacts sociaux et environnementaux, au même titre que les dimensions économiques.

AEF info : En quoi la triple comptabilité peut-elle devenir une boussole pour les dirigeants ?

Arnaud Bergero : Goodwill-management a développé en 2020 la méthode Thésaurus-3K (T3K), alignée sur les limites planétaires et l'économie du Donut. En traduisant les impacts sociaux et environnementaux de l'entreprise en euros, la triple comptabilité devient un outil stratégique pour dirigeants et DAF. Elle permet de piloter la performance globale de l'entreprise, en conciliant rentabilité et soutenabilité.

AEF info : Est-ce un outil réservé aux grandes entreprises ou accessible à toutes ?

Arnaud Bergero : Contrairement aux idées reçues, la triple compta-

bilité n'est pas réservée aux grands groupes. Opérationnelle et déjà déployée dans une trentaine d'entreprises, elle s'adapte à différentes échelles : celle de l'entreprise (de PME de + 50 salariés à la grande entreprise), d'un projet ou d'un produit. Pour renforcer sa robustesse scientifique et fédérer un réseau d'entreprises pionnières, Goodwill-management lance en septembre 2025 une chaire de recherche avec Aix-Marseille School of Economics et l'Institut Louis Bachelier. Objectif : rendre nos modèles économiques compatibles avec les limites planétaires.

ORIONIS CONSULTING

Orionis Consulting est un cabinet d'accompagnement des entreprises dans leur transformation vers plus de résilience. Vous accompagner vers un modèle plus résilient n'est pas seulement éthique, c'est devenu une nécessité stratégique pour assurer votre pérennité.

Site internet : orionis-consulting.com
E-mail : contact@orionis-consulting.com
Téléphone : 06 07 76 01 36

PERMAENTREPRISE (NORSYS)

Le modèle de la permaentreprise (créé par le groupe norsys) vise à obtenir une production efficace, utile aux humains, tout en préservant la planète, avec un usage sobre voire régénératif des ressources et en partageant équitablement les richesses.

Site internet : permaentreprise.fr
E-mail : tbreuzard@norsys.fr
Téléphone : 06 75 39 98 11

RSE ATTITUDE

RSE ATTITUDE met la RSE au service de la performance durable des PME en accompagnant les entreprises à mettre en place la RSE de manière simple, concrète et efficace.

Site internet : rseattitude.fr
E-mail : scoquard@rseattitude.fr
Téléphone : 06 42 63 71 21

RSEVAL

RSEVAL est un cabinet de conseil et d'évaluation de la performance RSO/RSE de tout type d'organisation (association, collectivité, entreprise de toute taille, établissement public...).

Site internet : rseval.fr
E-mail : c.piron@rseval.fr
Téléphone : 06 60 61 68 81

SQUARE MANAGEMENT

Square Management est un cabinet de conseil spécialisé en stratégie et organisation qui accompagne ses clients dans l'anticipation, la conception et la réalisation de leurs projets de transformation, en France, en Belgique et au Luxembourg.

Site internet : square-management.com
E-mail : communication@square-management.com
Téléphone : 01 46 40 40 00

P.ACT.E PLAN.ACT.ENGAGE

P.ACT.E accompagne les dirigeant-e-s pour transformer leurs modèles avec les enjeux sociaux et environnementaux.

Site internet : linkedin.com/in/sarah-digonnet
E-mail : pacte.conseil@gmail.com

RIPOSTE VERTE

Riposte Verte offre à toutes les organisations la possibilité de s'informer, de s'auto-évaluer et de s'engager pour plus d'impacts positifs.

Site internet : riposteverte.com
E-mail : contact@riposteverte.com
Téléphone : 06 29 38 20 11

RSE BY DESIGN

RSE by Design est un collectif de consultants indépendants experts en RSE et anciens managers en entreprises ou en collectivités de toutes tailles. Engagés à titre personnel et professionnel sur toute la France, nous puisons notre force dans notre complémentarité multisectorielle.

Site internet : rsebydesign.com
E-mail : contact@rsebydesign.com
Téléphone : 06 62 88 84 28

SERVICE&SENS

SERVICE&SENS accompagne les transitions servicielles des entreprises et des collectivités, vers des modèles économiques vertueux (EFC, ECT, EIT).

Site internet : service-sens.com
E-mail : contact@service-sens.com
Téléphone : 06 03 96 51 88

SUPPLÉMENT D'ÂME

Supplément d'Âme est une agence d'intelligence environnementale et RSE qui aide la construction, l'immobilier et l'asset management à faire de la transition écologique, du climat et de la biodiversité un atout stratégique et compétitif.

Site internet : supplementdame.agency
E-mail : joachimlemeri@sda-conseil.com
Téléphone : 06 20 85 61 30



Labrador Transparency

DONNER CONFIANCE EN
L'ENTREPRISE GRÂCE À LA TRANS-
PARENCE DE SON INFORMATION

Labrador Transparency est un leader de l'information réglementée : relations investisseurs, communication financière et ESG. Le Groupe compte 350 professionnels en France, aux États-Unis et en Asie.

Site internet : labrador-transparency.com E-mail : contact@labrador-company.com
Téléphone : 01 53 06 30 80 Adresse : 8 rue Lantier 75017 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : 45 000 K€ Nombre de salariés : 350
Nature de la solution : Conseil Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités : Évaluation / Reporting / Data, Mobilisation des collaborateurs, Réseau / Label / Événementiel / Prix
Label / agrément : nc

PRINCIPAUX CLIENTS

500 CLIENTS DANS LE MONDE, DONT 50 % DU SBF 120 EN FRANCE



JOANNE MANGOUA

Directrice conseil,
Labrador Transparency

« Oui, le rapport
de durabilité peut
se lire sans effort ! »

AEF info : Pourquoi la lisibilité reste le défi des rapports de durabilité ?

Joanne Mangoua : La promesse des ESRS est d'améliorer le reporting ESG, en rendant l'information comparable, fiable et pertinente. Si les progrès de conformité sont visibles, les rapports de durabilité restent difficiles à lire, même pour un public averti.

Les raisons : trop d'informations techniques, peu de liens entre enjeux, actions et résultats, et une hiérarchisation souvent insuffisante des données.

AEF info : Comment faciliter la lecture sans perdre en conformité ?

Joanne Mangoua : La clarté commence dès la conception du rapport de durabilité, avec le choix du vocabulaire et l'équilibre entre données et récit. On peut être clair et précis à la fois !

Cela passe par une information en plusieurs niveaux de lecture (executive summaries, double entrée par thématique et pilier stratégique...), la publication d'une version synthétique (Essentiel de durabilité), un investissement dans la mise en page (infographies, graphiques, résumés visuels...) et une ligne éditoriale qui relie clairement stratégie, actions et résultats.

AEF info : Quels bénéfices pour les directions RSE ?

Joanne Mangoua : Le rapport de durabilité valorise le travail réalisé tout au long de l'année. Il facilite l'appropriation des enjeux en interne et renforce le dialogue avec les parties prenantes externes.

Cette lisibilité est stratégique pour l'impact du récit extra-financier.

AEF info : Un conseil pour commencer ?

Penser aux lecteurs dès les premières étapes du projet, pas seulement lors de la mise en forme : la clarté commence avec le choix et la structuration des messages.

SUSTAINABLE METRICS

Sustainable Metrics est un cabinet de conseil spécialisé en transition climatique et durabilité. Il accompagne les organisations – en particulier les groupes et les entreprises – dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de durabilité (climat et RSE).

Site internet : crowe.com/fr/sustainable-metrics
E-mail : contact@sustainable-metrics.com
Téléphone : 06 98 00 76 67

ZURICH RESILIENCE SOLUTIONS

Zurich Resilience Solutions est la filiale du groupe d'assurance Zurich dédiée à l'adaptation aux risques climatiques. Plus de 200 scientifiques et ingénieurs servent notre raison d'être : construire aujourd'hui un monde plus résilient aux risques climatiques de demain.

Site internet : zurichresilience.com/climate-resilience
E-mail : zrsfrance@zurich.com
Téléphone : 01 43 18 75 00

TRANSITIONS

Transitions accompagne la construction et le déploiement de stratégies opérationnelles de réduction des risques, d'adaptation, de régénération et de circularité à l'échelle de produits, filières, territoires ou écosystèmes clés.

Site internet : transitions-dd.com
E-mail : contact@transitions-dd.com
Téléphone : 01 84 79 24 20



COMMUNICATION & MÉDIAS



BEE HAPPY

Bee Happy est une agence de communication responsable, développant des solutions de design éco-socio-conçues, pour des campagnes de communication qui ont de l'impact, mais pas sur l'environnement.

Site internet : beehappy.fr

E-mail : contact@beehappy.fr

Téléphone : 06 79 49 69 58

EMPREINTE CONSEIL

Empreinte Conseil façonne les marques en créant des récits et univers authentiques pour engager durablement les publics. Elle accompagne ses clients depuis la réflexion stratégique jusqu'au déploiement opérationnel, en favorisant une communication plus responsable.

Site internet : empreinte-conseil.fr

E-mail : sdussud@empreinte-conseil.fr

Téléphone : 06 50 97 64 82

LA BELLE SOCIÉTÉ PRODUCTION

La Belle Société Production produit et réalise, depuis 15 ans, des films qui mettent en avant vos innovations et vos engagements durables au service de tous les acteurs et de tous les domaines de la société : RSE, biodiversité, ESS, économie circulaire.

Site internet : youtube.com/channel/UCghmtdCHpMUyKvXg3nC9dlw

E-mail : jcam@labellesocieteproduction.com

Téléphone : 06 50 33 72 69

MIEUX

MIEUX est une agence conseil en communication et innovation responsable.

Site internet : mieux.com

E-mail : thomas@mieux.com

Téléphone : 06 88 38 55 97

SPAS ORGANISATION

SPAS Agency est votre allié événementiel stratégique. Elle conçoit et réalise des événements engagés, alignés avec vos valeurs et vos enjeux RSE. Son expertise transforme vos ambitions en expériences fortes, porteuses de sens et impactantes pour tous vos publics.

Site internet : spas-expo.com

E-mail : lhaussy@spas-expo.com

Téléphone : 01 77 37 63 39

CHAP'TI

Chap'ti est une agence de communication institutionnelle éditoriale spécialiste des thèmes de la transition écologique et sociétale : stratégies éditoriales, rapports RSE et DD, infographies, *motion design*, livres blancs, magazines d'entreprise, articles, newsletters...

Site internet : chapti.fr

E-mail : clotilde@chapti.fr

Téléphone : 06 10 56 70 58

ID, L'INFO DURABLE

ID, l'info durable est le premier média d'info en continu dédié au développement durable. Avec une offre éditoriale exigeante et des solutions concrètes proposées par leurs partenaires, leur promesse « #TousActeurs » permet au lecteur de devenir acteur du développement durable.

Site internet : linfodurable.fr

E-mail : contact@linfodurable.fr

LINKUP

LinkUp allie depuis 2010 conseil et communication pour aider les entreprises et les marques à bâtir et exprimer leur engagement, en en faisant un levier d'adhésion pour leurs parties prenantes.

Site internet : linkupfactory.com

E-mail : philippe.raffin@linkupfactory.com

Téléphone : 06 28 50 64 88

NOUVELLAIRE

Nouvellaire est un studio de communication 360 dont la singularité est de mettre la créativité et la culture au service de votre démarche RSE. Il est structuré en trois pôles : étude et conseil, (re)construction de marque et déploiement d'activations.

Site internet : nouvellaire.com

E-mail : laurence@nouvellaire.com

Téléphone : 06 33 69 49 81

VERT-VEINE

Vert-Veine est une agence qui propose une vision éthique du graphisme print et digital et qui répond aux enjeux actuels. Elle vous accompagne dans la création ou le développement de votre marque (stratégie, *branding*, édition, *motion design*, site internet) avec des solutions durables.

Site internet : vert-veine.eco

E-mail : julien@vert-veine.eco

Téléphone : 06 20 73 14 92



CONSEIL EN PRODUCTION
AUDIOVISUELLE RESPONSABLE

A better prod accompagne le secteur audiovisuel (publicité, fiction, flux tv, jeu vidéo, animation, immersif) dans sa transition environnementale et sociale, et propose bilan carbone, formations, accompagnement équipes, labélisation des projets.

Site internet : abetterprod.com	E-mail : contact@abetterprod.com
Téléphone : 01 45 67 13 82	Adresse : 27 boulevard Saint-Martin 75003 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : nc	Nombre de salariés : nc
Nature de la solution : Conseil	Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités : Stratégie & organisation, Communication & médias, Formation / Animation / Atelier	
Label / agrément : 1% for the Planet, Entreprise à mission	

PRINCIPAUX CLIENTS

BOUYGUES TELECOM, LEROY MERLIN, PUBLICIS, MEDIAWAN, HAVAS, TF1, BETC, FRANCE TV, BBC STUDIOS, MEETIC, M6, TRÉSOR FILMS, CHIFOUMI, WNP, ALTMANN + PARTNERS



AEF info est une agence de presse professionnelle qui fournit à ses lecteurs une information précise, réactive, pertinente et équidistante. La charte éditoriale qui engage ses journalistes repose sur les principes d'indépendance et de neutralité, renforcée par l'absence de toute publicité.

Site internet : aefinfo.fr/groupe-aef	E-mail : service.clients@aefinfo.fr
Téléphone : nc	Adresse : 137 rue de l'Université 75007 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : 25 000 K€	Nombre de salariés : 150
Nature de la solution : Autre vente de service	Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

PRINCIPAUX CLIENTS

LA POSTE, ADEME, GROUPE PBCE, L'ORÉAL, EDF, SCHNEIDER ELECTRICS, EQUANS, WWF, PWC, AIR FRANCE, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



LE MÉDIA DES ACTEURS
DE L'ENGAGEMENT

Carenews est le média des acteurs de l'engagement. Il décrypte les engagements des organisations qui font de l'impact environnemental et sociétal une priorité. Quotidiennement, lisez les actualités d'une rédaction indépendante et de contributeurs !

Site internet : carenews.com	E-mail : bonjour@carenews.com
Téléphone : nc	Adresse : 137 rue de l'Université 75007 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : 850 K€	Nombre de salariés : 8
Nature de la solution : Autre vente de service	Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

PRINCIPAUX CLIENTS

AXA, FONDATION RONALD MCDONALD, FONDATION SUEZ, FONDATION GROUPE EDF, GENERALI, FONDATION FDJ, FÉDÉRATION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE, CARREFOUR, FREE, COVÉA



VOULOIR SAVOIR,
OSER AGIR

Novethic agit pour accélérer la transformation durable des entreprises et de la finance. En tant que média, centre de formation et de recherche, il informe, forme et accompagne les acteurs économiques et les citoyens, dans la transition écologique et sociale.

Site internet : novethic.fr	E-mail : communication@novethic.fr
Téléphone : nc	Adresse : 137 rue de l'Université 75007 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : nc	Nombre de salariés : 14
Nature de la solution : Autre vente de service	Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités : Formation / Animation / Atelier	

PRINCIPAUX CLIENTS

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, BANQUE DE FRANCE, KÉA PARTNERS, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, ADEME, GENERALI, AXA, GREENFLEX, PACTE MONDIAL, PARTECH, SNCF RÉSEAU

ENVIRONNEMENT & CHANGEMENT CLIMATIQUE



AGROSOLUTIONS

Agrosolutions accompagne les acteurs des filières agricoles et agroalimentaires sur les sujets de durabilité (bas-carbone, adaptation, biodiversité, agriculture régénératrice...).

Site internet : agrosolutions.com

E-mail : contact@agrosolutions.com

Téléphone : 06 30 25 64 44

AKTIO

Aktio est une plateforme de transition bas-carbone qui fédère les entreprises pour leur donner les moyens d'agir, concrètement et collectivement. Une technologie adaptée à leurs contraintes, mais surtout une équipe, attentive et expérimentée.

Site internet : aktio.cc

E-mail : carbonclub@aktio.cc

Téléphone :

ANOVA

ANOVA est une société de conseil indépendante spécialisée sur l'environnement, le climat et la RSE, à visée régénérative pour l'environnement et l'humain.

Site internet : anova-conseil.fr

E-mail : maxime@anova-conseil.fr

Téléphone : 07 85 50 97 45

ATMOSYLVA

Atmosylva développe des projets de boisement, de reboisement de forêts dégradées et de forêts multifonctionnelles. Elle propose aux entreprises et particuliers de contribuer à ces projets via du *sponsoring*, des projets label bas-carbone et la valorisation des services écosystémiques.

Site internet : atmosylva.com

E-mail : contact@atmosylva.com

Téléphone :

BLOOMING

Blooming est une société de conseil dont la mission est de guider les acteurs économiques dans l'intégration des enjeux liés à la biodiversité et à la nature, sur l'ensemble de leur chaîne de valeur.

Site internet : blooming-strategy.com

E-mail : contact@blooming-strategy.com

Téléphone : 06 64 34 22 30

AKÉA ÉNERGIES

Akéa Énergies est un bureau d'études qui intervient sur l'ensemble du territoire métropolitain pour déployer des missions complètes articulées autour de la performance énergétique et la décarbonation des sites et équipements.

Site internet : akea-energies.com

E-mail : decarbonation@akea-energies.com

Téléphone : 06 82 46 94 86

AMAT

L'AMAT est une matériauthèque numérique écoresponsable rassemblant des matériaux innovants et durables. Un espace dédié à l'écoconception pour repenser événements, décors et aménagements avec un impact environnemental réduit.

Site internet : amat-materiautheque.fr

E-mail : contact@amat-materiautheque.fr

Téléphone : 01 74 71 43 63

ASSOCIATION POUR LA TRANSITION BAS CARBONE (ABC)

L'Association pour la transition Bas Carbone (ABC) est l'organisme français de référence (loi 1901) qui élabore et déploie la méthodologie Bilan carbone. Elle met à disposition des organisations des méthodes, des outils et des formations pour accompagner leur transition.

Site internet : abc-transitionbascarbonate.fr

E-mail : contact@abc-transitionbascarbonate.fr

Téléphone : 09 81 10 47 93

BEEODIVERSITY

BeeOdiversity propose une plateforme alliant expertise scientifique, solutions basées sur la nature (abeilles, eDNA) et intelligence artificielle pour évaluer la biodiversité et la pollution, prioriser les sites à enjeux, proposer des actions adaptées et mobiliser les parties prenantes du territoire.

Site internet : beeodiversity.com

E-mail : info@beeodiversity.com

Téléphone : 32 24 28 00 82

BUREAU VERITAS

Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Depuis 1828, nos experts techniques aident les clients à relever leurs défis liés à la qualité, à la santé et la sécurité, à la protection de l'environnement et à la durabilité.

Site internet : bureauveritas.fr

E-mail : contact-fr@info.bureauveritas.com

Téléphone : 09 69 39 10 09

CARBIOZ

CARBIOZ est une solution à la fois humaine et numérique permettant aux entreprises et aux collectivités territoriales de soutenir des projets de décarbonation labellisés LBC, fondés sur la nature et ancrés dans les territoires, grâce à l'acquisition de crédits carbone.

Site internet : carbioz.fr

E-mail : contact.carbioz@credit-agricole-sa.fr

Téléphone : 01 57 72 75 42

CARBONAPP

Carbonapp développe des projets français et internationaux bas-carbone certifiés pour réduire ou séquestrer les émissions. Elle propose des accompagnements sur-mesure pour agir localement en faveur du climat, avec un fort impact RSE, sociétal et environnemental.

Site internet : carbonapp.fr

E-mail : n.ferriere@carbonapp.fr

Téléphone : 06 59 96 94 20

CLIMATESEED

ClimateSeed est une entreprise à impact qui propose des services de conseil et des outils technologiques pour mesurer, réduire l'empreinte carbone des organisations et soutenir des projets de séquestration ou d'évitement via l'achat de crédits carbone de haute qualité.

Site internet : climateseed.com

E-mail : sales@climateseed.com

CLIMEET

Climeet est l'outil de référence pour calculer (et réduire !) l'empreinte carbone des événements. Une solution simple, fiable et pédagogique pour agir concrètement, sans être expert.e.

Site internet : climeet.events

E-mail : contact@climeet.events

Téléphone : 06 99 17 22 23

CORPOKARMA

Corpokarma est un cabinet de conseil spécialisé sur l'accompagnement à la transition environnementale et sociale des entreprises. Nous avons une vision à 360 degrés de ces enjeux, grâce à nos trois pôles d'expertise : climat, RSE, écoconception.

Site internet : corpokarma.com

E-mail : troulin@corpokarma.com

Téléphone : 04 28 29 26 40

CARBON FOREST

CARBON FOREST a développé un référentiel de pratiques forestières sur la gestion à couvert continu. Basé sur une démarche environnementale forte et appuyé scientifique-ment, ce référentiel favorise le stockage additionnel de carbone des sols et la conservation de la biodiversité.

Site internet : carbon-forest.com

E-mail : contact@carbon-forest.com

Téléphone : 07 60 41 68 50

CIRCUL'R

Circul'R a pour mission d'accélérer la transition des entreprises et des territoires vers une économie circulaire en les accompagnant sur toutes les étapes de leur transfor-mation.

Site internet : circul-r.com

E-mail : sara.bonnet@circul-r.com

Téléphone : 06 08 68 56 83

CLIMATIP

Climatip fournit aux entreprises et consultants partenaires des solutions (outils et méthodes) pour industrialiser le pilotage des projets RSE (bilan carbone, reportings ESG, analyse de risques et vulnérabilités, stratégie climat, etc.).

Site internet : mobeetip.fr

E-mail : benoit.buffry@mobeetip.fr

Téléphone : 06 76 13 64 75

CO'R.S.E CONSEIL

Co'R.S.E Conseil accompagne les TPE/PME dans leur tran-sition RSE et climat. Bilan carbone®, ACT® Pas-à-Pas, stra-tégie RSE, ateliers collaboratifs : un accompagnement de proximité pour passer de la prise de conscience à l'action concrète. Bureau d'études basé en Corse

Site internet : corseconseil.com

E-mail : elodie.sartet@co-rse-conseil.fr

Téléphone : 06 58 08 06 70

ECO CO2

Eco CO2 est un expert conseil en durabilité depuis 2009. Il accompagne les entreprises et organisations publiques dans leur transition écologique : stratégie climat et RSE, bilan carbone, conformité, formation (...) avec une exper-tise forte en transport et logistique durables.

Site internet : ecoco2.com

E-mail : contact@ecoco2.com

Téléphone : 09 72 59 04 78



PARTENAIRE
DE VOTRE TRANSITION

Greenaffair accompagne depuis 20 ans la transition durable des entreprises, des villes et des industries. De l'identification des enjeux au suivi des performances en passant par la définition de leur stratégie, Greenaffair apporte son expertise au client tout au long de sa démarche RSE.

Site internet : greenaffair.com

E-mail : contact@greenaffair.com

Téléphone : 01 46 03 80 10

Adresse : 5 place de Marivel 92310 Sèvres

Chiffre d'affaires (CA) : 16 000 K€

Nombre de salariés : 130

Nature de la solution : Conseil

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Formation / Animation / Atelier, Achats responsables

Label / agrément : Great Place to Work

PRINCIPAUX CLIENTS

GRAND PARIS AMÉNAGEMENT, VINCI FACILITIES, SWISH, IPE, IDEC GROUPE, LOUIS VUITTON MALLETIER, BNP PARIBAS, ATREAM, TECMATEL, SMYTHS TOYS, SOCIÉTÉ FÉCAMPOISE D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES, 4 PIEDS



CAMILLE GUAJARDO
Cheffe de projet senior, Greenaffair

JANICK CHEVALIER
Dirigeant, VINCI Facilities TACET

« Une découverte,
une vision, une collaboration
indispensable pour un
résultat optimum »

Camille Guajardo : Mon rôle est d'accompagner nos clients dans la mise en œuvre de leur démarche RSE tout en pilotant et développant notre expertise sur ces sujets. Nous avons été sollicités par Janick Chevalier, dirigeant de VINCI Facilities TACET.

Camille G. : Pouvez-vous nous présenter VINCI Facilities TACET ?

Janick Chevalier : Notre mission est de réaliser des travaux de rénovation et d'amélioration des installations techniques et TCE associées, en milieu occupé ou non.

Camille G. : Pourquoi avez-vous fait appel à Greenaffair ?

Janick C. : Nous voulions accorder davantage d'importance au développement durable, mais nous ne savions pas comment nous y prendre. Nous avons besoin d'un accompagnement solide pour définir notre démarche et embarquer l'ensemble de nos collaborateurs.

Camille G. : Qu'avez-vous retenu de notre accompagnement ?

Janick C. : Nous avons été agréablement surpris par la méthode proposée. Nous pensions suivre un processus figé, mais la démarche a été construite avec nous, dans l'échange et l'écoute de nos besoins et de notre vision. Aujourd'hui, nous disposons d'outils clairs et détaillés,

nous donnant une vision concrète des actions à mener et des objectifs à atteindre.

Camille G. : Qu'avez-vous pensé de cet accompagnement ?

Janick C. : Au départ, la démarche nous paraissait abstraite. Mais grâce à l'accompagnement précis et positif de Greenaffair, notre stratégie RSE s'est structurée progressivement. Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus. Pour moi, ce type d'accompagnement est indispensable pour évoluer vers une véritable démarche RSE.

ECOACT

EcoAct est une société de conseil internationale et un développeur de projets bas-carbone.

Site internet : eco-act.com/fr

E-mail : jade.bechhoefer@se.com

EGOKI

EGOKI est une entreprise qui vous aide à adapter votre activité pour faire face aux enjeux climatiques. Formation, animation et conseil basé sur une méthodologie et des outils reconnus pour assurer la robustesse et la durabilité de votre entreprise.

Site internet : egoki.net

E-mail : contact@egoki.net

Téléphone : 06 59 92 56 25

GLOBAL CLIMATE INITIATIVES (GCI)

GCI se distingue avec Decarbo'Solution®, une solution 3-en-1 accessible à toutes les organisations pour réussir leur trajectoire bas-carbone : Decarbo'Target® pour construire son plan de transition, Decarbo'Supply® pour engager ses fournisseurs, et Decarbo'Tender® pour intégrer les PCF dans ses AO.

Site internet : globalclimateinitiatives.com

E-mail : philippe.mangeard@globalclimateinitiatives.com

Téléphone : 06 07 51 54 67

GREENLY

Greenly, leader mondial de la comptabilité carbone et membre du French Tech 120, est certifiée B Corp. Fondée en 2019, il accompagne plus de 3 500 entreprises dans plus de 20 pays pour mesurer, réduire leurs émissions et se conformer aux réglementations (CSRD, CBAM, ISSB).

Site internet : greenly.earth

E-mail : pierre@greenly.earth

IMPACT CO2 - ADEME

Impact CO2 est une boîte à outils gratuite et fiable qui aide les responsables RSE à communiquer sur l'impact carbone.

Site internet : impactco2.fr

E-mail : impactco2@ademe.fr

ECOTREE

EcoTree est une entreprise B Corp qui, via des solutions fondées sur la nature, permet à ses clients de s'engager en faveur de la nature en développant des projets totalement intégrés de protection, de gestion durable et de restauration des écosystèmes en France et en Europe.

Site internet : ecotree.green

E-mail : contact@ecotree.fr

Téléphone : 01 75 85 03 22

ESPACE4

Espace4 aménage durablement les espaces professionnels et commerciaux, de la conception à la réalisation des travaux. Il accompagne ses clients au travers de solutions d'aménagement vertueuses, et sur l'ensemble de leur maillage territorial.

Site internet : espace4.fr

E-mail : contact@espace4.fr

Téléphone : 04 76 99 24 24

GREENFLEX

GreenFlex accompagne les entreprises dans leur stratégie RSE : analyse de matérialité, dialogue parties prenantes, feuille de route durable, pilotage et mise en œuvre concrète, pour créer une valeur à la fois environnementale, sociétale et économique.

Site internet : greenflex.com

E-mail : contact@greenflex.com

Téléphone : 01 40 22 14 60

HYDROS

Hydros accompagne ses clients sur le sujet de l'eau dans un contexte de réchauffement climatique. Sensibilisation, mesure d'empreinte eau, risques liés à l'eau, feuille de route... Il vous accompagne de bout en bout pour construire votre stratégie eau et l'opérer.

Site internet : hydros-consulting.com

E-mail : valentin.odde@hydros-consulting.com

Téléphone : 07 78 55 41 25

INTACT

Intact est une société française, fondée en mars 2022, spécialisée dans la production circulaire d'ingrédients naturels et bas-carbone (protéines végétales et alcool neutre) à base de légumineuses, plantes aux puissantes vertus écologiques et régénératrices pour les sols.

Site internet : intact-regenerative.com/fr

E-mail : contact@intact-regenerative.com

Téléphone : 07 66 55 43 30

LE PRINTEMPS DES TERRES

Le Printemps des Terres agit pour la transition écologique des territoires en acquérant des terres agricoles et forestières dégradées, afin d'y conduire des programmes de restauration en lien avec les acteurs locaux.

Site internet : printempsdesterres.fr

E-mail : contact@printempsdesterres.fr

Téléphone : 06 81 51 38 88

MY FORÊT

My Forêt conçoit et aménage des forêts urbaines grâce à une méthodologie de plantation spécifique et une vision novatrice de ces îlots forestiers urbains, qui doivent avant-tout être des lieux de vie pour leurs utilisateurs, des forêts à vivre.

Site internet : myforet.fr

E-mail : contact@myforet.fr

Téléphone : 06 70 10 86 09

NOS GRANDES FORÊTS

Nos Grandes Forêts est une entreprise à mission qui propose à ses partenaires des solutions flexibles pour s'engager dans la préservation des forêts françaises. Parrainage, mécénat auprès du fonds de dotation ou co-investissement, une diversité de solutions à votre service.

Site internet : nosgrandesforets.fr

E-mail : nicolas@nosgrandesforets.fr

Téléphone : 06 02 06 02 01

R3

R3 propose des solutions uniques reliant les enjeux business et environnementaux des entreprises grâce à des équipes multi-expertes, des outils numériques et des solutions de financement. Elle est experte en RSE, décarbonation et efficacité énergétique.

Site internet : r3.fr

E-mail : communication@r3-group.fr

REFOREST'ACTION

Reforest'Action accompagne les entreprises dans leurs objectifs climat avec des solutions fondées sur la nature. Depuis plus de 15 ans, elle conçoit des projets de restauration d'écosystèmes à fort impact environnemental et social.

Site internet : reforestaction.com

E-mail : contact@reforestaction.com

Téléphone : 01 86 22 04 80

MAFORÊT

MaForêt est une société à mission qui accompagne les forestiers et tous ceux qui veulent œuvrer avec eux pour la multifonctionnalité des forêts. Elle développe des outils numériques de gestion forestière et des projets forestiers à impact dans le cadre du Label bas-carbone.

Site internet : maforet.com

E-mail : contact@maforet.com

Téléphone : 06 61 16 21 73

NOS GESTES CLIMAT - ADEME

Nos Gestes Climat est un calculateur en ligne qui permet de sensibiliser vos parties prenantes à leur empreinte carbone et eau, et à choisir des actions pour les réduire.

Site internet : nosgestesclimat.fr

E-mail : contact@nosgestesclimat.fr

O2M GROUPE

O2m accompagne depuis 2008 les entreprises du Grand Ouest et d'ailleurs dans leurs transitions environnementales et sociales, de façon scientifique et pragmatique, par du conseil, des outils et méthodologies (bilan carbone, trajectoires, ACV, RSE, CSRD, etc.) et de la formation.

Site internet : o2m-groupe.com

E-mail : karine.ermenier@o2m-groupe.com

Téléphone : 02 41 31 05 50

RAMBOLL FRANCE

Ramboll est un des grands acteurs du conseil en environnement et développement durable en France depuis plus de 20 ans. Nous pensons que l'objectif du changement durable est de créer un monde prospère pour la nature et les hommes.

Site internet : ramboll.com

E-mail : fpradelle@ramboll.com

Téléphone : 04 42 90 74 96

REMOVALL

Removall est une société spécialisée dans le développement et le financement de projets carbone certifiés. Nous accompagnons les entreprises et les organisations dans la mise en place de démarches de contribution carbone rigoureuses et ambitieuses.

Site internet : removall-carbon.com/fr

E-mail : contact@removall-carbon.com

Téléphone : 01 45 32 13 04

RESILIO FRANCE

Resilio est une société de services et éditeur de logiciel qui accompagne les organisations privées et publiques à adopter un numérique plus responsable, à réduire et à optimiser l'empreinte environnementale de leurs infrastructures IT, sites web ou services numériques.

Site internet : resilio-solutions.com/fr
E-mail : contact@resilio.tech
Téléphone : 06 84 29 53 30

SYLV'O2

Sylv'O2, c'est l'union de trois coopératives forestières engagées dans la résilience et la préservation des écosystèmes forestiers. Elles mettent en œuvre et gèrent des projets de haute qualité et intégrité environnementale en France métropolitaine.

Site internet : sylvo2.fr
E-mail : p.dujardin@sylvo2.fr
Téléphone : 06 61 37 37 71

TANIA PACHEFF SANTÉ & ENVIRONNEMENT

Tania Pacheff propose aux entreprises des ateliers ludiques et concrets de sensibilisation aux enjeux environnementaux en lien avec la santé. Quels gestes du quotidien adopter pour améliorer la qualité de notre environnement proche (nutrition, qualité de l'air, cosmétiques...)?

Site internet : taniapacheff.fr
E-mail : tpacheff@hotmail.com
Téléphone : 06 62 06 90 23

TRANSITION ECOLOGIQUE
DES ENTREPRISES – ADEME

Le service Transition Écologique des Entreprises, porté par l'ADEME, accompagne les TPE/PME dans leur transition écologique en leur permettant d'identifier des projets prioritaires, d'accéder aux aides publiques adaptées à leur entreprise et, si besoin, de mobiliser un conseiller.

Site internet : mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr
E-mail : contact@mission-transition-ecologique.beta.gouv.fr

UTOPIES

UTOPIES est une agence de conseil et un *think tank* qui accompagne les organisations, les marques et les territoires qui placent le développement durable au cœur de leur mission, de leur stratégie et de leurs pratiques.

Site internet : utopies.com
E-mail : comexterne@utopies.com
Téléphone : 01 40 29 43 00

RESOIL

ReSoil est une *greentech* qui développe des projets d'agriculture régénératrice. Les entreprises financent ces projets via l'achat de crédits carbone Label bas-carbone (séquestration carbone), ou via la création de filières bas-carbone dans les chaînes de valeur agricoles (scope 3).

Site internet : resoilag.com
E-mail : gregoire@resoilag.com
Téléphone : 06 27 36 40 37

SYSFARM

SysFarm permet de mesurer l'empreinte carbone des exploitations agricoles et de financer leur transition agroécologique, via des bilans carbone certifiables (Label bas-carbone/ISO) et une plateforme de suivi des impacts. Déjà plus de 2 000 agriculteurs engagés.

Site internet : sysfarm.fr
E-mail : etienne.duclos@sysfarm.fr
Téléphone : 07 72 21 36 55

TOSSÉE

Tossée est une application mobile qui évalue l'impact environnemental des vêtements à partir d'une simple photo d'étiquette. Elle informe, conseille des alternatives éco-conçues et pousse l'industrie de la mode vers plus de transparence et de durabilité.

Site internet : tossee.fr
E-mail : contact@tossee.fr
Téléphone : 06 72 76 29 18

UP2GREEN

Up2green est une association d'intérêt général qui développe des programmes de reforestation, d'agroforesterie, et de protection des écosystèmes et de la biodiversité, en réponse aux enjeux climatiques, aux dégradations de l'environnement et pour la sécurité alimentaire des populations.

Site internet : up2green.com
E-mail : contact@up2green.com
Téléphone : 06 38 12 17 68

INTÉRÊT GÉNÉRAL & MÉCÉNAT



ACTION CONTRE LA FAIM

Action contre la Faim croit à la force du collectif et développe, depuis de nombreuses années, des partenariats avec les fondations, les entreprises et leurs différentes parties prenantes. Elle accompagne et vient en aide à plus de 21 millions de personnes dans 56 pays.

Site internet :	actioncontrelafaim.org
E-mail :	partenariats@actioncontrelafaim.org
Téléphone :	01 70 84 70 70

DAY ONE

Day One, c'est la preuve par l'exemple que l'on peut faire du *business* ET du sociétal en ayant un impact 100 % positif sur la société. Sa mission : réinventer la performance et démontrer qu'elle peut être extra-financière.

Site internet :	day-one.co
E-mail :	contact@day-one.co
Téléphone :	06 37 14 52 71

CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT

La CEC accompagne des collectifs de dirigeant·e·s pour transformer leur modèle d'affaires face aux défis environnementaux et sociaux. Déjà 3 000 dirigeant·e·s se sont engagé·e·s dans un parcours de transformation pour faire converger *business* et limites planétaires.

Site internet :	cec-impact.org
E-mail :	helene.delaboulaye@cec-impact.org
Téléphone :	07 48 90 21 51

E2RS

E2RS est une association qui lutte contre la fracture numérique en récupérant, reconditionnant et redistribuant du matériel informatique. Elle accompagne les publics en difficulté et favorise l'insertion par l'économie circulaire.

Site internet :	e2rs.org
E-mail :	secretariat@e2rs.org
Téléphone :	09 72 88 00 64



L'Agence du Don en Nature, depuis 2008, collecte des invendus et surstocks de produits neufs non-alimentaires de première nécessité, les stocke puis les redistribue à un large réseau d'associations de solidarité pour aider les personnes en situation de précarité.

Site internet :	adnfrance.org	E-mail :	dons@adnfrance.org
Téléphone :	01 80 48 90 50	Adresse :	47 boulevard de Sébastopol 75001 Paris
Chiffre d'affaires (CA) :	nc	Nombre de salariés :	25
Nature de la solution :	Vente de produit	Statut de la structure :	Association
Autres spécialités :	Environnement & changement climatique, Mobilisation des collaborateurs		
Label / agrément :	1% for the Planet, La France s'engage		

PRINCIPAUX CLIENTS

L'ORÉAL, HENKEL, PIERRE FABRE, GROUPE SEB, CARREFOUR, LEROY MERLIN, FNAC, CULTURA, DIM

FIDAL IMPACT

Fidal Impact combine droit et stratégie pour accompagner les entreprises dans leur transformation durable. Sa mission : les aider à anticiper leurs obligations légales tout en repensant leur modèle d'affaires, leur impact sociétal et leur robustesse.

Site internet : fidal.com

E-mail : stephane.couchoux@fidal.com

Téléphone : 06 28 80 60 72

L'AGENCE VERTE

L'Agence Verte utilise la communication pour impulser le changement et fédérer autour de récits désirables pour des transformations durables. Elle accompagne ceux qui contribuent à faire émerger de nouveaux imaginaires et traduisent des convictions fortes en actions concrètes.

Site internet : agenceverte.com

E-mail : contact@agenceverte.com

Téléphone : 01 85 08 74 74

LABEL PHI

Label Phi simplifie le mécénat pour le rendre accessible à devenir un levier d'impact.

Site internet : labelphi.com

E-mail : contact@labelphi.com

MICRODON

microDON est une entreprise sociale pionnière de l'innovation solidaire qui conçoit des solutions accessibles pour faciliter l'engagement citoyen et soutenir des projets d'intérêt général. À l'origine de L'ARRONDI, elle a permis de collecter près de 100 M€ pour les acteurs associatifs.

Site internet : microdon.org

E-mail : contact@microdon.org



DES PRODUITS DU QUOTIDIEN,
ESSENTIELS À LA DIGNITÉ
ET À L'INCLUSION

Dons Solidaires combat la précarité en donnant accès à des produits neufs du quotidien aux plus démunis. Grâce à l'engagement des entreprises (don de produits, mécénat financier et de compétence), elle soutient chaque année 1 200 associations de solidarité qui accompagnent 1,3 million de personnes.

Site internet : donsolidaires.fr

E-mail : contact@donsolidaires.fr

Téléphone : 01 39 16 86 97

Adresse : 13 rue de Témara 78100 Saint-Germain-en-Laye

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 30

Nature de la solution : Autre vente de service

Statut de la structure : Association

Autres spécialités : Environnement & changement climatique, Mobilisation des collaborateurs, Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

Label / agrément : 1% for the Planet, reconnue d'utilité publique

PRINCIPAUX CLIENTS

P&G, GROUPE ROCHER/YVES ROCHER, KENVUE, HALEON, LEGO, OKAIDI, BIC, KIMBERLY CLARK, UNILEVER, HENKEL, ESSITY, DIM, GALERIES LAFAYETTE, CARREFOUR, RAMDAM SOCIAL



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE
ET UN MONDE DURABLE

La Communauté « Les entreprises s'engagent » est la 1^{re} coalition publique-privée réunissant 100 000 entreprises autour de 12 thématiques (jeunesse, handicap, sobriété...) et 101 clubs départementaux. Elle propose des solutions pour aider toutes les entreprises à s'engager.

Site internet : lesentreprises-sengagent.gouv.fr

E-mail : contact@lesentreprises-sengagent.org

Téléphone : nc

Adresse : 17 rue Martel 75010 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : nc

Nature de la solution : Accompagnement

Statut de la structure : Groupement d'intérêt public

Autres spécialités : Stratégie & organisation, Environnement & changement climatique, RH / Recrutement / Emploi

Label / agrément : nc

PRINCIPAUX CLIENTS

NC



SYLVAIN REYMOND

Directeur général,
Communauté "Les entreprises
s'engagent"

« Permettre à chaque
entreprise d'agir pour
l'intérêt général »

AEF info : Qu'est-ce que
la Communauté "Les entreprises
s'engagent" ?

Sylvain Reymond : C'est la première coalition publique-privée dédiée à l'engagement des entreprises sur les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux. Créée en 2018 et structurée en Groupement d'Intérêt Public en 2022, elle fédère aujourd'hui plus de 100 000 entreprises de toutes tailles, au sein de 101 clubs départementaux. Notre mission est de rendre l'engagement concret et accessible, en offrant à chaque dirigeant un cadre, des outils et un réseau pour passer à l'action.

AEF info : Pourquoi devenir
membre ?

Sylvain Reymond : Rejoindre la Communauté, c'est bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour transformer ses intentions en actions : accès simplifié aux dispositifs de l'État, outils clés en main, partages d'expériences entre pairs et visibilité des engagements pris. C'est aussi intégrer un collectif national qui coopère avec les acteurs publics et associatifs pour accélérer l'impact. L'impact est mesurable : une entreprise membre recrute en moyenne deux fois plus de publics éloignés de l'emploi que celles qui ne le sont pas.

AEF info : Pourquoi s'engager ?

Sylvain Reymond : L'engagement n'est plus une option. C'est un levier de performance, d'attractivité et de résilience. Les dirigeants constatent des équipes plus motivées, une image renforcée et des opportunités nouvelles. Il ne s'agit pas d'ajouter une "bonne action" à côté du business, mais de penser son activité de manière durable, inclusive et responsable. Ensemble, nous pouvons changer d'échelle et faire de la France un pays où chaque entreprise, petite ou grande, est en capacité d'agir en faveur de causes d'intérêt général.



METTRE DE LA RSE DANS VOS RH ET DES RH DANS VOTRE RSE AVEC LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

KOEO est l'acteur pionnier et créateur, depuis 2009, de l'accompagnement opérationnel au mécénat de compétences, via le conseil pour construire, le numérique pour optimiser et les événements collectifs pour animer vos dynamiques d'engagement solidaire.

Site internet : koeo.net	E-mail : hello@koeo.net
Téléphone : nc	Adresse : 40 cité des Fleurs 75017 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : 780 K€	Nombre de salariés : 7
Nature de la solution : Conseil	Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités : Mobilisation des collaborateurs, QVT	
Label / agrément : Lucie, 1 % for the Planet, ESUS	

PRINCIPAUX CLIENTS

AIRBUS, BPIFRANCE, ALLIANZ, MERCK, AÉSIO, OPEN, SERVIER, BIOGARAN, KLÉSIA, BNP PARIBAS, NATIXIS, ADEME, ALNYLAM, NIJI, AUBAY, AMPLLEGEST, ENGIE, CJD



BUREAU DE CRÉATION DE PROJETS À IMPACT

Soqo* accompagne les entreprises dans la transformation de leurs engagements responsables en actions concrètes et durables, à travers deux expertises : les projets à impact et les événements responsables.

Site internet : soqo.fr	E-mail : juliette@soqo.fr
Téléphone : 06 78 19 00 35	Adresse : 75011 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : nc	Nombre de salariés : 10
Nature de la solution : Conseil	Statut de la structure : Entreprise à mission
Autres spécialités : Stratégie & organisation, Mobilisation des collaborateurs, Environnement & changement climatique	
Label / agrément : nc	

PRINCIPAUX CLIENTS

ADIDAS, BELLEVILLES, BUREAU BETAK, DIOR, FÉDÉRATION DE LA HAUTE COUTURE ET DE LA MODE, HOPSCOTCH EVENTS (PARIS 2024), KENZO, K2, LAVAZZA, MNSTR, PUMA, REEBOK, VILLA EUGENIE, YEGO, 6E SENS IMMOBILIER

ONF-AGIR POUR LA FORÊT

ONF-Agir pour la forêt est un fonds de dotation qui permet aux entreprises, fondations, associations et citoyen-ne-s de s'engager concrètement pour les forêts publiques françaises en soutenant des projets d'intérêt général mis en œuvre par l'ONF et ses partenaires.

Site internet : onf-agirpourlaforet.fr
E-mail : contact@onf-agirpourlaforet.fr

OPTIMY

Optimy est une plateforme de gestion de projets à impact social : mécénat, *sponsoring*, bénévolat... Automatisez vos flux, faites votre *reporting* facilement, travaillez efficacement avec vos partenaires et collègues pour le meilleur impact et ROI dans une plateforme sécurisée tout-en-un.

Site internet : optimy.com/fr
E-mail : info@optimy.com

PLANÈTE URGENCE

Planète Urgence est une ONG de terrain qui travaille depuis 25 ans avec des entreprises souhaitant s'engager sur des projets à fort impact, mesurables et durables, pour les forêts, le climat, la biodiversité et le développement humain.

Site internet : planete-urgence.org
E-mail : partenariat@planete-urgence.org
Téléphone : 06 85 61 23 05

ÉVALUATION REPORTING DATA



AFNOR

AFNOR accompagne les organisations sur l'élaboration de leur démarche RSE, les enjeux ESG et les rapports de durabilité, le décryptage de la norme ISO 2600 ou encore la valorisation grâce aux labels. Cela peut concerner le management de l'énergie, les achats responsables, etc.

Site internet : afnor.org/responsabilite-societale
E-mail : rse@afnor.org
Téléphone : 01 41 62 80 00

BLUEKANGO

BlueKanGo est la solution SaaS globale et collaborative pour piloter votre démarche RSE. Tous les aspects sont couverts : identification et évaluation des enjeux, consultation des parties prenantes, analyse de matérialité, bilan carbone avec plan de transition...

Site internet : bluekango.com
E-mail : contact@bluekango.com
Téléphone : 02 23 20 20 80

ALTITUDE

Altitude accélère l'adaptation au changement climatique grâce à des plateformes innovantes, fondées sur la science et des données robustes, qui permettent aux décideurs de mieux comprendre et gérer les risques climatiques et liés à la biodiversité.

Site internet : axa-altitude.com/fr
E-mail : alice.ellenbogen@axaclimate.com
Téléphone : 06 66 34 29 40

CABINET DE SAINT FRONT

Le Cabinet de Saint Front est un cabinet pionnier en audit et conseil RSE depuis 2007. Il connecte le pilotage de vos enjeux ESG à votre performance *business*. Lui-même société à mission, il pratique ce qu'il prêche : une RSE de convictions, pragmatique et impactante.

Site internet : cabinetdesaintfront.fr
E-mail : clourdin@cabinetdesaintfront.fr
Téléphone : 06 07 00 58 07



FAIRE DE NOTRE CONSEIL
LE LEVIER D'UNE CROISSANCE
RESPONSABLE

Baker Tilly est une société de conseil, d'audit, d'expertise comptable et sociale qui accompagne, depuis plus de 60 ans, les dirigeants d'entreprise dans le développement de leur activité. Son pôle RSE propose un accompagnement 360° au service d'une performance soutenable.

Site internet : bakertilly.fr	E-mail : info@bakertilly.fr
Téléphone : 02 41 66 77 88	Adresse : 4 rue Papiou de la Verrie 49000 Angers
Chiffre d'affaires (CA) : 207 000 K€	Nombre de salariés : 2 200
Nature de la solution : Conseil	Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités : Stratégie & organisation, Formation / Animation / Atelier	
Label / agrément : Lucie	

PRINCIPAUX CLIENTS

ATLANTIC NATURE, BOUYER LEROUX, B SIDE, BVA, EMLYON BS, CETIH, CRÉDIT AGRICOLE, GRENOBLE EM, GROUPE BRANGEON, LA BANQUE POSTALE, MERIDIAM, RAISE, RENNES MÉTROPOLE, RESTORIA, SAGEMCOM, TEDIBER, YOTTA

D-CARBONIZE

D-Carbonize aide les entreprises à mesurer et réduire leur empreinte carbone, quel que soit leur besoin de reporting. Elle propose un logiciel de comptabilité carbone intuitif disponible en deux versions : le Carbon Cockpit Scan et le Carbon Cockpit Expert.

Site internet : d-carbonize.eu

E-mail : info@d-carbonize.eu

Téléphone : 06 18 39 21 77

GREEN EVÉNEMENTS

Green Événements est un cabinet de conseil et un organisme de formation en développement durable, expert dans les secteurs de l'événementiel et du tourisme. Il épaula les acteurs privés et institutionnels sur des missions de certification ISO, stratégie RSE, décarbonation, labellisations...

Site internet : green-evenements.com

E-mail : contact@green-evenements.com

FOODPILOT

FoodPilot est la seule plateforme numérique tout-en-un qui permet aux entreprises agroalimentaires de piloter leur stratégie RSE et la durabilité de leurs produits, de la ferme au consommateur.

Site internet : foodpilot.io

E-mail : contact@food-pilot.eu

KIOSK

Kiosk est une solution qui facilite la collecte de données RSE pour produire des rapports conformes aux normes européennes (CSRD & VSME) et des tableaux de bords pour piloter ses indicateurs majeurs et atteindre ses objectifs de durabilité.

Site internet : meetkiosk.com

E-mail : amaury@meetkiosk.com

Téléphone : 06 51 56 00 38



SOLUTIONS CLIMAT & ESG
POUR LES ENTREPRISES
QUI COMPTENT VRAIMENT

WeCount est la solution de référence pour mesurer, piloter et réussir la transition climat et ESG de votre organisation. Plus de 500 entreprises ont déjà accéléré leur transition grâce à son logiciel carbone & CSRD et à ses programmes collectifs sectoriels.

Site internet : wecount.io

E-mail : contact-us@wecount.io

Téléphone : nc

Adresse : 70 quai de Perrache 69002 Lyon

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 45

Nature de la solution : Solution Saas

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Stratégie & organisation, Environnement & changement climatique, Formation / Animation / Atelier

Label / agrément : Qualiopi

PRINCIPAUX CLIENTS

RADIO FRANCE, IKKS, GROUPAMA, PARC ASTÉRIX, ASTRAZENECA, PROMOD, SORBONNE, NINKASI, CONTENTSQUARE, HAULOTTE, SERFIM, NOVO NORDISK, HABITAT ET MÉTROPOLE, MASSILY



UNE PLATEFORME UNIQUE
POUR PILOTER VOTRE
PERFORMANCE DURABLE

Act21 est un éditeur de solutions logicielles pour piloter la performance durable des entreprises, associations et collectivités. Reporting de durabilité, ESG, comptabilité carbone (...), ses solutions logicielles facilitent la collecte, l'analyse, le pilotage et le reporting.

Site internet : act21.fr

E-mail : contact@act21.fr

Téléphone : 05 16 57 20 70

Adresse : 10 place Alfonse Jourdain 31000 Toulouse

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 20

Nature de la solution : Solution Saas

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Formation / Animation / Atelier, Technologie & Numérique

Label / agrément : nc

PRINCIPAUX CLIENTS

AGENCE LUCIE, ANAH, BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX, CETIH, MADIC GROUP, MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE, GROUPE JRA, AMI INGREDIENT, ASTORIA FINANCE, FLEXOPACK, CATANA GROUP, REGAZ, VITALAC, GROUPE INVEST, SYTRAL



SARAH DESGUIN

Directrice de mission,
Act21

« Le pilotage de la performance durable reste un enjeu vital pour les entreprises »

AEF info : Quel est l'impact d'omnibus sur le reporting ESG ?

Sarah Desguin : La directive omnibus allège la pression réglementaire : moins d'entreprises concernées par la CSRD ou la taxonomie et un nombre d'indicateurs obligatoires réduit. Mais cela ne signifie pas la fin du reporting ESG. La demande des parties prenantes (donneurs d'ordre, investisseurs, banques...) reste très forte. Dans ce contexte, le reporting volontaire reprend une place centrale : il devient un levier pour répondre aux attentes du marché et démontrer la crédibilité des engagements RSE.

AEF info : Pourquoi le pilotage de la performance durable reste-t-il essentiel ?

Sarah Desguin : La performance économique seule ne suffit plus à garantir la pérennité d'une entreprise. Chaînes de valeur et organisations doivent composer avec de nouveaux risques : événements climatiques extrêmes, raréfaction des ressources, réglementations environnementales... Anticiper ces risques et améliorer l'impact de l'entreprise suppose de définir une trajectoire, piloter les actions et mesurer la performance sociale et environnementale. C'est précisément la vocation du reporting ESG.

AEF info : Pourquoi l'humain est central en matière de reporting ESG ?

Sarah Desguin : Le reporting ESG doit pouvoir dépasser les attentes réglementaires. Il doit permettre de piloter les objectifs et les actions fixés par les différentes politiques durables. La solution digitale d'Act21 s'adapte à chaque organisation et à ses attentes. Cela exige un accompagnement solide et sur-mesure, qui garantit la pertinence du périmètre, la qualité des données et de leur consolidation pour un reporting réellement utile au quotidien.

LEFEBVRE - TOOVALU

Lefebvre est leader européen de la connaissance juridique, réglementaire et fiscale. Le groupe propose l'offre ESG & compliance la plus complète du marché. Fer de lance de son offre, le logiciel Toovalu permet de piloter tous vos projets RSE & Climat.

Site internet :	toovalu.com/expertise/consulting-esg
E-mail :	contact@toovalu.com
Téléphone :	02 55 07 81 80

OSAPIENS

osapiens propose une plateforme cloud avec plus de 25 solutions : des solutions de transparence pour piloter la chaîne d'approvisionnement et se conformer à de nombreuses réglementations (dont EUDR, CSRD, CSDDD), ainsi que des solutions d'efficacité pour vos opérations.

Site internet :	osapiens.com/fr
E-mail :	francoise.chaumette@osapiens.com

REPORTWISE BY AVVALE

REPORTWISE by Avvale est un intégrateur EPM, expert du pilotage de la performance financière et extra-financière. Spécialisé en EPM, reporting RSE et consolidation, il accompagne les grandes entreprises dans l'intégration de leurs solutions.

Site internet :	reportwise.fr
E-mail :	contact@reportwise.fr
Téléphone :	01 78 42 36 35

WORKIVA

Workiva est une plateforme intégrée spécialisée dans la production de reportings de durabilité (ESG, CSRD) et financiers, le tout aidé par une intelligence artificielle embarquée.

Site internet :	workiva.com/fr
E-mail :	vincent.guillard@workiva.com
Téléphone :	06 24 40 95 98

NASDAQ

Nasdaq met à disposition des outils pour faciliter le reporting durabilité, et propose un accompagnement sur trois grands volets d'actions RSE/ESG : planification et évaluation, analyse des écarts et comparaison, collecte et gestion de données.

Site internet :	nasdaq.com/solutions/sustainability/metrio
E-mail :	contact@nasdaq.com
Téléphone :	+44 20 37 53 20 00

POMDOC DM

Pomdoc DM est une plateforme de disclosure management, 100 % française, qui rassemble tous les acteurs impliqués dans le rapport de durabilité. Développée par Pomelo Paradigm, elle simplifie les process, réduit les délais et garantit des publications conformes (CSRD, SFDR...).

Site internet :	pomdoc.pro
E-mail :	contact@pomelo-paradigm.com
Téléphone :	01 84 73 15 75

VERDIKT

Verdikt est une plateforme de RSE de l'IT, qui évalue, analyse et réduit les impacts du numérique, tout en sensibilisant les utilisateurs et en facilitant le reporting et la mise en conformité réglementaire.

Site internet :	verdikt.io
E-mail :	mathilde@verdikt.io
Téléphone :	06 33 92 14 88

ZEI

Zei est une plateforme unique pour centraliser vos données ESG et piloter tous vos enjeux de durabilité, compatible avec plus d'une centaine de référentiels et standards du marché.

Site internet :	zei-world.com
E-mail :	ombeline.giraud@zei-world.com
Téléphone :	06 16 09 77 97



EXRP BY KSHUTTLE, SIMPLIFIE
LE REPORTING FINANCIER
ET DE DURABILITÉ

kShuttle propose une plateforme SaaS unique, l'ExRP, qui centralise tous les processus de reporting réglementaire et extra-financier pour en faire un levier de performance durable.

Site internet :	kshuttle.io/fr	E-mail :	contact@kshuttle.io
Téléphone :	06 62 21 26 73	Adresse :	25 quai du Président Paul Doumer 92400 Courbevoie
Chiffre d'affaires (CA) :	nc	Nombre de salariés :	160
Nature de la solution :	Solution SaaS	Statut de la structure :	Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités :	Technologie & numérique		
Label / agrément :	SOC1 & SOC2		

PRINCIPAUX CLIENTS

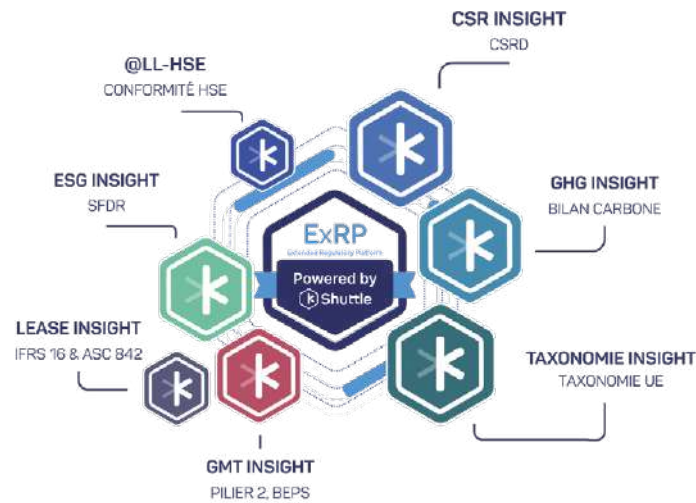
BPCE, M6, EDENRED, ACTIA, L'ORÉAL, AXIONE, EGIS, EXEL INDUSTRIES, CMA CGM, SPIE

Structurer
la conformité pour
en faire un levier de
transformation durable

kShuttle développe l'ExRP (Extended Regulatory Platform), une plateforme SaaS modulaire qui permet aux entreprises de centraliser, fiabiliser et automatiser tous leurs reportings réglementaires - durabilité comme finance.

Compatible avec les cadres CSRD, SFDR, Taxonomie européenne, BEPS Pilier 2 ou encore IFRS16, l'ExRP unifie les processus autour d'une donnée traçable, documentée et collaborative.

Chaque solution : CSR, ESG, GHG, Taxonomy, Lease, GMT Insight ou encore @LL-HSE, s'intègre en quelques semaines et s'adapte aux besoins métier.



Conçue pour faire tomber les silos entre directions (finance, RSE, IT, fiscalité), la plateforme repose sur plus de 10 ans de R&D, un socle technique robuste et une capacité unique à simplifier les normes les plus complexes.

Adoptée par plus de 150 entreprises dans 129 pays, kShuttle s'impose comme un acteur de référence du reporting réglementaire. L'objectif : permettre aux équipes de reprendre la main sur la donnée, sécuriser leurs obligations, mais aussi transformer la contrainte en opportunité stratégique.

Tennaxia associe ses solutions logicielles à l'expertise de plus de 90 experts ESG, carbone et HSE. Elle permet aux entreprises de structurer et piloter leurs démarches de durabilité : reporting CSRD et VSME, trajectoire carbone, conformité réglementaire, gestion des déchets, veille HSE, etc.

Site internet : tennaxia.com	E-mail : contact@tennaxia.com
Téléphone : 02 49 03 10 60	Adresse : 32 avenue de l'Opéra 75002 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : nc	Nombre de salariés : 180
Nature de la solution : Solution SaaS	Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités : Stratégie & organisation, Environnement & changement climatique, Technologie & numérique	
Label / agrément : nc	

PRINCIPAUX CLIENTS

LVMH, SANOFI, SEB, AXA, SODEXO, RATP DEV, DANONE



JULIEN VICTOR
CEO,
Tennaxia

« La durabilité n'est plus un supplément d'âme, c'est une condition de croissance »

AEF info : Comment décririez-vous Tennaxia ?

Julien Victor : Tennaxia accompagne depuis plus de 20 ans les entreprises dans le pilotage de leur performance durable. Notre plateforme SaaS, enrichie par l'expertise de nos consultants, couvre les enjeux RSE, HSE et climat. Elle permet de structurer les démarches, de répondre aux obligations réglementaires, et d'ancrer la durabilité dans la stratégie d'entreprise.

AEF info : Quel regard portez-vous sur l'omnibus ?

Julien Victor : Le report de 2 ans a soulagé certaines entreprises, mais il génère aussi de l'attentisme. L'incertitude freine l'action. Pourtant, nombre de nos clients poursuivent leurs efforts : ils perçoivent le reporting non comme une contrainte administrative, mais comme un véritable outil de pilotage structurant, utile à la décision, à la transformation, et à la consolidation de leurs engagements. La directive, même allégée, reste un tournant stratégique vers plus de transparence, de comparabilité et de responsabilité, en phase avec les attentes du marché.

AEF info : Quels sont selon-vous les bénéfices du reporting extra-financier ?

Julien Victor : Il permet d'identifier les risques plus tôt, d'aligner les parties prenantes, de renforcer la transparence et de structurer une trajectoire crédible. C'est un levier de financement, un outil de dialogue avec les investisseurs, et un facteur de compétitivité sur des marchés internationaux où les exigences ESG s'intensifient comme par exemple en Chine avec la CSDS. C'est aussi un catalyseur de dynamique interne. Il favorise la transversalité, renforce la culture d'impact et donne une grille de lecture partagée pour se projeter durablement.

RH RECRUTEMENT EMPLOI MOBILISATION DES COLLABORATEURS QVT MOBILITÉ



1KM À PIED

1km à Pied est un cabinet et un outil de data-analyse des trajets domicile-travail qui accompagne les employeurs publics et privés à cibler, prioriser et mettre en œuvre les plans d'action les plus impactants dans le cadre de leur Plan de mobilité employeur (PDME).

Site internet : 1kmapied.com

E-mail : marie.lemoine@1kmapied.com

Téléphone : 07 56 88 01 22

BIRDEO

Birdeo est le cabinet leader du conseil en recrutement des talents de l'impact et des dirigeant·e·s engagé·e·s. En 2019, Birdeo lance People4Impact, la plateforme pionnière d'expert·e·s indépendant·e·s et managers de transition sur les expertises de la durabilité.

Site internet : birdeo.com

E-mail : contact@birdeo.com

Téléphone : 01 83 64 68 92

CLIMAFUN

Climafun est un outil en ligne de diagnostic développé par l'agence Dessin & Entreprise. Il permet d'exprimer les émotions des collaborateurs, de détecter les non-dits et l'indicible pour acquérir de nouvelles compétences comportementales.

Site internet : dessin-entreprise.com

E-mail : info@dessin-entreprise.com

Téléphone : 01 78 11 38 10

DOWINO

DOWiNO est un studio de création de serious games et d'outils pédagogiques à impact social. Nous créons des solutions gamifiées pour engager, accompagner, former ou sensibiliser sur des sujets de santé, handicap, développement durable, RSE, solidarité...

Site internet : dowino.com

E-mail : contact@dowino.com

Téléphone : 04 27 86 49 89

GEOVELO

Geovelo double le nombre de cyclistes dans votre organisation grâce à une plateforme motivationnelle et incitative, qui combine questionnaires, communications automatiques, animations / challenges, datas et gestion du Forfait mobilités durables.

Site internet : geovelo-entreprise.com

E-mail : alexis.pivert@geovelo.fr

Téléphone : 06 69 26 49 91

AZFALTE

AZFALTE aide les entreprises à développer l'usage du vélo au quotidien pour leurs collaborateurs et leurs clients : sécurité routière, achat ou location de flotte, assurance, maintenance, assistance...

Site internet : azfalte.com

E-mail : hello@azfalte.com

Téléphone : 07 80 97 68 46

CAREMAKERS

CareMakers permet aux personnes non éligibles aux crédits automobile classiques d'accéder à un véhicule neuf à prix abordable. Ce dispositif Renault Group propose des solutions de mobilité innovantes et inclusives, ouvertes au plus grand nombre.

Site internet : caremakersmobility.com/fr

E-mail : contact@xn-clubmobilit-lbb.fr

Téléphone : 08 06 00 20 20

CYCLEZ !

Cyclez ! est un opérateur de services vélo en entreprise. Il propose trois offres : le vélo d'entreprise (partagé, de fonction, pour la logistique), Cyclez Shop pour les salariés (avec des offres de VAE neufs et reconditionnés exceptionnelles) et Cyclez Academy (e-learning sécurité à vélo).

Site internet : cyclez.com

E-mail : commercial@cyclez.fr

Téléphone : 06 09 18 36 45

EDMONIA

EDMONIA accompagne les entreprises dans la compréhension et la valorisation des intelligences neuroatypiques pour créer une dynamique collective plus inclusive, cohérente et intelligente relationnellement. Outils pédagogiques, médiation, formations, Fresque de la neurodiversité.

Site internet : edmonia.fr

E-mail : catherine@edmonia.fr

Téléphone : 06 31 55 56 03

ILKO (IMPACT LAB BY KEEKOFF)

ILKO sélectionne et met à disposition des consultants indépendants, experts des sujets ESG & RSE. Sa mission : vous faire gagner en efficacité et en sérénité pour garantir le succès de votre transition durable.

Site internet : ilko.fr

E-mail : contact@ilko.fr

Téléphone : 06 49 85 32 23

KOMEET (EX VENDREDI & WENABI)

Komeet est la solution pour faire de l'engagement sociétal des salarié·e·s une aventure profondément positive. Grâce à sa plateforme personnalisable et à un accompagnement complet, plus de 430 entreprises l'utilisent pour mobiliser leurs salarié·e·s.

Site internet : komeet.cc
E-mail : hello@komeet.cc

MOOT POINTS

MoOt Points accélère la compréhension des grands enjeux environnementaux et sociétaux, de leur aspect systémique et des blocages cognitifs et émotionnels (conférences Electrochoc et React), ainsi que la mise en mouvement vers des actions radicales (atelier Rebond).

Site internet : moot-points.com
E-mail : contact@moot-points.com
Téléphone : 06 66 69 20 35

LABEL EMPLOYEUR PRO-VÉLO

Le label Employeur Pro-Vélo valorise les employeurs privés, publics et associatifs engagés dans la promotion de la mobilité à vélo pour les trajets domicile-travail et professionnels.

Site internet : employeurprovelo.fr
E-mail : labelemployeurprovelo@fub.fr

ROBIN DES MOULINS

Robin des moulins accueille vos événements au vert (journée d'étude, séminaire, formation) dans un moulin à la campagne à 45 minutes de Paris en train. Entreprise de l'ESS, sa mission est de sauvegarder le patrimoine, dynamiser le territoire et inspirer les transitions.

Site internet : robindesmoulins.fr
E-mail : aurelie@robindesmoulins.fr
Téléphone : 06 77 88 49 96

TREEPTIK ECO DESIGN

Treettik Eco-design est une agence spécialisée dans l'aménagement d'espaces de travail durables, alliant qualité de vie au travail, engagement écologique et performance économique.

Site internet : treettik-ecodesign.fr
E-mail : bonjour@treettik-ecodesign.fr
Téléphone : 06 52 50 23 76

ZENRIDE

Zenride propose une offre de vélo de fonction en location longue durée, incluant le choix du vélo, des équipements, l'assurance, la maintenance et l'assistance. Le tout est géré via une plateforme simple, pour un déploiement fluide côté entreprise et salarié.

Site internet : zenride.co
E-mail : sophie.montanes@zenride.co
Téléphone : 07 80 91 68 84



FÉDÉREZ VOS COLLABORATEURS
SUR DES ACTIONS SOLIDAIRES
À IMPACT

Unis-Cité Solidarité entreprises permet aux entreprises de mobiliser leurs collaborateurs et de vivre une expérience collective et concrète de volontariat, avec l'ambition d'avoir le plus d'impact possible pour les associations soutenues comme pour les collaborateurs.

Site internet : uniscite-solidarite-entreprises.fr E-mail : journee.solidaire@uniscite.fr
Téléphone : 01 53 41 81 43 Adresse : 21 boulevard Ney 75018 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : nc Nombre de salariés : 30
Nature de la solution : Autre vente de service Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités : Environnement & changement climatique, Intérêt général & mécénat
Label / agrément : nc

PRINCIPAUX CLIENTS

L'ORÉAL, GROUPE BEL, CAPGÉMINI, GOUPE CAISSE D'EPARGNE, BPCE, AMGEN, FERRERO, ICADE, KLEPIERRE, FONDATION SNCF, EDF, COVÉA, CHANEL, SHISEIDO, BOEHRINGER INGELHEIM, 3M, CHLOÉ, ANDRA, VINCI, GREENAFFAIR

FORMATION ANIMATION ATELIER



ACTEURS & CIE

Acteurs & Cie conçoit des dispositifs créatifs pour activer l'intelligence collective et accompagner les transformations humaines. Théâtre d'entreprise, ludopédagogie et jeux Thiagi au service de la RSE, de l'inclusion et du changement de posture.

Site internet : acteursetcie.fr

E-mail : marion@acteursetcie.fr

Téléphone : 06 70 48 42 75

CEGOS

Cegos propose plus de 60 formations en RSE, des modules courts ou des diplômants, ainsi que des solutions personnalisables. Ces formations sont conçues pour accompagner les organisations : sensibiliser en masse, développer les compétences métiers et engager les managers.

Site internet : cegos.fr

E-mail : cdeschaintre@cegos.fr

Téléphone : 01 55 00 90 00

ECOLEARN

EcoLearn conçoit et dispense des formations dédiées à la durabilité pour les professionnels, entreprises, consultants et écoles, avec pour objectif d'intégrer le développement durable dans la conduite stratégique et opérationnelle des entreprises.

Site internet : ecolearn.com

E-mail : contact@ecolearn.com

Téléphone : 09 70 70 15 93

IPAMA

Ipama est un cabinet de conseil et de formation RSE, agréé ESUS et certifié B Corp. Il accompagne les acteurs de l'événementiel, de la culture, du sport, du tourisme et des industries créatives dans leurs démarches RSE pour une transition écologique et solidaire.

Site internet : ipama.fr

E-mail : contact@ipama.fr

Téléphone : 05 47 74 80 99

MANITARIA

Manitaria accompagne ses clients dans leur transformation RSE à la lumière des neurosciences. Elle sensibilise, forme, et accompagne les directions et équipes à la coconstruction et au déploiement d'une stratégie RSE en mode « neurocompatible » pour plus d'efficacité.

Site internet : manitaria.fr

E-mail : contact@manitaria.fr

Téléphone : 06 72 28 28 30

ARNAUD FARHI IMPACT CONSEIL (AFIC)

AFIC est un cabinet de conseil dédié au changement d'échelle des impacts sociaux et environnementaux via notamment la formation et la certification. Il a notamment co-créé le jeu sérieux PHONETHIC avec un collectif de chercheurs.

Site internet : afic.tech

E-mail : info@afic.tech

Téléphone : 06 30 83 48 19

CIVITIME

Civitime crée des sensibilisations RSE ludiques qui embarquent un maximum de collaborateurs dans vos transitions — même les plus sceptiques, même aux 4 coins du monde.

Site internet : civitime.com

E-mail : contact@civitime.com

Téléphone : 02 44 84 45 88

ENSCI LES ATELIERS

L'ENSCI Les Ateliers est une grande école publique, reconnue parmi les leaders internationaux de la formation en design. Elle propose un diplôme inédit en Europe, alliant biomimétisme et design pour articuler l'innovation et la transition.

Site internet : ensci.com

E-mail : formation-continue@ensci.com

Téléphone : 01 49 23 12 12

LES NOUVEAUX GÉANTS

Les Nouveaux Géants est un organisme de formation, conseil, et recherche, qui accompagne les professionnels dans la transition écologique de leur métier, à travers des formations innovantes et des projets concrets.

Site internet : lesnouveauxgeants.com

E-mail : marielys.lebuhan@lesnouveauxgeants.com

MYCONNECTING

Myconnecting est un organisme de formation qui accompagne depuis 20 ans les entreprises et leurs collaborateurs sur les sujets de l'intelligence artificielle, les *soft skills* et la RSE.

Site internet : myconnecting.fr

E-mail : j.dufour@groupe-myconnecting.com

Téléphone : 01 76 43 13 40

PIKPIK SERVICES SOLIDAIRES

PikPik est un réseau engagé dans la protection de l'environnement et le soutien aux collectivités. PikPik Services Solidaires offre des services de soutien aux entreprises et collectivités, contribuant ainsi à la gestion et à l'accompagnement des projets environnementaux.

Site internet : pikpik.org

E-mail : developpement@pikpik.org

Téléphone : 06 34 38 97 18

QUERCEO

Querceo accompagne les organisations dans leur transition écologique avec une approche collaborative et systémique.

Site internet : querceo.fr

E-mail : laurene@querceo.fr

Téléphone : 06 66 32 54 80

PRAGMAREGEN

PragmaRegen propose des formations à l'intelligence artificielle responsable et souveraine.

Site internet : pragmaregen.com

E-mail : pierre.montel@pragmaregen.com

Téléphone : 06 48 55 33 57

RÉSEAU E2C FRANCE

Le Réseau E2C France forme et accompagne les publics les plus éloignés de l'emploi vers une insertion sociale, citoyenne et professionnelle durable. Il répond aux enjeux des territoires et des entreprises, impliquées à chaque étape du parcours : découverte des métiers, immersion et emploi.

Site internet : reseau-e2c.fr

E-mail : contact@reseau-e2c.fr

Téléphone : 03 26 69 69 70

SATOR

Sator est une plateforme de formation novatrice réalisant des masterclass vidéo d'excellence sur l'ensemble des sujets des transitions, avec des experts visionnaires. Idéal pour les entreprises désireuses de monter en compétence « vision stratégique », et déployable à grande échelle.

Site internet : sator.fr

E-mail : contact@sator.fr

Téléphone : 06 81 11 83 15



FORMATIONS SOLIDAIRES :
FORMER ET (RE)CONNECTER

VASSANO organise des formations aux soft skills qui réunissent sur une journée les collaborateurs des entreprises engagées et des bénéficiaires du secteur social. L'objectif : allier formation, soutien aux publics vulnérables, lien social et engagement sociétal source de fierté pour les équipes.

Site internet : vassano.com

E-mail : contact@vassano.com

Téléphone : 07 49 82 14 41

Adresse : 19 avenue de Rueil 92000 Nanterre

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : nc

Nature de la solution : Autre vente de service

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Mobilisation des collaborateurs, QVT

Label / agrément : Qualiopi, ESUS

PRINCIPAUX CLIENTS

GROUPE LOUANGE, COALLIA, ARCESI

ACHATS RESPONSABLES FINANCE DURABLE



ANSAMBLE

Ansamble est une société de restauration collective qui opère sur l'ensemble des marchés : entreprise, scolaire, petite enfance et personne âgée. La RSE est au cœur de la stratégie de l'entreprise qui est devenue entreprise à mission en 2022.

Site internet : ansamble.fr

E-mail : contact.ansamble@ansamble.fr

Téléphone : 02 97 01 97 97

CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE

La Caisse d'Epargne Ile-de-France est une banque qui accompagne la transition environnementale de ses clients, pour mieux vivre en Île-de-France. Sa raison d'être : « être utile à chacun de nos clients et contribuer durablement au développement économique et sociétal de nos territoires ».

Site internet : caisse-epargne-ile-de-france.fr

E-mail : rse@ceidf.caisse-epargne.fr

Téléphone : 01 58 06 60 00

DREAM ACT

Dream Act est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui distribue des objets personnalisés à vos couleurs, utiles et de qualité, fabriqués en France par des artisans engagés.

Site internet : dreamact-pro.eu

E-mail : diane@dreamact.eu

Téléphone : 06 84 17 54 10

ÉTHI'KDO

Éthi'Kdo est la première carte cadeau multi-enseignes écologique et solidaire. Valable dans plus de 2 500 enseignes et boutiques écoresponsables et à impact positif, elle permet de découvrir les alternatives de la consommation responsable et de soutenir les acteurs de l'ESS.

Site internet : ethikdo.co

E-mail : hello@ethikdo.co

Téléphone : 01 76 31 12 43

HANDICALL

Handicall est un centre d'appels inclusif et une entreprise adaptée, experte de la relation client externalisée, 100 % produite en France depuis plus de 20 ans.

Site internet : handicall.fr

E-mail : communication@handicall.fr

Téléphone : 01 85 90 79 00

AXYS

Axys est un cabinet de conseil en organisation, management et transformation durable, qui accompagne les grandes entreprises et les ETI dans la réinvention de leurs modèles, dans une logique de performance responsable et durable.

Site internet : axys-consultants.com

E-mail : contact@axys-consultants.com

COMMOWN

Commown est une Scic qui propose de la location avec services d'appareils électroniques plus durables tels que des smartphones, ordinateurs ou encore des casques audio réparables, afin de réduire le gaspillage et de lutter contre l'obsolescence programmée.

Site internet : commown.coop

E-mail : contact@commown.coop

Téléphone : 06 28 04 97 74

ÉTHIK'AVANTAGES

ÉthiK'avantages est la plateforme avantages écologique et solidaire, qui permet aux CSE et aux entreprises d'offrir à leurs salariés du pouvoir d'achat local et écoresponsable, grâce à des codes promotions et réductions chez des marques et enseignes engagées.

Site internet : ethikavantages.fr

E-mail : hello@ethikdo.co

Téléphone : 01 76 31 12 43

FID'IMPACT

Fid'Impact, marque RSE du groupe Crowe Fideliance, accompagne les entreprises dans leurs démarches de responsabilité sociétale : stratégie RSE, bilan de gaz à effet de serre et plan de décarbonation, audit DPEF / CSRD, reporting CSRD, audit de la qualité d'entreprise à mission.

Site internet : fidimpact.fr

E-mail : contact@fidimpact.fr

Téléphone : 01 43 80 10 98

KADORESTO

Kadoresto est la première plateforme de cartes cadeaux qui permet d'offrir des restaurants engagés et écoresponsables partout en France. Offrez un moment gourmand et convivial dans des restaurants qui favorisent une alimentation durable et respectueuse de la planète.

Site internet : kadoresto.fr

E-mail : hello@kadoresto.fr

Téléphone : 06 77 01 65 07

LEASECOM

Leasecom accompagne les entreprises dans une gestion évolutive et responsable de leurs équipements depuis 1984. Grâce au Leasing Circulaire®, nous facilitons leur transition vers une économie plus verte, permettant à chacun de s'adapter sereinement aux évolutions du marché.

Site internet : leasecom.fr

E-mail : marketing@leasecom.fr

Téléphone : 08 10 81 80 90

ORSEO

Orseo vous forme et vous accompagne à déployer vos stratégies RSE et de décarbonation, ainsi qu'à structurer vos achats responsables. C'est aussi une plateforme permettant de trouver gratuitement un nouveau prestataire (AO ou simple demande), et d'évaluer les engagements RSE de vos fournisseurs.

Site internet : orseo.fr

E-mail : jerome@orseo.fr

Téléphone : 06 07 31 74 60

MOKACO

Mokaco est une entreprise à mission qui veut rendre la pause-café, à la maison et en entreprise, plus simple, qualitative et engagée, pour le bien-être des équipes, tout en minimisant l'impact sur les écosystèmes.

Site internet : mokaco.fr

E-mail : contact@mokaco.fr

Téléphone : 01 73 02 73 12

QILEO

Qileo est un compte pro qui permet aux indépendants, TPE et PME, de gérer leurs finances tout en finançant exclusivement la transition écologique. Chaque euro déposé soutient des projets durables, accélérant l'impact positif sans jamais contribuer aux énergies fossiles.

Site internet : qileo.com

E-mail : basile.dp@qileo.com

Téléphone : 07 69 55 48 77



TAPAJ, VOS PRESTATIONS ENGAGÉES POUR NOTRE JEUNESSE EN PRÉCARITÉ

TAPAJ France propose aux 16-25 ans en grande précarité de réaliser des prestations de services encadrées qui répondent aux besoins des organisations et renforcent leur confiance. Une solution humaine et innovante, porteuse d'un impact concret.

Site internet : tapaj.org

E-mail : s.courrier@tapaj.org

Téléphone : 07 64 23 37 55

Adresse : 40 cours d'Albret 33000 Bordeaux

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 18

Nature de la solution : Autre vente de service

Statut de la structure : Association

Label / agrément : nc

PRINCIPAUX CLIENTS

SNCF, SUEZ, KEOLIS, VEOLIA, COLLECTIVITÉS, ACTEURS DE L'HABITAT SOCIAL

NOTRE IMPACT

Pour notre jeunesse

« Ça nous met dans le droit chemin, travailler, se lever le matin, avoir une vie un peu normale. On ne choisit pas tous d'être à la rue et on n'a pas forcément envie d'y rester. J'aimerais bien reprendre mes études mais pour ça c'est plus motivant d'avoir un appartement que d'être dehors en squat. »

Cassie

Pour nos partenaires

« En proposant des actions, faciles à mettre en œuvre, qui contribuent à une meilleure insertion de jeunes en difficulté tout en répondant aux enjeux de la SNCF en matière d'engagement sociétal, d'achats solidaires, le partenariat avec TAPAJ contribue à rendre notre société plus inclusive. »

Muriel Signouret,
Directrice RSE – Groupe SNCF

« Ce que j'apprécie dans le dispositif TAPAJ, c'est la nouveauté qu'on va retrouver dans les profils des personnes accompagnées, ces prestations sur une demi-journée avec un versement de salaire derrière qui permet de répondre à ce besoin très pressant d'argent au quotidien. La couverture nationale de TAPAJ permet, par rapport à la présence de Keolis sur l'ensemble du territoire, d'avoir beaucoup de territoires communs sur lesquels il y a des possibilités. »

Marie-Ange Debon, Présidente
du Directoire – Groupe Keolis

« Là où il y a un vrai intérêt de développer TAPAJ c'est dans le cadre de la politique RSE qu'une filiale souhai-



terait mettre en place par exemple pour répondre aux clauses d'insertion. »

Pierre Herard,
Responsable RSE – Groupe Keolis

« TAPAJ est assez unique et permet à des entreprises comme Suez de renforcer considérablement son impact social. J'encourage vraiment les entreprises à essayer. »

Benoît Bonello, Directeur
de l'innovation sociale – Suez



PERMETTRE L'ÉVOLUTION CONCRÈTE DES ACHATS POUR PLUS DE RESPONSABILITÉ

BuyYourWay réalise des missions de conseil et de formation en achats responsables et devoir de vigilance depuis 2013. Tous les jours, elle aide ses clients à exploiter leur potentiel d'impact et de responsabilité via leurs achats et leurs approvisionnements.

Site internet : buyyourway.eu

E-mail : contact@buyyourway.eu

Téléphone : 06 35 35 72 96

Adresse : 40 rue des Blancs Manteaux 75004 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 8

Nature de la solution : Conseil

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Stratégie & organisation, Environnement & changement climatique, Formation / Animation / Atelier

Label / agrément : Notation EcoVadis Gold, membre Global Compact, membre MIF

PRINCIPAUX CLIENTS

SAINT GOBAIN DISTRIBUTION, CHANEL, LES VERGERS BOIRON, AG2R LA MONDIALE, IDEMIA, APERAM, DIPTYQUE, BBC, BUREAU VALLÉE

SCOP3

SCOP3 accompagne les entreprises dans l'aménagement de leurs bureaux avec du mobilier durable et des experts à chaque étape, pour créer des espaces adaptés, fonctionnels et écoresponsables, livrés rapidement partout en France.

Site internet : scop3.com
E-mail : contact@scop3.com
Téléphone : 04 48 74 77 47

TELECOOP

TeleCoop est le seul opérateur d'intérêt général à vocation écologique et solidaire. Il accompagne les professionnels dans la réduction de leur impact numérique, tout en leur offrant un service télécom humain, reconnu pour sa performance opérationnelle, à un prix équitable.

Site internet : telecoop.fr/professionnels
E-mail : pro@telecoop.fr
Téléphone : 01 84 60 95 35

STARTILABO

STARTILABO est le premier cabinet de conseils RSE pour les entreprises et startups de la *deeptech*. Ateliers, formations, audit, operating partner, il est spécialisé dans l'achat responsable, dans l'économie circulaire et dans la décarbonation de la chaîne de valeur.

Site internet : bit.ly/services-startilabo
E-mail : sandrine.foucher@startilabo.com
Téléphone : 07 56 86 51 64

VERDEO

VERDEO simplifie la planification, la gestion et le suivi de projets ESG et de leur financement en offrant un cadre robuste de partage des réalisations et des impacts des financements entre toutes les parties prenantes : porteurs de projets, vérificateurs, financeurs.

Site internet : verdeo.fr
E-mail : contact@verdeo.fr
Téléphone : 07 82 66 76 09

RECYCLAGE GESTION DES DÉCHETS TRI REFORESTATION



BURBAN PALETTES

Burban Palettes assure la revalorisation de vos palettes en bois depuis plus de 35 ans. Son métier consiste à récupérer, trier puis réparer les palettes usagées afin de leur donner une nouvelle vie dans un très grand nombre de secteurs d'activités.

Site internet : burban-palettes.com

E-mail : burban.palettes@burban-palettes.com

Téléphone : 02 38 74 77 77

ELISE

ELISE collecte, trie et recycle 100 % des déchets de bureau, tout en créant des emplois solidaires.

Site internet : elise.com.fr

E-mail : contact@elise.com.fr

Téléphone : 03 74 09 15 68

ECOLOGIC

Ecologic est un éco-organisme français à but non-lucratif agréé par les pouvoirs publics pour gérer des filières opérationnelles de prévention, de collecte et de recyclage de produits usagés ou en fin de vie issus des univers de l'électroménager, de l'électronique et du numérique.

Site internet : ecologic-france.com

E-mail : contact@ecologic-france.com

Téléphone : 01 30 57 79 09

GS1 FRANCE

GS1 France est un organisme créé par les entreprises pour faciliter et automatiser les échanges entre partenaires en s'appuyant sur un système d'identification unique, les standards GS1. Ces standards permettront la transition d'une économie linéaire vers une économie circulaire.

Site internet : gs1.fr

E-mail : communication@gs1fr.org

Téléphone : 01 40 22 18 00



corecyclage

AMÉLIOREZ VOTRE IMPACT
ENVIRONNEMENTAL GRÂCE
À VOTRE ÉQUIPEMENT
PROFESSIONNEL

Corecyclage, entreprise de l'économie circulaire engagée socialement, accompagne les organisations pour optimiser le réemploi (la seconde vie) de leurs mobilier & équipements, en redistribuant ces ressources en interne, auprès de leurs collaborateurs, ou à des associations, grâce à des outils numériques innovants, tout en assurant le vidage/curage.

Site internet : corecyclage.fr

E-mail : bonjour@collaborative-recycling.com

Téléphone : 01 84 25 80 53

Adresse : 24 rue Léon Frot 75011 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 6

Nature de la solution : Autre vente de service

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Mobilisation des collaborateurs, Achats responsables

Label / agrément : ESUS

PRINCIPAUX CLIENTS

MACIF, CRÉDIT AGRICOLE, ARKEA, AESIO, KINNARPS, SEDUS, FDJ, TÉTRIS JLL, AXA, ORANGE, ENGIE, EDF

HUBENCY

Hubency, expert en gestion centralisée des déchets, propose des solutions sur mesure pour les entreprises. Avec Circularity, son service de conseil et de formation, il accompagne les organisations vers une gestion des déchets plus durable et responsable.

Site internet : hubency.com
E-mail : contact@hubency.com
Téléphone : 01 49 90 10 00

IRATY DIFFUSION

IRATY Diffusion est depuis 1992 le *broker* incontournable qui reprend vos parcs IT déconnectés. Nous rachetons vos matériels (PC, imprimantes) et assurons un taux de réemploi de plus de 90 % en construisant des offres reconditionnées performantes.

Site internet : iratydifffusion.fr
E-mail : hontebeyrie@iratydifffusion.com
Téléphone : 06 79 57 82 50

ICONOGREEN

ICONOGREEN est un dispositif de collecte, de tri et de traitement des mobiliers, PLVs et supports de communication, afin de promouvoir le réemploi, la réutilisation, le recyclage et l'upcyclage.

Site internet : iconogreen.fr
E-mail : cesar.leblan@iconogreen.fr
Téléphone : 06 15 11 66 98

LÉKO

Léko est un éco-organisme agréé par l'État français, spécialisé dans la gestion des déchets d'emballages et de papiers graphiques pour les entreprises.

Site internet : leko-organisme.fr
E-mail : contact@leko-organisme.fr

twiice

VOTRE ÉCO-ORGANISME
100 % EMBALLAGES
PROFESSIONNELS

Twiiice est un éco-organisme en devenir 100 % dédié aux emballages professionnels. Sa mission : aider les entreprises avec simplicité et expertise à réduire, mieux recycler, et réemployer leurs emballages, et se conformer à la réglementation REP.

Site internet : twiice.org	E-mail : contact@twiice.org
Téléphone : 06 75 50 03 32	Adresse : 11 rue Tronchet 75008 Paris
Chiffre d'affaires (CA) : nc	Nombre de salariés : 10
Nature de la solution : Conseil	Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités : nc	
Label / agrément : nc	

PRINCIPAUX CLIENTS

TOTAL ENERGIES, ARKEMA, LYONDELLBASELL, ECOLAB, KERSIA, ASPEN, STOCKMEIER, SCHÜTZ, MAUSER, RKW



MARC-ANTOINE
FRANC

Directeur général,
Twiice

« Twiice engage les industriels à faire de la REP un levier puissant de circularité des emballages professionnels »

AEF info : La REP Emballages Professionnels doit entrer en vigueur en 2026, quels en sont les grands principes ?

Marc-Antoine Franc : Elle vise à réduire, réemployer et recycler les emballages de vente B2B (bidons, seaux, cartons...) et de transport (palettes, films...) qui circulent entre les usines, les entrepôts, les points de vente. Les objectifs 2030 sont très ambitieux et le gisement est considérable. Deux tiers des emballages en France sont professionnels.

AEF info : Quelles seront les obligations et bénéfices pour les entreprises ?

Marc-Antoine Franc : Dès 2026, les entreprises seront responsables de la fin de vie des emballages qu'elles mettent sur le marché. Elles devront contribuer au financement de la filière. Elles pourront aussi bénéficier de primes à l'incorporation de matières recyclées et de soutiens au réemploi. Elles seront également soutenues pour le recyclage des déchets d'emballages qu'elles détiennent.

AEF info : Quel est le rôle de Twiice aujourd'hui ?

Marc-Antoine Franc : Twiice prépare le terrain depuis 2019. Nous coordonnons des projets de recyclage et de réemploi en boucle fermée.

Nous accompagnons les entreprises, tenant compte des particularités de chaque secteur, dans la cartographie de leurs flux et la mise en œuvre des solutions efficaces. Nous avons également déployé une plateforme européenne d'achat d'emballages intégrant de la matière recyclée.

AEF info : Et demain en tant que futur éco-organisme dédié ?

Marc-Antoine Franc : En tant que plateforme d'accélération et d'innovation dédiée aux emballages professionnels, nous aiderons les industriels à expérimenter et déployer à l'échelle leurs projets, et mesurer les bénéfices environnementaux, économiques et sociaux.



RECHARGER LES PILES
NON RECHARGEABLES

RegenBox offre aux entreprises des solutions innovantes destinées à prolonger la durée de vie des piles alcalines. Régénérez les piles consommées par vos activités et/ou offrez un service à vos collaborateurs pour leurs piles à usage domestique. Une approche ludique pour un bénéfice RSE immédiat.

Site internet : regenbox.org	E-mail : hello@regenbox.org
Téléphone : 06 70 16 28 52	Adresse : 4 rue Charles Graindorge 93170 Bagnolet
Chiffre d'affaires (CA) : 180 K€	Nombre de salariés : 6
Nature de la solution : Autre vente de service	Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)
Autres spécialités : Environnement & changement climatique, Mobilisation des collaborateurs, QVT	
Label / agrément : Solar Impulse Efficient Solution	

PRINCIPAUX CLIENTS

CRÉDIT AGRICOLE, L'ORÉAL, ST MICROELECTRONICS, BANQUE POSTALE, MÉTROPOLE DE LILLE, INSTITUT PASTEUR, NATRAN, MÉTROPOLE DE TOURS, SAFRAN

OSTREYA

Ostreya opère la gestion intégrée de plus d'une trentaine de déchets. Véritable « conciergerie des 3 R », l'entreprise assure l'ensemble de la chaîne de valeurs.

Site internet : ostreya.com

E-mail : contact@ostreya.com

Téléphone : 01 83 62 05 53

TRYON ENVIRONNEMENT

Tryon Environnement est spécialisée dans la gestion des biodéchets alimentaires. Elle gère l'ensemble du processus (collecte, traitement, valorisation) pour offrir à ses clients un service qui réduit le coût logistique, environnemental et économique de la collecte en ville.

Site internet : tryon-environnement.com

E-mail : contact@tryon-environnement.com

Téléphone : 07 44 44 56 75

QUE FAIRE DE MES OBJETS ET DÉCHETS – ADEME

Que faire de mes objets et déchets est un assistant au tri, qui aide les entreprises à communiquer simplement sur la fin de vie de leurs produits, et à diffuser les bons gestes à adopter par les citoyens.

Site internet : quefairedemesdechets.fr

E-mail : longuevieauxobjets@ademe.fr

RÉSEAU LABEL ÉVÉNEMENT PRIX



B LAB FRANCE

B Lab France fait partie du réseau B Lab, constitué d'un groupe unifié d'ONG régionales et nationales couvrant six continents. Ce réseau international mène un changement des systèmes économiques au service d'une économie plus inclusive, plus équitable et plus régénératrice.

Site internet : bcorporation.fr

E-mail : communication@bcorporation.fr

FRANCE QUALITE

France Qualité et ses composantes territoriales rassemblent 2 000 organismes publics et privés. L'association promeut une « Nouvelle Qualité », accompagne l'intégration de la RSE dans les organisations et délivre le label RSE-Performance Rexcelys®.

Site internet : qualiteperformance.org

E-mail : contact@france-qualite.org

PACTE MONDIAL DE L'ONU – RÉSEAU FRANCE

Le Pacte mondial des Nations Unies appelle les entreprises à respecter dix principes dans les domaines des droits humains, du droit du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. En France, le réseau rassemble plus de 2 100 entreprises et 100 ONG.

Site internet : pactemondial.org

E-mail : contact@pactemondial.org

Téléphone : 01 80 48 90 70

SENSATION !

sensation ! est une agence événementielle indépendante à taille humaine, pionnière de la démarche RSE et reconnue pour sa créativité, son efficacité et sa joieusité !

Site internet : sensation.fr

E-mail : dabs@sensation.fr

Téléphone : 01 44 17 06 06



**LA COMMUNAUTÉ DES ACTEURS
& DES SOLUTIONS DE
L'ÉCONOMIE DURABLE**

PRODURABLE est l'événement professionnel de référence dans l'agenda RSE des entreprises et des organisations. La 18^e édition du salon aura lieu les 8 et 9 octobre 2025 au Palais des Congrès de Paris, et accueillera 15 000 participants, 300 conférences et 350 exposants.

Site internet : produrable.com

E-mail : suzanne.giannelli@aefinfo.fr

Téléphone : 06 18 39 31 37

Adresse : 137 rue de l'Université 75007 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : nc

Nature de la solution : Conseil

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Stratégie & organisation, Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation / Finance durable

PRINCIPAUX CLIENTS

PACTE MONDIAL DE L'ONU – RÉSEAU FRANCE, AXA CLIMATE, CEIDF, BPIFRANCE, SQUARE, REFOREST'ACTION, CITEO, ONF, AGENCE LUCIE, BUREAU VERITAS, CSOEC, EPSA, ANTHESIS, CIRCUL'R, APAVE, ADEME, AFNOR

Talents for the Planet

L'ÉVÉNEMENT MÉTIERS, COMPÉTENCES ET FORMATIONS POUR RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Talents for the Planet réunit les entreprises activement engagées dans la transition, les formations transformantes, les réseaux, associations, territoires, médias et + de 6 000 talents pour contribuer à l'économie durable de demain. Complémentaire à PRODURABLE, grand public et gratuit.

Site internet : talentsfortheplanet.fr

E-mail : contact@talentsfortheplanet.fr

Téléphone : 06 07 84 86 35

Adresse : 137 rue de l'Université 75007 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : nc

Nature de la solution : Conseil

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Formation / Animation / Atelier, RH / Recrutement / Emploi

PRINCIPAUX CLIENTS

BPIFRANCE, CARREFOUR, VEOLIA, LA POSTE, ECOSYSTEM, OCTOPUS ENERGY, DALKIA, VALOBAT, ACTED, WWF, MA PETITE PLANÈTE, APEC, MON JOB DE SENS, CENTRE DE FORMATION LUCIE, ESSEC, ÉCOLE DES PONTS PARIS TECH, OPCOS

TR

TOP RSE

LES RENCONTRES D'AFFAIRES ESG DE PRODURABLE

Top RSE est la convention d'affaires ESG / RSE de PRODURABLE. Ces business meetings mettent en relation des décideurs d'entreprises (base SBF 120) avec des experts en conseils et solutions. Les rendez-vous d'affaires sont basés sur la détection des projets des décideurs en amont.

Site internet : produrable.com/fr/top-rse

E-mail : suzanne.giannelli@aefinfo.fr

Téléphone : 06 18 39 31 37

Adresse : 137 rue de l'Université 75007 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : nc

Nature de la solution : Conseil

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Environnement & changement climatique, Évaluation / Reporting / Data, Achats responsables

PRINCIPAUX CLIENTS

TENNAXIA, BL EVOLUTION, ZEI, BIRDEO, AXA CLIMATE, ANTHESIS, SOUTHPOLE, LES NOUVEAUX GÉANTS, AXIONABLE, CIVITIME, KOEO, GREENLY, POSITIVE COMPANY, WENOW

Agence LUCIE®

L'Agence LUCIE éclaire et guide les organisations dans leur transformation responsable en proposant des parcours de labellisations et des formations en RSE. Elle rassemble également la plus grande communauté d'acteurs engagés en France.

Site internet : agence-lucie.com

E-mail : contact@agence-lucie.com

Téléphone : 01 42 65 47 87

Adresse : 46 boulevard de Sébastopol 75003 Paris

Chiffre d'affaires (CA) : nc

Nombre de salariés : 24

Nature de la solution : Autre vente de service

Statut de la structure : Société commerciale classique (SA, SARL, SAS...)

Autres spécialités : Stratégie & organisation, Formation / Animation / Atelier

Label / agrément : Lucie

PRINCIPAUX CLIENTS

CRÉDIT AGRICOLE ANJOU MAINE, PREVLINK, RESTORIA, ENEDIS, RÉGION OCCITANIE, DOMAINE DU VAL, OPENSTUDIO, CNAM ÎLE-DE-FRANCE, GROUPE LA POSTE, MICHELIN, SOPRA STERIA

Philippe Vachet

Philippe Vachet
Directeur général,
Agence LUCIE

« Il faut décliner les normes ISO 26 000 et ESRS en un référentiel pratique, concret, évaluable »

AEF info : Pourquoi est-il important de mesurer sa performance RSE, au-delà du reporting ?

Philippe Vachet : Le reporting RSE, c'est renseigner des indicateurs RSE standardisés pour faire des analyses globales. La performance RSE, c'est évaluer les objectifs priorités et les moyens engagés pour les atteindre. Le reporting RSE est donc utile mais insuffisant, tandis que la performance RSE permet de solidifier son organisation sur le plan social, écologique et économique. La réussite économique à long terme découle d'une démarche RSE performante.

AEF info : Comment cadrer cette démarche et l'évaluer ?

Philippe Vachet : Par définition, ce que l'on va évaluer dans la performance RSE nécessite non seulement des indicateurs chiffrés mais aussi des avis de parties prenantes et des constats sur le terrain. Les normes ISO 26 000 et les ESRS servent de cadre à la performance RSE, mais ne sont pas utilisables en l'état. Il faut les décliner en un référentiel pratique, concret et évaluable. C'est ce que propose l'Agence LUCIE.

AEF info : L'Agence LUCIE propose plusieurs parcours de labellisation RSE. En quoi est-ce un levier stratégique pour les organisations ?

Philippe Vachet : Nos labels RSE sont stratégiques car ils exigent un travail sincère et sérieux qui implique toute l'entreprise, de la direction à ses collaborateurs, ainsi que ses parties prenantes externes, des clients, aux partenaires et aux acteurs sociétaux. Cette démarche active de progrès continu renforce les entreprises, les rend plus résilientes, tant au climat qu'aux évolutions sociétales majeures qui bousculent le monde d'aujourd'hui. Elle est aussi porteuse de sens et de dynamisme pour l'organisation.

/ Réseau / Label / Événement / Prix

169

SYMBIOSE

SYMBIOSE est un réseau d'entreprises engagées en RSE. Progressez dans vos pratiques grâce à des ateliers, formations et rencontres. Présent à Lyon et Nice/Cannes, il estime que les entreprises ont un rôle clé face aux défis actuels. Devenez adhérents ou fondateurs et agissez !

Site internet : symbiose.co

E-mail : contact@symbiose.co

TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE DIVERS



55 – FIFTY-FIVE

fifty-five est un cabinet de conseil en intelligence artificielle. Il accompagne ses clients dans l'identification, l'industrialisation et l'optimisation des projets utiles d'intelligence artificielle, de manière responsable et écoconçue.

Site internet : resources.fifty-five.com/fifty-five-gen-ai

E-mail : sustainability@fifty-five.com

Téléphone : 01 76 21 91 37

AMCS

AMCS est un éditeur de logiciels pour la gestion ESG & HSE, gestion des déchets et transport. Il élabore des solutions adaptées à l'industrie qui augmentent les bénéfices, préservent les ressources et protègent la planète.

Site internet : amcsgroup.com/fr

E-mail : infoFR@amcsgroup.com

AGUARO

Aguaro est une plateforme SaaS qui offre aux responsables opérationnels les moyens de piloter la réduction des coûts environnementaux de leur activité et d'influencer employés, clients ou fournisseurs.

Site internet : aguaro.io

E-mail : contact@aguaro.io

BRAINYTECH

BRAINYTECH est une société à mission innovante et engagée spécialisée dans la conception, le développement, l'édition et la mise en œuvre de solutions numériques et d'intelligence artificielle écoconçues et responsables.

Site internet : brainytech.fr

E-mail : contact@brainytech.fr

Téléphone : 06 44 27 91 41



ASSUREUR MILITANT

MAIF assure les collectifs à impact. Assureur engagé auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire, MAIF met sa qualité relationnelle et son expertise assurantielle au service des structures qui s'engagent pour le mieux commun.

Site internet : maif.fr/entreprises/assureur-des-collectifs E-mail : prospectsace@maif.fr

Téléphone : 09 78 97 98 99

Adresse : 200 boulevard Salvador Allende 79038 Niort cedex 09

Chiffre d'affaires (CA) : 5 000 000 K€

Nombre de salariés : 8 000

Nature de la solution : Autre vente de services Statut de la structure : Société mutuelle d'assurance

Autres spécialités : Stratégie & organisation, Environnement & changement climatique, Achats responsables

Label / agrément : nc

PRINCIPAUX CLIENTS

NC

CIRCULARPLACE

CircularPlace est une plateforme numérique qui facilite le réemploi en entreprise. Elle leur permet de gérer leurs actifs sous-exploités en les transférant entre sites, en les vendant à notre réseau qualifié d'acheteurs B2B, ou en les donnant à des associations caritatives.

Site internet : circularplace.fr
E-mail : marketing@circularplace.fr
Téléphone : 06 61 75 63 22

MAGIC PULP

Magic Pulp est un laboratoire de R&D innovant qui repousse les limites du papier pour les secteurs de la décoration, du design, du textile ou de l'ameublement en alliant artisanat, design et éducation.

Site internet : magicpulp.com
E-mail : magicpulpfactory@gmail.com
Téléphone : 06 98 68 99 93

PARTAGENCE

Partagence est une association spécialisée dans l'assistance de post urgence à la suite de catastrophes naturelles. En libérant des stocks d'invendus, dans le cadre de programmes de RSE, les entreprises permettent l'aide à la réhabilitation intérieure des habitats sinistrés.

Site internet : partagence.org
E-mail : bdo@partagence.org
Téléphone : 07 87 15 04 06

FAIRPHONE

Les Fairphone sont des smartphones conçus avec un accent majeur sur la durabilité, la réparabilité et l'équité sociale. Leurs conceptions modulaires, permettent aux utilisateurs de remplacer facilement des composants comme la batterie, l'écran ou l'appareil photo.

Site internet : shop.fairphone.com/fr/business
E-mail : abdoul.sissoko@fairphone.com
Téléphone : 07 67 96 27 90

MOBIDIQ

Mobidiq est une approche innovante pour gérer le mobilier de bureau durablement. Ses services de diagnostic, rénovation et gestion intelligente aident les entreprises à réduire leur impact écologique en respectant la loi.

Site internet : mobidiq.fr
E-mail : contact@mobidiq.fr
Téléphone : 06 33 85 00 86

INDEX



55 – FIFTY-FIVE
Technologie / Numérique / Divers

1KM À PIED
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

ACTION CONTRE LA FAIM
Intérêt général & mécénat

A BETTER PROD
Communication & médias

ACT21
Évaluation / Reporting / Data

ACTEURS & CIE
Formation / Animation / Atelier

AEF INFO
Communication & médias

AFNOR
Évaluation / Reporting / Data

AGENCE DU DON EN NATURE
Intérêt général & mécénat

AGENCE LUCIE
Réseau / Label / Événementiel / Prix

AGROSOLUTIONS
Environnement & changement climatique

AGUARO
Technologie / Numérique / Divers

AKÉA ÉNERGIES
Environnement & changement climatique

AKTIO
Environnement & changement climatique

ALTITUDE
Évaluation / Reporting / Data

ALTOPI
Stratégie & organisation

AMAT
Environnement & changement climatique

AMCS
Technologie / Numérique / Divers

ANOVA
Environnement & changement climatique

ANSAMBLE
Achats responsables & finance durable

ARNAUD FARHI IMPACT CONSEIL (AFIC)
Formation / Animation / Atelier

ASSOCIATION POUR LA TRANSITION BAS CARBONE (ABC)
Environnement & changement climatique

ATMOSYLVA
Environnement & changement climatique

AXYS
Achats responsables & finance durable

AZFALTE
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

BAKER TILLY
Évaluation / Reporting / Data

BARTLE
Stratégie & organisation

BEE HAPPY
Communication & médias

BEEODIVERSITY
Environnement & changement climatique

BEST VALUE
Stratégie & organisation

BIZ IMPACT
Stratégie & organisation

B LAB FRANCE
Réseau / Label / Événementiel / Prix

BLOOMING
Environnement & changement climatique

BLUEKANGO
Évaluation / Reporting / Data

BLUMEI
Stratégie & organisation

BRAINYTECH
Technologie / Numérique / Divers

BTHCONSEIL
Stratégie & organisation

BURBAN PALETTES
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

BUREAU VERITAS
Environnement & changement climatique

BUYYOURWAY
Achats responsables & finance durable

BIRDEO
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

CABINET DE SAINT FRONT
Évaluation / Reporting / Data

CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE
Achats responsables & finance durable

CARBIOZ
Environnement & changement climatique

CARBONAPP
Environnement & changement climatique

CARBON FOREST
Environnement & changement climatique

CAREMAKERS
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

CARENEWS
Communication & médias

CAUSE
Stratégie & organisation

CEGOS
Formation / Animation / Atelier

CHAP'TI
Communication & médias

CIRCULARPLACE
Technologie / Numérique / Divers

CIRCUL'R
Environnement & changement climatique

CIVITIME
Formation / Animation / Atelier

CLIMAFUN
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

CLIMATESEED
Environnement & changement climatique

CLIMATIP
Environnement & changement climatique

CLIMEET
Environnement & changement climatique

COMMOWN
Achats responsables & finance durable

CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT
Intérêt général & mécénat

CORECYCLAGE
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

CORPOKARMA
Environnement & changement climatique

CO'R.S.E CONSEIL
Environnement & changement climatique

CYCLEZ !
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

DAY ONE
Intérêt général & mécénat

D-CARBONIZE
Évaluation / Reporting / Data

DES ENJEUX ET DES HOMMES
Stratégie & organisation

DONS SOLIDAIRES
Intérêt général & mécénat

DOWINO
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

DREAM ACT
Achats responsables & finance durable

E2RS
Intérêt général & mécénat

ECOACT
Environnement & changement climatique

ECO CO2
Environnement & changement climatique

ECO-ECO
Stratégie & organisation

ECOLEARN
Formation / Animation / Atelier

ECOLOGIC
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

ECOTREE
Environnement & changement climatique

EDMONIA
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

EFFECTIS
Stratégie & organisation

EGOKI
Environnement & changement climatique

EKODEV
Stratégie & organisation

ELISE
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

EMPREINTE CONSEIL
Communication & médias

ENSCI LES ATELIERS
Formation / Animation / Atelier

ENTREPRISES ENGAGÉES
Stratégie & organisation

EQUANITY
Stratégie & organisation

ESPACE4
Environnement & changement climatique

ÉTHIK'AVANTAGES
Achats responsables & finance durable

ÉTHI'KDO
Achats responsables & finance durable

ETHIQUETTE CONSEIL
Stratégie & organisation

FAIRPHONE
Technologie / Numérique / Divers

FIDAL IMPACT
Intérêt général & mécénat

FID'IMPACT
Achats responsables & finance durable

.FIGURES EXPERTISE ET CONSEIL
Stratégie & organisation

FINDLE
Stratégie & organisation

FOODPILOT
Évaluation / Reporting / Data

FRANCE QUALITE
Réseau / Label / Événementiel / Prix

GEOVELO
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

GLOBAL CLIMATE INITIATIVES (GCI)
Environnement & changement climatique

GOODWILL -MANAGEMENT
Stratégie & organisation

GREENAFFAIR
Environnement & changement climatique

GREEN EVÉNEMENTS
Évaluation / Reporting / Data

GREENFLEX
Environnement & changement climatique

GREENLY
Environnement & changement climatique

GS1 FRANCE
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

HAATCH
Stratégie & organisation

HANDICALL
Achats responsables & finance durable

HEART LEADERSHIP UNIVERSITY
Stratégie & organisation

HUBENCY
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

HYDROS
Environnement & changement climatique

HYSSOP
Stratégie & organisation

ICI&DEMAIN
Stratégie & organisation

ICONOGREEN
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

ID, L'INFO DURABLE
Communication & médias

ILKO (IMPACT LAB BY KEEKOFF)
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

IMPACT CO2 – ADEME
Environnement & changement climatique

INTACT
Environnement & changement climatique

IPAMA
Formation / Animation / Atelier

IRATY DIFFUSION
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

KADORESTO
Achats responsables & finance durable

KIOSK
Évaluation / Reporting / Data

KOEO
Intérêt général & mécénat

KOMEET (EX VENDREDI & WENABI)
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

KSHUTTLE
Évaluation / Reporting / Data

LABEL EMPLOYEUR PRO-VÉLO
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

LA BELLE SOCIÉTÉ PRODUCTION
Communication & médias

LABEL PHI
Intérêt général & mécénat

LABRADOR TRANSPARENCY
Stratégie & organisation

LA COMMUNAUTÉ « LES ENTREPRISES S'ENGAGENT »
Intérêt général & mécénat

LA FRESQUE DES ORGANISATIONS RESPONSABLES
Stratégie & organisation

L'AGENCE VERTE
Intérêt général & mécénat

LATÉRAL
Stratégie & organisation

LEASECOM
Achats responsables & finance durable

LEFEBVRE – TOOVALU
Évaluation / Reporting / Data

LÉKO
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

LE PRINTEMPS DES TERRES
Environnement & changement climatique

LES NOUVEAUX GÉANTS
Formation / Animation / Atelier

LINKUP
Communication & médias

MAESTIS
Stratégie & organisation

MAFORÊT
Environnement & changement climatique

MAGIC PULP
Technologie / Numérique / Divers

MAIF
Technologie / Numérique / Divers

MANITARIA
Formation / Animation / Atelier

MAOBI
Stratégie & organisation

MICRODON
Intérêt général & mécénat

MIEUX
Communication & médias

MOBIDIQ
Technologie / Numérique / Divers

MOKACO
Achats responsables & finance durable

MOOT POINTS
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

MYCONNECTING
Formation / Animation / Atelier

MY FORÊT
Environnement & changement climatique

NASDAQ
Évaluation / Reporting / Data

NAVIADURA
Stratégie & organisation

114 **NOS GESTES CLIMAT ADEME**
Environnement & changement climatique

156 **NOS GRANDES FORÊTS**
Environnement & changement climatique

142 **NOUVELLAIRE**
Communication & médias

162 **NOVETHIC**
Communication & médias

O2M GROUPE
Environnement & changement climatique

129 **ONF-AGIR POUR LA FORÊT**
Intérêt général & mécénat

151 **OPTIMY**
Intérêt général & mécénat

121 **ORIONIS CONSULTING**
Stratégie & organisation

113 **ORSEO**
Achats responsables & finance durable

129 **OSAPIENS**
Évaluation / Reporting / Data

174 **OSTREYA**
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

173 **OSTREYA**
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

151 **PACTE MONDIAL DE L'ONU RÉSEAU FRANCE**
Réseau / Label / Événementiel / Prix

114 **P.ACT.E PLAN.ACT.ENGAGE**
Stratégie & organisation

134 **PARTAGENCE**
Technologie / Numérique / Divers

174 **PERMAENTREPRISE (NORSYS)**
Stratégie & organisation

156 **PIKPIK SERVICES SOLIDAIRES**
Formation / Animation / Atelier

148 **PLANÈTE URGENCE**
Intérêt général & mécénat

151 **POMDOC DM**
Évaluation / Reporting / Data

129 **PRAGMAREGEN**
Formation / Animation / Atelier

142 **PRODURABLE**
Réseau / Label / Événementiel / Prix

114 **QILEO**
Achats responsables & finance durable

129 **QUE FAIRE DE MES OBJETS ET DÉCHETS – ADEME**
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

129 **QUERCEO**
Formation / Animation / Atelier

164 **R3**
Environnement & changement climatique

129 **RAMBOLL FRANCE**
Environnement & changement climatique

137 **REFOREST'ACTION**
Environnement & changement climatique

137 **REGENBOX**
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

116 **REMOVALL**
Environnement & changement climatique

156 **REPORTWISE BY AVVALE**
Évaluation / Reporting / Data

142 **RÉSEAU E2C FRANCE**
Formation / Animation / Atelier

164 **RESILIO FRANCE**
Environnement & changement climatique

RESOIL
Environnement & changement climatique

167 **RIPOSTE VERTE**
Stratégie & organisation

116 **ROBIN DES MOULINS**
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

174 **RSE ATTITUDE**
Stratégie & organisation

116 **RSE BY DESIGN**
Stratégie & organisation

RSEVAL
Stratégie & organisation

152 **SATOR**
Formation / Animation / Atelier

137 **SCOP3**
Achats responsables & finance durable

142 **SENSATION !**
Réseau / Label / Événementiel / Prix

152 **SERVICE&SENS**
Stratégie & organisation

167 **SOQO***
Intérêt général & mécénat

121 **SPAS ORGANISATION**
Communication & médias

SQUARE MANAGEMENT
Stratégie & organisation

STARTILABO
Achats responsables & finance durable

SUPPLÉMENT D'ÂME
Stratégie & organisation

SUSTAINABLE METRICS
Stratégie & organisation

SYLV'O2
Environnement & changement climatique

SYMBIOSE
Réseau / Label / Événementiel / Prix

SYSFARM
Environnement & changement climatique

TALENTS FOR THE PLANET
Réseau / Label / Événementiel / Prix

TANIA PACHEFF SANTÉ & ENVIRONNEMENT
Environnement & changement climatique

TAPAJ FRANCE
Achats responsables & finance durable

TELECOOP
Achats responsables & finance durable

TENNAXIA
Évaluation / Reporting / Data

TOP RSE
Réseau / Label / Événementiel / Prix

TOSSÉE
Environnement & changement climatique

TRANSITION ECOLOGIQUE DES ENTREPRISES – ADEME
Environnement & changement climatique

TRANSITIONS
Stratégie & organisation

TREEPTIK ECO DESIGN
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

TRYON ENVIRONNEMENT
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

TWIIICE
Recyclage / Gestion des déchets / Tri / Reforestation

UNIS-CITÉ SOLIDARITÉ ENTREPRISES
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

148 **UP2GREEN**
Environnement & changement climatique

130 **UTOPIES**
Environnement & changement climatique

130 **VASSANO**
Formation / Animation / Atelier

152 **VERDEO**
Achats responsables & finance durable

158 **VERDIKT**
Évaluation / Reporting / Data

142 **VERT-VEINE**
Communication & médias

121 **WECOUNT**
Évaluation / Reporting / Data

140 **WORKIVA**
Évaluation / Reporting / Data

142 **ZEI**
Évaluation / Reporting / Data

130 **ZENRIDE**
RH / Recrutement / Emploi / Mobilisation des collaborateurs / QYT / Mobilité

149 **ZURICH RESILIENCE SOLUTIONS**
Stratégie & organisation

118

LE GUIDE PRO DE LA RSE 2026

Édité en septembre 2025 par Carenews, le média des acteurs de l'engagement

Dernière mise à jour des données chiffrées : septembre 2025

www.carenews.com

SAS au capital de 99 000 €
137 rue de l'Université
75007 Paris
RCS Versailles B 788 999 977
bonjour@carenews.com
Président : Guillaume Brault

La Careteam

Guillaume Brault, Elisabeth Crépin-Leblond, Camille Dorival, Agathe Hocquet, Laurianne Seailles, Célia Szymczak, Justine Taillefer, Léanna Voegeli

Graphisme

Hélène Legay (magazine) et Julie Marie (annuaire)

Illustrations

Freepik

Imprimerie

Diamant Graphic / Groupe Prenant
70 rue Auber
94400 Vitry-sur-Seine

 **HEINEKEN**



DERRIÈRE NOS BIÈRES, NOS ENGAGEMENTS.

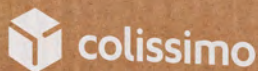
Nous innovons pour réduire notre empreinte carbone et optimiser l'usage des ressources, nous encourageons une consommation modérée de nos produits et mettons en œuvre un modèle d'entreprise inclusive et contributive.

**DÉCOUVREZ
NOS ENGAGEMENTS
ET NOS ACTIONS
DANS NOTRE
RAPPORT RSE 2025.**





**Dans mon camion,
c'est ambiance
colis-serré !**



**Le chargement optimisé de nos
Colissimo permet d'éviter
15 000 tonnes de CO₂ par an*.**

Flotte de 39 000 véhicules électriques, colis réutilisables
et livraisons par des facteurs formés à l'éco-conduite.

La Poste. Ça crée des liens entre nous.

Découvrez tous nos engagements environnementaux sur : laposte.fr/envoyer/colissimo-environnement

* Comparaison d'émissions sur une année de chargement optimisé qui permet de réduire le nombre de camions sur les routes par rapport à un rangement en conteneurs.

